هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13233 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 15 AOUT 1987

Les mineurs contre l'apartheid

Le « pouvoir pâle », en Afrique du Sud, affronte peut-être l'épreuve la plus rude depuis la légalisation de l'apartheid en 1948. Pour être moins spectaculaire – et, surtout, moins sanglante – que les révoltes des ghettos noirs, la grève des mineurs n'en affecte pas moins, directement, l'outil économique, talon d'Achille du géant sud-africain.

Tant que les émeutes, depuis Soweto en 1976, se cantonnaient dans les cités-dortoirs où les Noirs sont parqués, Pretoria pouvait réprimer sans autre risque que de s'attirer l'opprobre international. Mais, cette fois, l'audience dont fait preuve le syndicat des mineurs noirs, en faisant appliquer par deux cent ou trois cent mille travailleurs son mot d'ordre de grève, souligne les risques qui pèsent sur l'économie. Cinq ans après avoir été autorisés, les syndicats noirs commencent à mesurer que, faute de pouvoir renverser le régime actuel, ils ont les moyens de le paralyser.

M. Pieter Botha, le chef de l'Etat, ne s'y est pas trompé, et son discours du jeudi 13 août, devant le Parlement, prouve à quel point – comme par le passé – il entend reprendre les choses en main et garder pour lui seul le privilège de toute initiative, qu'il s'agisse de durcir les positions ou de lâcher du lest. Ainsi faut-il interpréter l'absence d'allusion à la grève et sa tirade contre les Blancs libéraux qui ont rencontré, en juillet, à Dakar, des dirigeants du Congrès national africain interdit. Ainsi peut-on expliquer également les mesures annoncées à l'encontre de « certains membres d'ambassades » qui, à ses yeux, soutiennent ses adversaires.

Sur ce point précis, M. Botha n'avait guère besoin d'être plus explicite. La France figure en tête des nations occidentales ainsi visées sans être nommées, parce que la Fondation France-Libertés, présidée par Mme Danièle Mitterrand, a parrainé le colloque de Dakar, et parce que, peu de temps auparavant, le président de la République avait refusé de recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur sud-africain à Paris, pour protester contre le maintien en détention de Pierre-André Albertini, le coopérant français condamné à quatre ans de prison par la justice d'un bantoustan.

Face à chaque crise, le premier réflexe des dirigeants afrikaners est le raidissement. M. Pieter Botha, en outre, n'a jamais voulu tenir compte de l'avis de ces libéraux considérés comme des « traîtres » à la « tribu ». Il n'a jamais accepté, non plus, les pressions extérieures, même celles d'amis occidentaux qui, aujourd'hui plus que jamais, l'incitent au dialogue.

La grève actuelle des mineurs souligne les limites du raisonnement selon lequel les seuls maux dont souffre l'Afrique du Sud viennent de l'étranger. Face à tant d'intransigeance, milieux d'affaires et cercles religieux opèrent depuis de longs mois une marche arrière. M. Botha peut revendiquer le splendide isolement, mais son régime ne peut y survivre. Même si un compromis sur les avantages sociaux et les augmentations de salaires réclamés par les mineurs se dessine, il n'en demeure pas moins que les Noirs ont trouvé, dans leurs syndicats, un nouveau levier pour renverser le bastion de l'apartheid.

(Voir page 3 l'article de MICHEL BOLE-RICHARD.)

Mettant à profit la crise dans le Golfe

Moscou s'emploie à resserrer ses liens avec Téhéran

L'Union soviétique met à profit la crise dans le Golfe et le conflit qui oppose l'Iran aux puissances occidentales, pour resserrer ses liens avec Téhéran. Elle aurait même l'intention, si l'on en croit le « Wall Street Journal », de conclure avec le régime iranien un traité d'amitié analogue à celui qui la lie déjà avec l'Irak et la Syrie. Un représentant iranien a cependant confirmé l'accord sur l'oléoduc.

L'Iran et l'Union soviétique seraient sur le point de signer un traité d'amitié et de coopération militaire et économique, affirme le *Wall Street Journal* du vendredi 14 août, citant des informations recueillies à Téhéran auprès du journaliste Fereydoun Pezeshkan du *South-North News Service*.

M. Pezeshkan, qui fait état de sources proches des milieux diplomatiques est-européens de la capitale iranienne, affirme qu'un accord préliminaire a été conclu lors du récent voyage à Téhéran de M. Youli Vorontzov, vice-ministre des affaires étrangères soviétique, et que la signature solennelle du traité aura lieu en septembre lors d'une visite officielle de M. Edouard Chevardnadze, le chef de la diplomatie soviétique. Toujours selon M. Pezeshkan, l'URSS reçoit déjà des informations en provenance d'un centre d'écoutes installé dans la région du Golfe avec l'aide d'experts soviétiques.

Les milieux proches des pays est-européens, cités par le *South-North News Service*, indiquent que le traité soviéto-iranien sera de la même nature – bien que moins étendu – que ceux qui ont déjà été signés entre Moscou d'une part et ses deux alliés arabes, l'Irak et la Syrie, de l'autre.

Interrogé sur ces informations, un porte-parole du gouvernement iranien a refusé de démentir ou de confirmer l'éventuelle signature d'un traité d'amitié et de coopération irano-soviétique.

(Lire la suite page 5.)

2,3 % ou 2,4 % depuis le début de l'année

La hausse des prix a été modérée en juillet

Bonne surprise pour le gouvernement : la hausse des prix de détail a été modérée en juillet, un peu plus faible qu'on ne l'attendait. D'après les calculs provisoires de l'INSEE, l'augmentation par rapport à juin a été comprise entre 0,2 % et 0,3 %. Depuis janvier, la hausse serait de 2,3 % ou 2,4 %, ce qui toutefois représente déjà l'objectif que le gouvernement s'était fixé pour l'ensemble de l'année.

Malgré la hausse des loyers, malgré le renchérissement du pétrole, malgré la hausse du dollar, l'indice des prix du détail a augmenté de façon modérée en France en juillet.

Les calculs provisoires de l'INSEE aboutissent à une hausse comprise entre 0,2 % et 0,3 %. Il faudra attendre une dizaine de jours pour – au vu des résultats définitifs – analyser les différents postes de hausse et de baisse dans l'indice.

Une chose est sûre : la baisse de 2 % des prix du gaz domestique imposée par le gouvernement à GDF au 1er juillet a modéré la hausse. Si cette baisse n'a pas eu de conséquences très importantes sur l'indice de juillet, elle n'en est pas moins significative quant à l'augmentation annuelle des prix, puisque, depuis avril 1986, les tarifs du gaz auront diminué de 23 % pour les usagers domestiques individuels et de 29 % pour les usagers domestiques collectifs.

La bonne surprise de juillet est due probablement à la progression modérée des prix manufacturés. Elle permet à l'écart annuel d'inflation de se réduire avec la RFA (2,7 points après 3,1 points en juin), malgré des prix restés complètement stables en juillet outre-Rhin.

Les pouvoirs publics devront tout de même réviser leur objectif d'une hausse de 2,4 % des prix de détail, celle-ci étant exactement atteinte, alors que nous n'en sommes qu'au septième mois de l'année.

L'aide française au Tchad

Tout en désapprouvant la reconquête de la bande d'Aozou, Paris poursuivra son soutien logistique aux troupes de M. Habré dans le nord du pays.

PAGE 3

Les élections en Nouvelle-Zélande

Une partie plus difficile que prévu pour M. David Lange.

PAGE 4

La Suisse et la CEE

S'adapter, se rapprocher, dans la perspective du grand marché européen.

PAGE 18

Concordances des temps

Payer les députés...

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 20

«Forum de la paix» au Pérou

Le message d'Ayacucho

AYACUCHO
de notre envoyée spéciale

Le vétuste théâtre Cavero est plein à craquer. Les notables, chapeau mou et complet-veston, essaient de se frayer un chemin vers les premiers rangs, écartant ponchos et chullos des paysans, blousons de cuir et casques des mineurs. Pourtant, le programme de la rencontre – qui s'est tenue récemment – n'est guère divertissant. Pas de western spaghetti ou de mélodrame hindou qui font courir les provinciaux. L'affiche est plutôt rébarbative : « Forum Ayacucho XXIe siècle : paix, justice, développement ».

Seuls les invités de marque manquent à l'appel : les douze ministres, qui avaient pourtant confirmé leur présence, l'intraitable Jorge Sanchez, chef politique et militaire de la région, et Mgr Richter Prada, l'évêque conservateur.

Absent aussi, bien qu'au cœur du débat, le Parti communiste-Sentier lumineux, le PCP-SL, qui a élu Ayacucho comme berceau de la guérilla il y a tout juste sept ans. Le PCP-SL a fait savoir qu'il répudie *« ce forum de la fausse paix qui se nourrit du sang versé par le peuple »*, mais comme il se vante d'avoir partout *« cent mille yeux, cent mille oreilles »*, il doit bien avoir dépêché des émissaires.

A trois reprises, et par billets interposés, ceux-ci feront des observations au cours du débat sur la « sale guerre ». *« De quelle double violence parlez-vous ? »* écrit l'un d'eux. *Sur cent personnes, quatre-vingt-dix-neuf meurent à cause de la pauvreté, du sectarisme et de la militarisation. La violence provient de l'Etat. »* Puis : *« Il faut choisir entre la violence révolutionnaire, qui délivre, et la violence réactionnaire, qui asservit le peuple depuis des siècles. »* La dernière missive s'adresse directement au conférencier Raul Gonzales, un sociologue spécialisé dans l'étude du phénomène Sentier lumineux. C'est presque une menace : *« Avec qui êtes-vous ? Avec la révolution ou avec la contre-révolution ? »* Gonzales réplique : *« Nous sommes justement ici pour chercher une troisième voie, non violente, pour la paix, la justice, le développement. »* L'assemblée applaudit.

Le théâtre Cavero est peuplé de victimes des feux croisés de la guérilla et de l'armée. Les organisateurs du forum, des ingénieurs, ont une quarantaine de leurs qui ont été assassinés par le PCP-SL. *« Parce qu'ils endorment la conscience du peuple en rendant plus douce l'exploitation... »* Plus d'une centaine de personnalités locales ont déjà été tuées, et la plupart des maires, conseillers municipaux, préfets, juges, présents dans la salle sont sous le coup d'un arrêt de mort du Sentier lumineux.

Fermin Azparrent, vieux militant du Parti communiste orthodoxe, maire d'Ayacucho depuis novembre, est l'un de ces condamnés en sursis – des tracts l'accusent d'être une *« tête noire »*, une étiquette que le Sentier lumineux colle aux collaborateurs de l'armée.

A 100 mètres du théâtre, le bureau du maire est plongé dans une semi-pénombre. Les volets sont fermés. Mesure de précaution ? *« Non, non »*, se défend Fermin Azparrent sans trop de conviction.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelle agitation dans les prisons

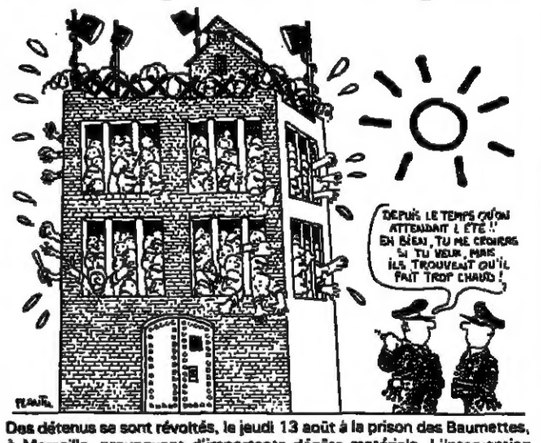

Des détenus se sont révoltés, le jeudi 13 août à la prison des Baumettes, à Marseille, provoquant d'importants dégâts matériels. L'intervention des forces de police a permis de rétablir l'ordre en fin d'après-midi.

Lire page 7

Le Monde

SANS VISA

■ La fête du Palio à Sienne. ■ Vacances et quotidien.
■ Profession : maître d'hôtel. ■ Gastronomie.
■ Escales. ■ Jeux.

Pages 9 à 12

36.15 TAPEZ
LEMONDE
24 heures sur 24, 365 jours par an

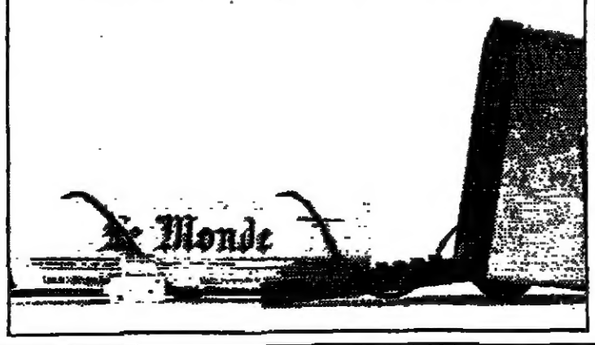

La rénovation du Théâtre des Champs-Elysées

La Caisse des dépôts parie sur la culture

La grande salle du Théâtre des Champs-Elysées, fermée lors de la saison 1986-1987, rouvrira ses portes le 23 septembre prochain, restaurée et modernisée. Un investissement prestigieux qui, à long terme, doit devenir rentable. C'est en tout cas le pari de la Caisse des dépôts, propriétaire du bâtiment et principal bailleur de fonds.

Avenue Montaigne, la façade du Théâtre des Champs-Elysées est toujours dissimulée sous une bâche. Dans la rue adjacente, des camions chargent des gravas. A l'intérieur, différents corps de métiers s'affairent à grand bruit, dans une odeur de ciment frais et de tissu neuf. Pourtant, dès la semaine prochaine, les premières répétitions vont avoir lieu dans la salle restaurée, après quatorze mois de travaux. Le 23 septembre, Georges Prêtre dirigera le *Benvenuto Cellini*, de Berlioz, l'oratorio donné le 31 mars 1913 pour l'inauguration du théâtre.

Après soixante-quatorze ans de replâtrages successifs, le bâtiment, premier monument du vingtième siècle à être entré dans le patrimoine historique – il a été classé en 1957 – avait besoin d'une solide rénovation. La Caisse des dépôts et consignations, son propriétaire, a bien fait les choses.

Côté public, tout a été remis en état avec un soin maniaque. Mais derrière le rideau, le bouleversement est total. Le Théâtre des Champs-Elysées est aujourd'hui l'un des plus modernes d'Europe.

En face des maronniers de l'avenue, les bas-reliefs de Bourdelle ont été dépoussiérés et la marquise refaite. Le soir, un nouvel éclairage doit mettre en valeur les frises du sculpteur. Dans le hall, on a refait le dallage de marbre longtemps dissimulé sous un tapis rapé.

Les parois, débarrassées de leur badigeon coquille d'œuf ont retrouvé leur décor de stuc et de pierre. La moquette de l'altrium, avec ses motifs amarante liserés vert-brun sort des ateliers d'Aubusson. Elle est identique à l'ancienne. Les bars parasites disparaissent dans le coffrage des murs. Des vitrines peuplent les foyers déserts des étages supérieurs.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 13.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Payer les députés...

L'indemnité parlementaire fait traditionnellement l'objet de plaisanteries. « Prix de la démocratie », elle permet de ne pas réserver les sièges de député ou de sénateur à des candidats fortunés. Mais elle ne résout pas la question du financement des partis politiques.

par Jean-Noël Jeanneney

LE 22 novembre 1906, vers 14 h 30, Charles Benoist, député modéré du sixième arrondissement de Paris, professeur d'histoire constitutionnelle à l'Ecole libre des sciences politiques, publiciste apprécié à droite, se rendait à pied vers le Palais-Bourbon, par le boulevard Saint-Germain, lorsqu'il aperçut soudain de l'autre côté de la chaussée un de ses collègues, élu radical de la Nièvre, nommé Claude Goujat. « *Je ne lui avais auparavant que très rarement adressé la parole*, raconte Benoist dans ses Mémoires, *mais il était ému, chauffé et littéralement vibrant. « Tandis que vous vous promenez, me » dit-il, nous avons travaillé pour vous. » Vous avez à présent 15000 F ! » Je » fus littéralement cloué sur » place...* (1) »

Une dizaine de minutes plus tôt en effet, la Chambre a voté à main levée et à l'improviste (la question n'était pas à l'ordre du jour) l'augmentation de l'indemnité parlementaire de 9000 à 15 000 francs par an, après avoir entendu le président de sa commission de comptabilité, le docteur Baudon, lire à voix précipitée un rapport qui ne fut suivi d'aucun débat. Moins d'une quarantaine de députés étaient présents en séance. A peine une heure plus tard, le Sénat a procédé de la même façon. Passez muscade ! Le souci de régler l'affaire par escamotage ne fait de doute pour personne, et Charles Benoist peut observer avec pittoresque, mais non sans pertinence : « *Ce n'est pas autrement qu'une coquette pauvre dérobe un coupon de dentelle au Louvre ou au Bon Marché.* »

Ceux qui firent agir ainsi le Parlement à la dérobée étaient bien naïfs s'ils pensaient qu'on pourrait faire l'économie d'un grand débat national. Enchantée de l'aubaine, la presse de droite, hostile aux radicaux au pouvoir, s'enflamma : le bruit fut si fort que tant l'une que l'autre Assemblée se virent contraintes, avant de confirmer l'augmentation, d'organiser un débat *a posteriori* sur l'affaire – et cette fois sans rien dissimuler. Jusqu'à la guerre, l'attaque contre les « quinze millistes », les « Q.M. », fut une constante dans le combat des droites. L'esprit public n'y fut pas toujours insensible (2).

Soit, dira-t-on. Mais quel écho aujourd'hui ? Voici belle lurette – depuis la Quatrième République – qu'on a eu la sagesse de lier l'indemnité parlementaire au traitement des conseillers d'Etat, pour éviter à la représentation nationale la résurgence d'une controverse dégradante et propre à nourrir les formes les plus frustres de l'antiparlementarisme. Et pourtant il n'existe guère, en réalité, de question plus actuelle. Il suffit, pour s'en persuader, de considérer ce qu'enseigne l'affaire Nucci, parmi d'autres aspects de l'épisode, quant au péril qui résulte pour la démocratie du flou entourant encore le financement des dépenses d'un parlementaire : ce dont témoigne, que les griefs faits à l'ancien ministre de la coopération soient fondés ou non, la prudence de tout le milieu politique.

LE plus facile, dès 1906, c'est la goguenardise simplette de la droite et d'une partie de l'extrême gauche. On rit gras, à l'époque, du mot ironique qu'eut Joseph Lasies, député nationaliste du Gers (qui n'était pas riche !), quand il apprit à son arrivée à la Chambre que son traitement venait d'être augmenté de plus de 66 % : « *Mon indignation*, s'écria-t-il, *n'égale que ma satisfaction !* (3) »

Dans le tohu-bohu de l'opposition de droite, la démagogie trouve l'occasion des plus faciles débordements (le ressort que l'on fait jouer ainsi, tout vulgaire qu'il soit, n'est pas sans efficacité : en 1907, lors d'une élection partielle dans la Drôme, un candidat qui, pour tout programme, promit de distribuer les 6000 francs supplémentaires à ses électeurs fut élu triomphalement (4).

Citons au hasard. A la Chambre, le 30 novembre, le marquis de Rosanbo s'exclame : « *Vous n'avez qu'à vous promener sur les boulevards, dans les gares de chemin de fer, à prendre un fiacre, et vous verrez si on l'apprécie, votre loi !* (5) » Quant à Louis Le Provost de Launay, sénateur conservateur des Côtes-du-Nord, et très hostile à la République, il s'écrie à la tribune du Luxembourg : « *Ce n'était pas le moment* (...). *parce qu'il y a autour de nous et à côté de nous des misères créées par la politique gouvernementale* (Très bien !) (...) *Je veux parler de ces malheureux qui ont été expulsés de leur couvent avant-hier, et hier de leur séminaire...* (6) » Et Eugène Brager de la Ville-Moysan, autre sénateur de droite : « *C'est dans les milieux populaires, où les ouvriers se rencontrent, dans les cabarets, chez les petits coiffeurs* (exclamations ironiques à gauche) (...) *que l'indignation a été la plus grande...* (7) »

Le prix de la démocratie

Contre la démagogie sans pudeur, l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, homme de droiture et de désintéressement, interpelle la droite en ces termes, en 1909 : « *Je suis un quinze milliste avoué !* (...) *Je ne suis pas de ceux qui, après avoir levé la main, ont entrevu dans cette question des 15000 francs une arme électorale, que j'appellerai une arme indigne !* (...) *Je regrette que sur la terre de France il se rencontre un groupe d'hommes politiques* (...) *qui va aux élections sans programme positif, les mains vides, uniquement avec l'argument des 15000 francs* (8). »

En fait, le clivage ne recouvre pas la coupure de la droite et de la gauche. Ainsi le Parti socialiste de l'époque (PSU-SFIO) se coupe-t-il en deux. A la tribune de la Chambre, deux de ses élus ouvriers, Albert-Poulain et Jean Bouveri, viennent plaider, l'un pour les 15000 francs, l'autre contre eux. « *Je suis sûr*, dit le premier, *que le corps électoral sera à peu près unanime à dire, avec son bon sens populaire : si l'on veut avoir de bons ouvriers, il faut les payer...* » Et le second : « *Je suis bien tranquille vis-à-vis de mes électeurs, qui* (...) *savent qu'avec l'indemnité parlementaire on peut tout juste joindre les deux bouts. Mais* (...) *je déclare franchement que ma situation de député à 9000 francs est encore supérieure à celle de mineur que j'occupais* (9). » A telle enseigne que Jean Jaurès, placé devant ces discordes intestines, dut proposer en forme de compromis que l'on repoussât la décision jusqu'à ce que la commission du suffrage universel se fût prononcée sur la représentation proportionnelle – proposition à vrai dire un peu bancale et qui n'eut pas de succès...

On n'a pas trop de peine à se faire une idée assez précise du budget d'un député. Non seulement, il lui est à peu près impossible, si l'idemnité est sa seule ressource, de faire quelques économies pour le cas d'une défaite électorale après laquelle il peut avoir des difficultés à retrouver son métier antérieur, mais, pendant le mandat même qu'il exerce, nul doute qu'il vive assez mal s'il n'a pas de fortune personnelle. Dans son rapport... expéditif du 22 novembre 1906, le docteur Baudon rappelle de façon convaincante que les 9000 francs annuels ont été fixés par la Seconde République, en 1849, et que le chiffre a été repris tel quel en 1871 (alors que l'Empire l'avait porté à 12500 francs, plus une indemnité spéciale de 2500 francs par mois pour les sessions extraordinaires). Or, depuis soixante ans, le coût de la vie a fait plus que doubler. Les 9000 francs (dont les statisticiens nous disent qu'ils correspondent à peu près à 80 000 F de 1987) sont à rapprocher des 35000 francs qu'un préfet touche à l'époque (un recteur, 16000 francs, un professeur de faculté 11 000).

Charles Benoist lui-même, tout hostile qu'il soit à la décision de 1906, ou en tout cas à la procédure suivie, admet, lui qui est député de Paris, que sur ses collègues des départements pèse un poids très lourd : « *Ils doivent prendre un second domicile à Paris, tout en gardant le premier en province ; ils doivent généralement délaisser leur métier ; médecins ou avocats, en tout cas médecins, abandonner leur clientèle (lorsqu'ils en ont une) ; ils sont assaillis de quémandeurs et de mendiants ; toutes sortes d'associations avides et gourmandes se pendent à leur sonnette ; leur correspondance, ne fût-ce que pour répondre aux demandes de démarches et de subventions, exige un secrétariat. Et je ne dis pas tout. J'omets le bouleversement d'habitudes, la révolution morale, qui transforment à leur dam l'homme qui vient ou revient tard à Paris. Sa femme qui souvent n'y avait point vécu, ses enfants lâchés de leur froid collège sur ce pavé brûlant, tout ce « petit monde ancien », ancien par ses idées ou par ses préjugés, qui s'imagine qu'un député, anonyme hors de son arrondissement, est quelqu'un ici, et que la souveraine élégance de la vie parisienne est aux terrasses des brasseries de la rue Royale* (10). »

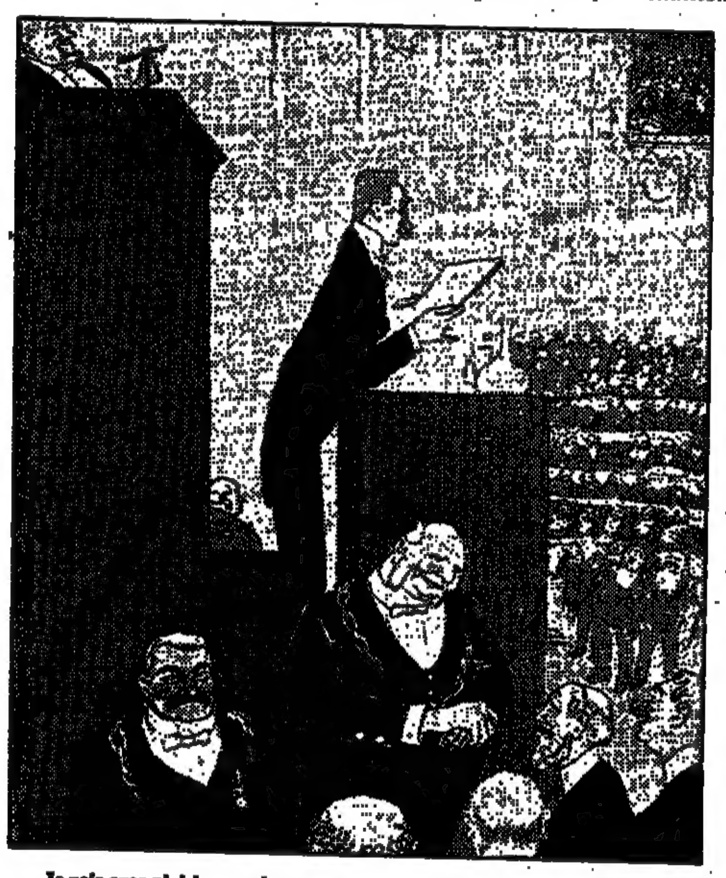

— Je vois avec plaisir, messieurs, que cette proposition d'augmenter notre traitement ne rencontre pas la moindre opposition. C'est une mesure qui s'impose !

— Augmenter les cantonniers... Vous ruinez la France ! Vous nous menez tout droit à la faillite !

(Caricatures de Grandjean parues dans l'Assiette au beurre, *novembre 1907.)*

Benoist raconte aussi que, si le président de la Chambre, l'austère Henri Brisson, s'était résolu à soutenir l'augmentation, c'est parce qu'on lui avait montré la liste des saisies-arrêts pratiquées sur les traitements : « *Elle était si longue qu'il s'était, à contrecœur, incliné...* »

LE problème est aggravé, à mesure que les partis se structurent, par les cotisations lourdes qu'ils commencent à demander à leurs parlementaires. Or les partis de gauche, les radicaux et surtout les socialistes, plus pauvres par nature, exigent davantage. Au congrès de Nancy, en août 1907, la SFIO décide que députés et sénateurs lui reverseront la moitié de l'augmentation votée en 1906, soit 3000 francs par an !

Voici le cœur de la question : s'il faut que les citoyens consentent à payer le prix de la démocratie, c'est parce que c'est la seule façon d'éviter l'inégalité des chances entre les riches et les pauvres (individus et partis) devant le suffrage universel.

« *Ah !* s'écrie le député radical Jacques Chaussié, *je comprends les privilégiés qui préconisent le mandat gratuit ! C'est une tactique pour que personne en dehors d'eux ne puisse prétendre à la direction des affaires du pays, qu'ils dirigeront ainsi tout à leur aise dans l'intérêt de leur classe sociale. C'est, selon le mot fameux : « Silence aux pauvres !* (11) » Ce parlementaire est un peu grandiloquent, mais il sonne juste, en somme.

Les grands ancêtres de la Première République avaient d'emblée compris cela, et, lorsque la Convention décida de doubler le traitement de ses membres, le 23 nivose an III, Cambon l'expliqua fort bien, affirmant que c'étaient la noblesse et le clergé qui, « *pour éloigner les pauvres* », n'avaient fait décréter en 1789 qu'une indemnité de 18 livres (12). Et Jean Jaurès reprend efficacement le même argument démocratique quand il s'écrie : « *C'est avec une sorte de stupeur que, dans* les Débats, *où les hommes infiniment distingués qui les rédigent avaient, j'imagine, quelle que soit leur modération, fini par accepter le principe même de la démocratie, j'ai vu se reproduire la pure politique censitaire : « Oui, disent-ils, la » condition matérielle des députés est » difficile ; mais nul n'est obligé d'être » député. » C'est la formule de l'oligarchie bourgeoise essayant de s'imposer à la souveraineté nationale* » (13). »

Ne pas payer assez les élus du peuple, c'est les exposer aux tentations multiformes des diverses corruptions. « *Comment !* dit Clemenceau, président du conseil, le 12 juillet 1909, pour répliquer à ceux qui ne cessaient de lancer les 15000 francs au visage de son gouvernement, *comment ! voilà un homme qui est dans sa province, il a obtenu des diplômes, il est entré dans une carrière libérale, il se livre enfin à un travail quelconque – car il y a ici des hommes appartenant à tous les rangs de la société. Vous le faites venir à Paris avec sa femme et ses enfants et vous ne lui accordez aucun dédommagement ! A quelles tentations allez-vous le livrer ? Vous lui donnez la puissance publique et vous le réduisez à la misère...* »

Déjà, en juin 1836, quand le député Glais-Bizoin déposait une proposition de loi pour rétablir l'indemnité que le système censitaire avait supprimée, il rappelait ceci : « *En 1814, lorsqu'on s'occupait de la composition de la Chambre, un illustre diplomate demanda ce qu'on donnerait aux députés : Mais rien ! répondit la majorité du conseil – Rien ? répondit l'homme habile, rien ?, alors ils coûteront bien cher !* (14) »

LES leçons du débat de 1906 sont aussi actuelles que jamais. La politique coûte, et le citoyen doit y pourvoir. C'est le devoir des hommes publics de l'expliquer au public en lui démontrant que l'hypocrisie entraîne ici son bon lot d'effets pervers. Mais on doit d'un même mouvement souligner, en 1906 comme aujourd'hui, que cette démonstration peut emporter la conviction seulement si l'on s'assure aussi des moyens que ces frais soient maintenus dans des limites maîtrisées. Jaurès l'avait bien vu quand il disait : « *La surenchère illimitée des dépenses électorales, c'est un des plus sérieux obstacles à l'exercice loyal et probe de la souveraineté* (15). »

Le financement des partis politiques

La gauche, dans la période précédant 1981, paraissait avoir compris tout cela. Mais quand elle parvint au pouvoir elle ne prit en main le dossier que trop tard dans le déroulement de la législature pour être en mesure de faire voter la réglementation que beaucoup de démocraties voisines ont mise en pratique avec succès.

Ensuite la décision que comportait la loi Léotard d'août 1986 d'autoriser, pour la première fois, la publicité politique à la télévision ne pouvait apparaître, en l'absence de législation sur l'argent en politique, et parce qu'elle était destinée à provoquer une hausse exorbitante des coûts, que comme la certitude d'une éclatante régression civique. « Silence aux pauvres ! » Le Parlement a eu très heureusement, au mois de juin dernier, le courage de revenir sur sa décision première, mais le problème reste entier. Quand ils débattirent de ces questions en février 1980, Pierre Messmer, ancien premier ministre post-gaulliste, et Pierre Mauroy, futur premier ministre socialiste, divergèrent d'opinion sur le financement public des partis politiques : le premier n'en voulait pas, contrairement au second. Mais tous deux se rejoignirent pour prôner un strict plafonnement des dépenses électorales. L'un et l'autre souhaitaient une loi à ce sujet avant les présidentielles de 1981. On attend toujours, et probablement faut-il craindre que l'actualité de 1906 ne perdure encore quelque temps (16).

(1) Charles Benoist, *Souvenirs*, t. III, 1902-1933, Paris, Plon, 1934, p. 134-136.
(2) Cf. Teissié-Sonier, *l'Indemnité parlementaire en France*, Paris, 1910, et surtout Pierre Guiral et Guy Thuillier, *la Vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914*, Paris, Hachette, 1980, p. 106-114.
(3) Cité par Georges Bonnefous, *Histoire politique de la IIIe République*, t. I, *L'avant-guerre*, Paris, PUF, 1965, p. 46.
(4) Guiral et Thuillier, *op. cit.*, p. 111.
(5) *J. O.*, Débats de la Chambre, p. 2814.
(6) *J. O.*, Débats du Sénat, p. 1166, 20 décembre 1906.
(7) *Ibid.*, p. 1167.
(8) *J. O.*, Débats de la Chambre, 21 octobre 1909.
(9) *Ibid.*, 30 novembre 1906, p. 2812 et 2816.
(10) Charles Benoist, *op. cit.*, p. 134-135.
(11) *J. O.*, Débats de la Chambre, 30 novembre 1906, p. 2813.
(12) On trouve d'utiles renseignements dans une brochure électorale du Parti radical, *l'Indemnité parlementaire, son historique. Opinions sur les Quinze Mille*, Paris, 1910, 32 p.
(13) *J. O.*, Débats de la Chambre, 30 novembre 1906, p. 2816-2817.
(14) Parti radical, brochure citée p. 6.
(15) *J. O.*, Débats de la Chambre, 30 novembre 1906, p. 2817.
(16) *Le Point*, nº 387, 18-24 février 1980, p. 47-49.

Prochain article : les socialistes et l'alliance du centre
(numéro du 17 août daté 18)

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Tout en désapprouvant
la reconquête de la bande d'Aozou

Paris poursuivra son aide logistique aux troupes de M. Habré dans le nord du Tchad

La crise tchadienne a donné lieu à une explication, le jeudi 13 août, entre le président Mitterrand et M. André Giraud, le ministre de la défense. Les deux hommes avaient en effet tenu des propos qui pouvaient paraître contradictoires au début de la semaine.

Lundi, le président de la République avait notamment fait savoir qu'il désapprouvait la reconquête de la bande d'Aozou par les forces de M. Hissène Habré et avait ajouté : « *Le dispositif militaire français reste conforme aux décisions déjà prises par les autorités responsables. Pas au-delà.* » Traitant du même sujet, M. Giraud avait déclaré mercredi que « *la France ne s'interdit aucun moyen militaire au Tchad* », laissant entendre que des opérations pourraient avoir lieu au nord du 16e parallèle, mais certainement pas dans la bande d'Aozou puisque la France est favorable, pour régler ce litige, à un arbitrage international.

En sortant de l'Elysée, jeudi matin, M. Giraud s'est déclaré « *tout à fait d'accord* » avec le président de la République. Renseignements pris, il semble bien que ce soit le cas. On fait en effet remarquer, de bonne source, que c'est volontairement que M. Mitterrand n'a pas cité lundi la « ligne rouge » que constitue le 16e parallèle car cette ligne n'a plus de sens depuis que les troupes de M. Hissène Habré ont reconquis le nord du Tchad. La Libye ne doit donc pas se sentir libre de bombarder la zone septentrionale du Tchad, et la France apportera s'il le faut son aide pour mettre un terme à ces bombardements. Ce que Paris s'interdit, en revanche, c'est d'apporter une aide logistique aux unités tchadiennes ayant reconquis la bande d'Aozou.

Les bombardements libyens

Sur le terrain, les bombardements libyens se poursuivraient. Ainsi, le haut commandement de l'armée tchadienne a annoncé, jeudi 13 août, qu'une grande partie de la localité d'Aozou, reprise samedi 8 août par les forces de N'Djamena, était en feu à la suite des bombardements incessants des avions libyens. Toujours selon les Tchadiens, l'aviation libyenne aurait attaqué de nouveau l'avant-poste d'Ounianga-Kébir, dans le nord-est du pays.

L'offensive diplomatique des deux parties se poursuit. Ainsi, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a déclaré jeudi à Lomé que le président Hissène Habré était prêt à rencontrer le colonel Kadhafi à tout moment. « *La libération de notre territoire d'Aozou*, précisa-t-il, *ne nous empêche pas de poursuivre notre politique de bon voisinage avec le pays frère qu'est la Libye, car nous ne confondons pas le peuple libyen et le colonel Kadhafi avec son régime.* » Le chef de la diplomatie tchadienne a précisé que son pays était prêt à discuter avec la Libye des conditions de vie, du bon voisinage, et de la coexistence pacifique entre les deux pays. De son côté, l'ambassadeur de Libye à Paris, M. Hamed el Houdeiri, a affirmé jeudi que son pays était prêt à accepter « *une médiation pour réduire la tension* » dans la région, mais à l'exclusion de toute discussion sur la bande d'Aozou « *qui est libyenne* ». « *Nous accusons les Etats-Unis*, a-t-il aussi ajouté, *d'avoir suscité la prise d'Aozou pour tenter de déstabiliser la Libye. Les Etats-Unis n'ont jamais caché qu'ils voulaient nous créer des problèmes. Ils ont essayé par le nord et maintenant ils essaient par le sud.* »

Cette intransigeance de Tripoli en ce qui concerne la bande d'Aozou donne peu de chances aux différentes tentatives de médiation susceptibles d'intervenir, comme celle de l'Algérie, qui pourrait tenter de convaincre la Libye de soumettre le cas du territoire litigieux à une juridiction internationale.

AFRIQUE DU SUD

Le président Botha revient sur sa promesse d'organiser des élections en 1989

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Botha n'a pas tenu sa parole. Il a annoncé, jeudi 13 août au Parlement, qu'il n'y aura pas d'élections à la Chambre blanche en 1989 comme il l'avait pourtant assuré en dissolvant cette Chambre au début de l'année, ce qui avait conduit au scrutin du 6 mai, remporté de haute main par son parti, malgré une forte poussée de l'extrême droite.

Le chef de l'Etat a expliqué qu'il serait « *injuste* » pour la formation dirigeante, le Parti national, de ne pouvoir aller au terme du mandat habituel de cinq ans et que, d'autre part, les électeurs devaient avoir la possibilité de juger leurs représentants sur une période normale.

Au cours de la même intervention, le président de la République — qui a proposé la libération de M. Govan Mbeki, soixante-dix-sept ans, qui purge une peine de prison à vie avec M. Nelson Mandela — s'est violemment pris à la délégation d'Afrikaners qui, en juillet, à Dakar, a rencontré l'ANC (Congrès national africain) (*le Monde* du 14 juillet). Il les a qualifiés d'« *idiots utiles* [à l'ANC] », pour reprendre la formule de Lénine, les accusant de vouloir « *saboter les initiatives de réforme du gouvernement ainsi que sa légitimité et sa souveraineté* ». Utilisant les termes de « *safari* » et de « *cirque* », il a fustigé la « *naïveté* » de « *ces pèlerins (...) utilisés pour promouvoir les objectifs de la première phase de la révolution* ».

Pour M. Botha, les entretiens de Dakar « *n'ont pas du tout permis de résoudre les problèmes compliqués de l'Afrique du Sud, ils les ont seulement aggravés et prolongés* ». Dorénavant, a-t-il souligné, le gouvernement « *ne fermera pas les yeux* » sur les « *crédules dakarites* », bien qu'il eût laissé M. Frederik Van Zyl Slabbert et ses amis entreprendre ce voyage sans rien dire.

Le chef de l'Etat a annoncé que des mesures allaient être prises. Tout d'abord, un contrôle plus strict de la délivrance des passeports pour ceux qui « *collaborent avec les ennemis de l'Afrique du Sud* ». « *Le passeport n'est pas un droit*, a déclaré le président, *c'est un privilège.* » Ensuite, le création d'une commission d'enquête pour examiner les activités et le financement des organisations extra-parlementaires. Des dispositions doivent être prises pour réglementer plus sévèrement « *le flux des fonds en provenance de l'étranger utilisés pour saper l'Etat* ». Enfin, des mesures seront adoptées à l'encontre de « *certains membres d'ambassades spécifiques* » en Afrique du Sud. M. Botha n'a pas précisé lesquelles.

Répondant au chef de l'Etat, M. Van Zyl Slabbert a affirmé qu'il était « *triste, à ce moment crucial de notre histoire, de voir le président de la République consacrer autant de temps, d'une manière indigne, à une affaire dont le but essentiel était de promouvoir la compréhension, de se débarrasser de stéréotypes et d'explorer les possibilités de négociations* ». Le créateur de l'Idasa (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud), organisme directement visé par les restrictions en cours d'examen, a fait remarquer : « *Bien que M. Botha affirme que son gouvernement soit favorable à la négociation, celui-ci ne crée pas les conditions nécessaires ni ne déclare avec qui il est prêt au dialogue.* »

M. Slabbert a reproché au chef de l'Etat de prendre prétexte de la violence pour refuser de s'engager sur le chemin de véritables pourparlers. A ce propos, M. Botha a déclaré que l'état d'urgence resterait en vigueur « *aussi longtemps que les révolutionnaires continueraient de créer des troubles* ». Il a réaffirmé que le Conseil national était « *l'instrument approprié pour élaborer le futur constitutionnel du pays* ». Il espère que le texte définitif pourra être adopté « *si possible* » au cours de l'actuelle session parlementaire et a confirmé que les Noirs urbanisés pourraient élire leurs représentants à cet organisme, seul et unique outil du dialogue pour le pouvoir, même s'il est rejeté par tous les leaders reconnus de la communauté noire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Pamplemousses contre l'apartheid.** — Un commando d'une quarantaine de membres de la CGT a déversé, jeudi 13 août, devant le ministère français des affaires étrangères plus de 150 colis de pamplemousses et d'oranges en provenance d'Afrique du Sud. Le bureau confédéral du syndicat appelle d'autre part à une manifestation lundi 17 août devant l'ambassade de la République sud-africaine à Paris pour soutenir les mineurs en grève et demander la libération de Pierre-André Albertini, le coopérant français condamné à quatre ans de prison.

Selon
un organisme indépendant

300 000 mineurs seraient en grève

La grève des mineurs, qui a débuté le 9 août, se poursuit dans tout le pays. Si les représentants du patronat affirment que le mouvement commence à s'essouffler, le secrétaire général du syndicat national des mineurs (NUM) estime, pour sa part, que la grève est en train de faire tache d'huile.

Selon les experts d'un organisme indépendant, le *Labour Monitoring Group*, 300 000 mineurs auraient cessé le travail, ce qui se rapproche davantage des estimations des syndicats — 350 000 grévistes — que de celles des employeurs (moins de 200 000). Les deux parties se rejettent aussi la responsabilité des incidents qui émaillent le conflit. Ainsi, on apprenait, vendredi 14 août, que la police sud-africaine avait fait évacuer par la force des mineurs en grève d'une mine d'or à Ergo, à l'est de Johannesburg, en tirant des balles de caoutchouc et des grenades lacrymogènes, faisant sept blessés, selon le syndicat, et un seul, selon les forces de l'ordre, qui ont arrêté en outre 23 personnes. (*AFP, Reuter.*)

Asie

INDE

Sécheresse et inondations : des centaines de victimes

En raison de la grave sécheresse qui affecte plusieurs Etats de l'Inde, tandis que d'autres sont éprouvés par des inondations, M. Rajiv Gandhi a renoncé, à une tournée d'une semaine qu'il devait faire, à compter du 24 août, en Allemagne de l'Ouest, en Hongrie et en Yougoslavie.

NEW-DELHI
de notre correspondant

On l'appelle *el lilio*. C'est le nom d'un phénomène encore mal connu et dont les conséquences sont d'ores et déjà dramatiques pour une partie de la population indienne victime d'une sécheresse persistante. *el lilio* » prend la forme d'une montée de la température, qui empêche les nuages de mousson de se diriger vers l'Inde. La presse indienne parle de la plus grave sécheresse enregistrée depuis un siècle, notamment dans les Etats de l'ouest. Le paradoxe fait que, dans les Etats de l'est, ce sont les inondations qui provoquent des ravages. Dans les deux cas — sécheresse et pluies diluviennes, — les conséquences économiques sont désastreuses.

Le gouvernement a créé un comité de crise chargé de surveiller en permanence l'évolution de ces deux fléaux naturels ; un plan d'urgence a été mis au point pour importer plusieurs centaines de milliers de tonnes d'huile comestible, et des stocks de denrées alimentaires vont être acheminés vers les régions les plus affectées. Des mesures sont prises pour distribuer de l'eau potable dans les zones les plus désertiques alors que, dans les régions de l'est, l'armée, équipée de bateaux et d'hélicoptères, est mobilisée pour sauver les victimes des inondations. Ces décisions donnent cependant l'impression d'être prises en catastrophe, et, au Parlement, l'opposition a dénoncé l'incapacité du gouvernement à prendre à temps les mesures d'urgence.

A Delhi, les files d'attente se forment devant les centres de distribution d'eau potable, où des batailles rangées se produisent parfois. Les prix des denrées alimentaires, notamment les légumes, connaissent depuis quelques semaines une augmentation atteignant 40 %. Au Pendjab et dans le Haryana, greniers à grain de l'Inde, on prévoit que le volume des récoltes sera amputé de plus de 30 %. La situation est également jugée dramatique en Orissa, où l'on parle de la mort de cent dix enfants depuis deux mois.

Les autorités indiennes ont pris des dispositions pour détourner au profit de l'agriculture une partie de l'électricité consommée par l'industrie, avec ce que cela suppose comme conséquences pour ce dernier secteur.

Dans l'est du pays, les inondations ont déjà fait cent cinquante-deux morts en Uttar-Pradesh et dans le Himachal-Pradesh, alors qu'au Bihar, en Assam et au Bengale (où l'on cite le chiffre provisoire de cent trente morts), trois millions de personnes ont dû fuir leurs habitations dévastées par les inondations, et que certains districts sont totalement coupés du reste du pays. De l'autre côté de la frontière, au Népal, des pluies torrentielles ont déjà provoqué la mort de cent quatre-vingt-quatre personnes.

LAURENT ZECCHINI.

La Société anti-esclavagiste de Londres dénonce l'exploitation des enfants

GENÈVE
de notre correspondante

La Société anti-esclavagiste de Londres, une des plus anciennes organisations humanitaires, vient de présenter au groupe de travail des Nations unies sur l'esclavage un important rapport sur le travail des enfants en Inde. Ce document évoque le cas de l'industrie de confection des tapis en Inde, dont le personnel est composé pour moitié au moins d'enfants, surtout des garçons, âgés de six à quinze ans. C'est une industrie à forte densité de main-d'œuvre ; c'est aussi une industrie dangereuse en raison des poussières de laine et des émanations de teinture qui contaminent l'atmosphère des ateliers.

L'emploi d'enfants de moins de quatorze ans est interdit — en vain — par la Constitution indienne aussi bien que par des règlements d'application dont le plus récent a été édicté en 1986. Au surplus, la durée du travail dans cette industrie excède celle qui est prévue de façon générale par la loi : les enfants travaillent au moins huit heures par jour dans des locaux sombres et mal aérés. Pour encourager l'exportation des tapis, le gouvernement indien a créé des centres de formation où des enfants apprennent le métier ; selon les chiffres officiels, on en forme ainsi 30 000 par an. Ces centres seraient cependant devenus de nouveaux locaux d'exploitation commerciale dont profitent les propriétaires d'ateliers de tissage ; les enfants qui y travaillent, considérés comme stagiaires, ne perçoivent pas de salaire.

En 1984, la Cour suprême de l'Inde, saisie par le Front de libération de la servitude (Bonded Liberation From of India) au nom des familles d'une trentaine d'enfants qui auraient été enlevés et soumis au travail forcé, avait nommé deux enquêteurs. Leur rapport révéla que, selon une pratique courante, dans la partie orientale de l'Etat de l'Uttar-Pradesh et les régions voisines, des enfants sont littéralement livrés par des intermédiaires à des confectionneurs de tapis en échange d'un prêt consenti à leurs parents à qui l'on promet que les jeunes travailleurs vont rapidement gagner suffisamment d'argent pour que les sommes empruntées puissent être remboursées. En fait, les salaires sont retenus indéfiniment au titre de frais d'apprentissage ou de logement (alors que l'enfant dort en règle générale par terre dans les couloirs de l'atelier) ou encore d'amendes infligées sous prétexte de fautes dans l'exécution du travail. Des cas de violences ont été signalés à la justice. Par crainte de représailles, les parents hésitent à reprendre leurs enfants.

La Société anti-esclavagiste recommande que le gouvernement indien veille à faire appliquer la législation en vigueur et, le cas échéant, en promulgue une nouvelle compte tenu des conclusions de la commission d'enquête nommée par la Cour suprême.

ISABELLE VICHNIAC.

CORÉE DU SUD

Les grèves continuent de s'étendre

Séoul, (*AFP, Reuter*). — Les grèves se sont étendues, le vendredi 14 août en Corée du Sud. Entretemps les dirigeants syndicaux ont brandi la menace d'une grève nationale des conducteurs d'autobus.

La police a rapporté que deux mille mineurs avaient saccagé la ville minière de Taebaek, jeudi soir, s'en prenant aux domiciles des cadres de la mine et aux locaux de celle-ci, mais on ne fait état d'aucune victime. Un peu plus tôt, la police avait tiré des gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de mineurs occupant une gare dans la localité voisine de Chongson.

Des responsables du ministère de l'énergie ont indiqué que, vendredi, quinze puits étaient en grève et que des conflits avaient été réglés dans quinze autres puits. Au total, ce sont deux cent cinquante entreprises qui, vendredi, étaient en grève ou dont l'activité était perturbée par des conflits sociaux. La pénurie de pièces détachées a entraîné la fermeture des cinq constructeurs d'automobiles du pays.

Les dirigeants du syndicat des conducteurs d'autobus ont brandi la menace d'une grève à l'échelon national si la direction ne leur accordait pas, d'ici à la fin du mois, de substantielles augmentations de salaires. Des responsables du ministère du commerce ont estimé de leur côté que, ces deux dernières semaines, les grèves ont déjà coûté 120 milliards de wons (150 millions de dollars) à la production, et 60 millions de dollars aux exportations.

L'Institut de développement de la Corée, groupe de recherches gouvernemental, a estimé vendredi que les hausses salariales obtenues par les grévistes diminueraient les exportations et entraîneraient inflation et chômage. Selon des responsables du ministère du travail, les entreprises sud-coréennes ont déjà augmenté les salaires de 7,5 % en moyenne cette année. M. Roh Tae-woo, président du Parti de la justice démocratique au pouvoir, a cependant estimé jeudi, dans une conférence de presse, que les grèves en faveur d'une augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail étaient justifiées. « *Dans le passé, le gouvernement a mis l'accent sur la croissance au détriment des dépenses en faveur des travailleurs. Maintenant, nous avons atteint le point où nous devrions appuyer la demande des travailleurs pour des salaires plus élevés* », a-t-il dit.

Enfin, douze personnes au moins sont mortes et cinquante autres ont été grièvement blessées vendredi par une forte explosion dans une décharge de produits chimiques à l'ouest de Séoul. Dix ouvriers ont été tués dans un entrepôt voisin par la déflagration qui a brisé les vitres de l'aéroport de Séoul et des habitations à 4 kilomètres à la ronde, a indiqué la police. Deux enfants sont morts dans des incendies, provoqués par l'explosion, qui ont détruit six maisons.

Des milliers d'habitants ont été évacués. La police craint que des milliers de tonneaux de produits explosifs enterrés sous la décharge ne prennent feu à leur tour. La décharge contient notamment du méthanol et du dissolvant. Le trafic aérien n'a pas été interrompu. On ignorait, vendredi en milieu de journée, la cause de l'explosion.

Diplomatie

ONU

Un expert roumain des droits de l'homme a disparu

GENÈVE
de notre correspondante

La trente-neuvième session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, qui se tient à Genève, du 10 août au 4 septembre, vient de connaître, après quelques jours de routine administrative, un incident de taille : l'un de ses membres, renommé pour ses efforts sur la question des « *disparitions involontaires ou forcées* », l'expert roumain Dumitru Mazilu, a lui-même disparu. Quant à son suppléant, M. Mircea Nicolae, il était également absent.

Personne n'a eu de nouvelles directes, ni de M. Mazilu ni de sa famille, depuis des mois. Toutes les tentatives pour entrer en contact avec lui sont restées vaines. Les seules informations parvenues à la sous-commission sont contenues dans une lettre du ministère roumain des affaires étrangères affirmant que M. Mazilu a été victime d'une crise cardiaque en juin dernier et n'a pu, pour cette raison, se rendre à Genève. Quant à son suppléant, il aurait trop de travail...

M. Theo Van Boven, ancien directeur de la division des droits de l'homme des Nations unies, qui avait été contraint de démissionner pour des motifs politiques en 1982 et qui est présent à la sous-commission cette année en qualité d'expert des Pays-Bas, a pris la parole en séance pour demander s'il ne s'agissait pas en l'espèce d'une maladie diplomatique. Son inquiétude a été partagée par MM. Benjamin Whitaker, expert du Royaume-Uni, et Louis Joinet, juriste français, élu rapporteur. M. Vsevolod Sofinsky, expert soviétique, a trouvé la question déplaisante, estimant qu'il était malséant de politiser une maladie cardiaque. M. Miguel Alfonso Martinez, l'expert cubain, a regretté que l'on n'évoque pas plutôt le sort des disparus dans d'autres parties du monde. Remarque pour le moins injuste, car peu d'hommes se sont autant préoccupés du sort des disparus argentins et chiliens que MM. Van Boven, Joinet et Whitaker.

Toujours est-il que la disparition de l'expert roumain, intervenant après l'affaire Liviu Bota, autre fonctionnaire roumain de l'ONU à Genève dont on est sans nouvelles (*le Monde* du 16 juillet), est appelée à provoquer d'autant plus de remous que M. Mazilu avait été chargé par la précédente session d'établir un rapport sur « *les droits de l'homme et la jeunesse* », en analysant « *les efforts et les mesures propres à réaliser les droits de l'homme et à en garantir la jouissance aux jeunes* ».

I. V.

Le Monde sur minitel

REAGAN, C'ETAIT VRAI

36.15 TAPEZ LEMONDE

Amériques

Les négociations en Amérique centrale

• Soutien cubain au plan de paix pour le Nicaragua
• Salvador : appel du président Duarte au dialogue

Moins d'une semaine après la signature, le 7 août dernier à Guatemala, de l'accord de paix mis au point par cinq présidents d'Amérique centrale, les prises de position se succèdent dans la région. Le président cubain Fidel Castro a ainsi apporté, le jeudi 13 août, son soutien à l'initiative, mais en proposant une négociation supplémentaire sur la présence militaire étrangère dans la région. La déclaration de Fidel Castro a été faite à l'occasion de la visite à La Havane du président nicaraguayen Daniel Ortega. Les deux chefs d'Etat ont qualifié de *« hautement positif et de fait nouveau dans l'histoire de la région, l'attitude d'indépendance des pays signataires de l'accord de Guatemala auquel ont contribué considérablement les efforts du groupe de Contadora et du groupe de soutien »*.

Le président du Salvador, M. Napoleon Duarte, a, d'autre part, proposé, jeudi à l'Assemblée nationale salvadorienne, de rencontrer, le 15 septembre prochain, les chefs de la guérilla pour mettre un terme à la guerre civile. La proposition de M. Duarte, qui fait aussi suite au plan de paix de Guatemala, est accompagnée d'un appel au président nicaraguayen pour qu'il tienne à la même date une réunion avec la résistance de son pays, la Contra, armée et financée par les Etats-Unis. Dans cet appel, M. Duarte demande aussi aux guérilleros du FMLN salvadorien (Front Farabundi Marti de libération nationale) d'annoncer, avant le 30 août, s'ils adhèrent aux termes de l'accord de Guatemala. Si la réunion entre le FMLN et M. Duarte avait lieu, ce serait la troisième du genre depuis l'arrivée au pouvoir du président il y a trois ans. Les deux premières rencontres, à La Palma le 15 octobre 1984 et le 30 novembre de la même année à Ayagualo, s'étaient soldées par des échecs.

L'administration américaine semble, elle, de plus en plus divisée sur la conduite à tenir face au plan de paix de Guatemala. Les dirigeants américains multiplient des déclarations relativement contradictoires concernant les modalités de l'accord, principalement sur le rôle et l'avenir de la Contra antisandiniste. – *(AFP, Reuter.)*

L'administration américaine divisée

WASHINGTON
correspondance

La coopération souhaitée par le président Reagan entre la Maison Blanche et le Congrès concernant la politique étrangère est menacée. Dans son discours du mercredi 12 août, le président Reagan exprimait l'espoir que l'initiative diplomatique américaine, associant la Maison Blanche au président de la Chambre des représentants, M. Wright, dans un plan de paix pour le Nicaragua, serait le point de départ d'une politique étrangère bipartite.

Mais, jeudi, le président Reagan a fait savoir, par l'intermédiaire de son entourage, qu'il envisageait de demander au Congrès d'approuver des crédits intermédiaires pour les « contras » pour la période allant du 30 septembre – date à laquelle l'aide actuelle doit prendre fin – et le 7 novembre, date fixée par le plan Arias pour le cessez-le-feu. Assimilant la formule à une sorte de *« police d'assurance »*, M. Carlucci, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, a indiqué que rien dans le plan Reagan-Wright n'empêchait l'administration de demander des crédits pendant cette période de négociations sur le cessez-le-feu.

Dans une déclaration antérieure, M. Wright avait clairement indiqué qu'il ne souhaitait pas que le président demande une aide intérimaire afin de ne pas compliquer les chances de la négociation. Tout au plus envisageait-il une aide *« humanitaire »* pendant cette période spéciale des négociations. M. Wright n'a pas encore commenté les intentions de la Maison Blanche. Ses adjoints ont indiqué que l'initiative d'une demande de crédits intérimaires serait contraire à l'esprit de l'accord intervenu entre le chef de l'Etat et le président de la Chambre. Au demeurant, ils ajoutent que le Congrès, et notamment la Chambre, rejetterait à une large majorité l'éventuelle demande de la Maison Blanche.

En fait, le président Reagan doit tenir compte des fortes réserves exprimées par le vice-président Bush et le sénateur Dole, leader de la majorité, à l'égard du plan Arias, ainsi que de la pression exercée par l'aile droite républicaine qui lui reproche d'avoir accepté ce plan, considéré comme beaucoup plus défavorable aux « contras » que le plan américain. L'administration serait divisée. Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et M. Baker, chef d'état-major de la Maison Blanche, favoriseraient la négociation et recommanderaient que rien ne soit entrepris qui puisse la compromettre au départ. En revanche, M. Weinberger, ministre de la défense, et M. Carlucci insisteraient pour qu'une priorité absolue soit donnée à l'aide aux « contras », au détriment du plan Arias et de l'« accord » avec M. Wright.

L'influence de MM. Weinberger et Carlucci s'est fait sentir dans le discours de mercredi où, après avoir réaffirmé son *« soutien total »* aux « contras », le président Reagan a indiqué qu'il soutiendrait seulement les éléments du plan Arias *« compatibles avec les intérêts des Etats-Unis »*. Il faut s'attendre que, dans cet esprit, le président suggère de prolonger l'assistance actuelle pendant quelques mois, au cours desquels les sandinistes pourront faire la preuve de leur sincère volonté de démocratiser leurs institutions. Le Congrès, dit-on à la Maison Blanche, devrait reconsidérer le programme d'aide aux « contras » après, et non avant, cette démonstration de bonne volonté de Managua.

HENRI PIERRE.

PÉROU

Le message d'Ayacucho

(Suite de la première page.)

Comment se sent-il ? Il dit sobrement : *« Je suis encore là, vivant. »* Aux tracts qui l'accusent de collusion avec l'armée et l'APRA, le parti social-démocrate au pouvoir, il a répondu par d'autres tracts : *« Militant du PC, j'ai toujours combattu l'APRA pour sa doctrine réformiste, sectaire et conciliatrice, pour son anti-impérialisme verbal. Je condamne la politique anti-subversive, la répression-génocide, les massacres, les tortures, les disparitions, les exécutions extrajudiciaires, les assassinats, c'est-à-dire le terrorisme de l'Etat, mais aussi le terrorisme des anarchistes. »*

Ses arguments ont-ils des chances de remettre en cause la *« sanction exemplaire prise par la justice populaire »* ? Azparren ne se fait pas d'illusions. Le maire de San-Juan-de-Salinas, Zenofobio Huarsalla, sympathisant des insurgés bien que critique des méthodes terroristes, vient d'être exécuté devant tout son village qui demandait qu'on *« lui laisse la vie »*. Le commando de la mort n'a pas cillé lorsque Huarsalla a rappelé : *« A cause de vous, j'ai été arrêté, torturé, et pourtant, je ne vous ai jamais dénoncés. »*

Une manifestation passe sous les fenêtres de la mairie. Ce sont des écoliers en uniforme gris. Ils ont écrit sur leurs cahiers : *« Rendez-nous notre professeur. »* Pour trois d'entre eux, c'est : *« Rendez-nous notre père. »* L'instituteur a été appréhendé l'avant-veille. Depuis, il est porté disparu. Le juge ne peut rien faire : *« Ce qui se passe dans la garnison de Los Cabitos échappe à l'autorité des pouvoirs publics. »* Il montre une liste de plus de deux mille noms de détenus disparus.

Dans le théâtre Cavero, les dénonciations sur les atrocités se poursuivent. Un homme corpulent, assis au premier rang, demande la parole : *« Vous ne me connaissez pas*, dit-il. *Je suis le nouveau préfet. Dorénavant, adressez-moi toutes vos plaintes. Ma mission est d'éviter l'accaparement, la spéculation, mais aussi de diriger la défense civile. »* Ricanements du public. Face au chef du commandement politique et militaire, le général Sanchez, quel rôle peut jouer le préfet si ce n'est hisser les couleurs sur la grande place pour la cérémonie dominicale ?

Le préfet a été parachuté à Ayacucho il y a quelques semaines. Son poste est resté vacant pendant plus d'un an. Son prédécesseur était footballeur. Lui se définit comme *« un spécialiste de la faune exotique »*. Il a beaucoup voyagé, le Tchad, l'Afrique du Sud, l'Iran... Son hobby ? La photo. Il rêve de faire en huit mois un best-seller sur Ayacucho... Il sera aux premières loges de la « sale guerre » si le général le veut bien, et sans concurrents, puisque les journalistes ont interdiction de sortir de la ville.

Les ministres ont envoyé leurs émissaires au forum. Ils parlent des grands objectifs : *« l'éducation pour la vie »*, *« la santé pour tous »*, la décentralisation, et de l'œuvre réalisée, la construction d'écoles, de ponts, de puits, de kilomètres de routes, de pylônes à haute tension, de mètres cubes d'eau canalisés.

La « sale guerre »

Après chaque intervention, les récriminations de la population pleuvent. Elle parle de ponts fantômes, d'écoles quatre fois repeintes et quatre fois inaugurées, de travaux d'irrigation conclu, alors que la première pierre n'a même pas encore été posée... La liste est interminable.

Développer Ayacucho ? Avec qui ? Les paysans fuient la « sale guerre », les villages se vident, la surface cultivée n'est que le tiers de ce qu'elle était en 1980. Elever la *cochinilla* (un parasite qui infeste les figuiers de barbarie et sert à fabriquer le colorant carmin) sur 50 000 hectares rapporterait 70 millions de dollars par an et créerait 20 000 emplois, explique un fonctionnaire du ministère de l'agriculture ; industrialiser la laine de vigogne fournirait 20 millions de plus.

Guadalupe Callocunta, secrétaire du comité départemental des droits de l'homme, qui vient de purger trois mois de prison, intervient à son tour. *« Tout ce bla-bla-bla sur le développement, sur la justice, sur la paix, c'est pour faire oublier les 10 000 morts, les 2 500 detenus-disparus, les communautés dévastées, les femmes violées et les milliers d'orphelins et de familles obligés à émigrer. »*

Les animateurs du forum lancent une exhortation à la population : *« N'acceptez pas le langage des fusils, ne vous résignez pas, mobilisez-vous ! »* Plusieurs recommandations sont faites au gouvernement : mettre fin à l'absolutisme militaire, faire respecter la suprématie de l'autorité civile, l'indépendance du pouvoir judiciaire et le droit à l'information, sanctionner les responsables de la violation des droits de l'homme et protéger les victimes de la violence.

Le gouvernement écoutera-t-il le message d'Ayacucho ? L'ingénieur Walter Alejo Calderon, organisateur du forum, en doute : *« Ici, ce n'est pas le président Garcia qui commande, c'est le commandement militaire. »* Lorsque le commando militaire est contredit – notamment lorsque le gouvernement parle de sanctionner les responsables de violations des droits de l'homme, – il décrète la grève des bras croisés.

Au moment de la clôture du forum, c'est le branle-bas de combat à l'aéroport. Cinq cents *« lynx »*, des soldats spécialisés dans la lutte anti-guérilla, arrivent en renfort. Dans deux maisonnettes d'Ayacucho, les équipes de Medecins sans frontières et de la Croix-Rouge plient bagage : le commandement a refusé de leur renouveler leurs sauf-conduits.

NICOLE BONNET.

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE : élections générales

Une partie plus difficile que prévu pour M. Lange

Des élections générales ont lieu, le samedi 15 août, en Nouvelle-Zélande. Le Parti travailliste de l'actuel premier ministre, M. David Lange, demeure favori en dépit d'une nette remontée, dans les sondages de ces dernières semaines, du Parti national dirigé par M. Jim Bolger. Les questions économiques ont figuré au centre de la campagne électorale.

Le Parti national avait largement perdu les précédentes élections, en 1984, et ne contrôle que 38 sièges sur les 95 de la Chambre actuelle, contre 55 aux travaillistes et 2 aux démocrates. Mais, surtout ces quinze derniers jours, les travaillistes, qui font une campagne très active, ont repris du terrain, réduisant leur retard, selon les derniers sondages, à 4 points, contre 23 il y a six semaines. L'issue du scrutin – le Parlement comptera, cette fois-ci, 97 sièges – paraît dépendre de 8 sièges particulièrement disputés. Autrement dit, d'un revirement de moins de 4 % de l'électorat (2,1 millions d'électeurs pour 3,3 millions d'habitants).

La veille du scrutin, M. Lange, qui a fait une campagne controversée de poignées de main plutôt que de se lancer dans les grands meetings, demeurait toujours en tête. Mais les réformes économiques entreprises sous sa houlette par les travaillistes se traduisent par un bilan loin d'être entièrement positif, surtout pour un parti dont les remèdes, une fois qu'il fut au pouvoir, n'ont guère été conformes à ses promesses électorales de 1984.

Certes, à l'époque, les travaillistes avaient hérité d'une situation peu brillante. Mais, trois ans plus tard, la dette extérieure, l'inflation et les taux d'intérêt ont atteint des niveaux records. Sans parler du taux de chômage qui, après avoir baissé de 10 % à 6 %, est de nouveau sur la pente ascendante.

Les réformes – mises au point par le ministre des finances, M. Roger Douglas, et surnommées, pour cette raison, *Rogernomics* – se sont traduites par une vaste déréglementation, une libéralisation du système financier et une tarification plus réaliste des services publics. L'application de recettes préconisées par le Fonds monétaire international, l'introduction d'une économie de marché et la suppression des subventions aux fermiers ont favorisé le monde des affaires et provoqué un boom dans les villes. Mais le monde rural en a souffert.

En outre, le Parti national ne manque pas de reprocher aux travaillistes d'avoir laissé les taux d'intérêt doubler en passant à 22 % et l'inflation atteindre le chiffre record de 18,9 %. M. Lange doit compter avec un certain désenchantement de son électorat traditionnel. La levée des subventions aux exportations et les pertes d'emplois consécutives aux privatisations ont, entre autres choses, été ressenties.

M. Lange rétorque qu'un mandat de trois ans est trop court et qu'il faudra deux fois plus de temps pour que ses réformes portent des fruits. *« A l'heure qu'il est, le travail n'est qu'à moitié fait »*, a déclaré de son côté M. Douglas, en annonçant que de nouvelles réformes sont en préparation.

La politique anti-nucléaire de M. Lange – qui a provoqué le gel de la participation de la Nouvelle-Zélande au pacte de l'Anzus qui la lie à l'Australie et aux Etats-Unis – semble, en revanche, demeurer populaire. Le Parti national a promis de rouvrir les ports néo-zélandais aux navires de guerre américains. Il a même accusé M. Lange de vouloir ranger le pays dans le camp des non-alignés *« en compagnie de la Libye et de Cuba »*. Mais c'est un terrain peu favorable, les sondages montrant que l'opinion publique approuve la ligne adoptée par M. Lange.

Pour ce dernier, qui n'est âgé que de quarante-cinq ans et serait, en cas de victoire, le premier dirigeant néo-zélandais à remporter deux victoires électorales consécutives, la partie s'annonce moins facile que prévu. M. Jim Bolger s'est révélé, pendant la campagne électorale, un bon tacticien que le premier ministre semble avoir sous-estimé.

J.-C. POMONTI.

HAÏTI

Le gouvernement approuve le projet de loi électorale

Le gouvernement haïtien a approuvé, le jeudi 13 août, le projet de loi électorale mis au point par un organisme indépendant, qui fixe la date de la première élection présidentielle depuis plus de trente ans au 27 novembre prochain. Le Conseil national avait mis en cause la légitimité du comité électoral, il y a quelques semaines, en tentant d'en réduire les pouvoirs. Les manifestation et les émeutes qui avaient suivi cette démarche avait contraint le CNG à renoncer à un tel projet. Aujourd'hui c'est le gouvernement lui-même qui a annoncé les conclusions du comité à la télévision. Les électeurs haïtiens devraient aussi désigner, lors du scrutin du 27 novembre, les deux Assemblées.

Le président du comité électoral, M. Ernest Mirville, a estimé, au moment où le mot d'ordre de grève générale a été levé, que la promulgation de la loi électorale pourrait aider à résoudre la crise. Il a toutefois ajouté qu'il existait d'*« autres facteurs »*. Jeudi les transports et les commerces fonctionnaient normalement dans la capitale haïtienne, mais si les étudiants ont décidé de mettre fin à leur mouvement, 18 % d'entre eux seulement ont passé les épreuves du baccalauréat. Par ailleurs deux personnes ont été blessées par balles mercredi à Gonaïves, la cité de l'indépendance, au nord-ouest de Port-au-Prince.

Démarche française

Cette question des violences contre les manifestants en Haïti a d'autre part été soulevée à Washington lors de la visite de deux jours effectuée par l'un des trois membres du CNG, le colonel William Regala. Le colonel, parfois considéré comme le véritable « homme fort » du gouvernement de transition, s'est entretenu jeudi avec des responsables du département d'Etat, après avoir rencontré la veille le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams. Le climat de violence qui règne dans l'île des Caraïbes a aussi été évoqué par un représentant de l'organisation Frères des Hommes, M. Martin Luc Bonnardot, de retour en France après avoir passé sept ans en Haïti. Il a souligné que le mouvement paysan devenait *« de plus en plus fort et organisé »*. M. Bonnardot a aussi affirmé que les *« meances contre les cadres des organisations non gouvernementales sont courantes »*.

Le ministère des affaires étrangères français a sur ce point demandé aux autorités haïtiennes de prendre des mesures pour mieux assurer la sécurité des mille huit français établis en Haïti, a indiqué jeudi un porte-parole du Quay d'Orsay. Cette requête survient après les violences infligées à trois ressortissants français dans la nuit de mardi à mercredi au cours desquels la femme d'un homme d'affaires a été violée par des homme revêtus de l'uniforme militaire *(le Monde* du 14 août). Le ministère des affaires étrangères a réclamé une *« enquête diligente »* pour retrouver et juger les coupables de cette agression. L'ambassade a entrepris une démarche identique et a assuré la prise en charge des trois victimes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CHILI

Evasion d'auteurs présumés de l'attentat contre le général Pinochet

Santiago-du-Chili. – Quatre membres de l'organisation Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) se sont évadés, le jeudi 13 août, de la prison de Valparaiso, à 100 kilomètres de Santiago. Les détenus, incarcérés depuis dix mois par les autorités militaires, étaient accusés d'avoir participé à l'attentat manqué contre le président Augusto Pinochet, le 7 septembre 1986. Des soupçons pesaient également sur eux dans le cadre de l'enquête sur la découverte d'armes de contrebande dans le nord du pays, un mois auparavant. Les autorités pénitentiaires chiliennes affirment que Sergio Bushman, Ricardo Munoz, Marcial Moraga et Andres Espinoza ont bénéficié d'une aide extérieure, qui leur a permis de tromper la vigilance des gardiens. Une vaste opération de police a été déployée afin de retrouver les fugitifs. – *(AFP.)*

Les députés de la majorité ont voté le projet de loi sur l'étatisation du système bancaire

LIMA
de notre correspondante

Le président Alan Garcia a remporté la première manche de la bataille légale qui se livre au Parlement pour l'approbation de son projet de loi d'étatisation du système financier. En effet, après trente heures de débat, les députés de la majorité ont voté, un à un, le jeudi 13 août, les vingt-deux articles de ce projet malgré l'opposition des représentants de la droite.

Ce projet de loi déclare *« d'intérêt social l'activité bancaire, financière et celle des compagnies d'assurances »*, et la réserve à l'Etat, exception faite des banques étrangères. Il prévoit aussi l'expropriation des entreprises qui dépendent de ces holdings (plus de trois cents). L'indemnisation des actions expropriées se fera en argent comptant, et non pas sous forme de bons.

L'APRA, le parti au pouvoir, a fait une demi-concession à la gauche unie qui appuie cette étatisation – bien qu'avec certaines réserves – en acceptant l'incorporation d'un représentant des travailleurs à la direction des futures entreprises nationalisées.

La deuxième manche de cette bataille législative risque d'être plus serrée au Sénat. Près de la moitié des représentants de l'APRA ont, en effet, formulé de sérieuses critiques à l'encontre du projet de l'exécutif, à commencer par l'octogénaire sénateur Luis Alberto Sanchez, premier vice-président de la République. De plus, la Gauche unie a conditionné son appui à l'approbation préalable d'une amnistie qui devrait bénéficier à une centaine de prisonniers politiques membres de sa coalition.

Entre-temps, la polémique se poursuit, à coups de communiqués et de slogans, marches et contre-marches sur la place publique. Mercredi 19 août, quatre-vingts institutions dépendant de la Confédération des chefs d'entreprise ont prévu une grève symbolique. Le conservateur Parti populaire chrétien organise, vendredi 14 août, une manifestation de protestation.

Le président Alan Garcia, après une tournée de cinq jours à l'intérieur du pays au cours de laquelle il a reçu l'appui de très nombreux partisans de la nationalisation des banques, est rentré à Lima. Il a immédiatement démenti l'affirmation du banquier Dionisio Romero selon laquelle sa campagne électorale aurait été partiellement financée par le Banco de Credito, dont Romero est propriétaire. *« C'est un coup bas*, a commenté le chef de l'Etat, *mais c'est la preuve de l'ingérence des centres de pouvoir économique dans la politique nationale... Comme je l'ai exprimé le 28 juillet dernier, ce projet de loi en débat a aussi comme objectif de mettre un terme à cette absence d'éthique et à cet usage illicite de l'influence économique. »*

N. B.

ÉTATS-UNIS

M. Reagan échappe à un accident ...mais pas aux sondages

Washington. – Selon un sondage publié jeudi 13 août par la chaîne de télévision ABC, 53 % d'Américains pensent que le président Ronald Reagan a caché la vérité sur le scandale de l'« Irangate », et 38 % sont d'un avis contraire. Cette enquête a été réalisée auprès de 512 personnes interrogées par téléphone, juste après le discours télévisé du président Reagan sur l'« Irangate » mercredi. Dans un sondage d'ABC du 5 août dernier, 52 % des personnes interrogées jugeaient que M. Reagan avait menti et 44 % qu'il avait dit la vérité.

M. Reagan a, d'autre part, failli être victime d'un accident à bord de l'hélicoptère qui l'emmenait dans son ranch de Santa Barbara, en Californie. Un petit avion de tourisme a frôlé l'hélicoptère, s'en approchant à quelques dizaines de mètres au-dessous de lui.

Le pilote de l'hélicoptère, Marine One, a dû faire une manœuvre, mais il *« était convaincu qu'il n'était pas sur une trajectoire susceptible de collision »*. Il considère cependant *« l'incident comme très grave »*. Le petit avion, un Piper Archer, se trouvait à 6 kilomètres au sud-est du ranch de M. Reagan, et survolait donc un espace aérien interdit. Il a été pris en chasse par deux hélicoptères de la suite présidentielle jusqu'à son atterrissage. Le pilote a été appréhendé et interrogé par les membres du service secret le soir même. Selon M. Fitzwater, porte-parole présidentiel qui se trouvait à bord de l'avion, aucun des passagers ne s'est rendu compte de l'incident. – *(AFP).*

هكذا من الأصل

PÉROU

…ssage d'Ayacucho

Les députés de la majorit… le projet de loi sur l'éta… du système banca…

Proche-Orient

La tension dans le Golfe et l'attitude des grandes puissances

« La mission des chasseurs de mines sera de longue durée »

affirme l'amiral Jacques Lanxade

Les mines découvertes en mer d'Oman ont *« presque certainement »* été posées par l'Iran, a estimé jeudi 13 août le Pentagone où l'on se prépare à une *« coopération normale »* avec les navires de guerre français et britanniques envoyés dans cette région, faute d'une force internationale proprement dite.

« Nous n'avons pas de preuves formelles » que l'Iran a bien posé ces mines, dont l'une a explosé lundi sous le pétrolier panaméen *Texaco Carribean*, mais c'est *« notre analyse »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone, M. Robert Sims, désignant Téhéran pour la première fois aussi clairement.

Interrogé sur l'envoi de dragueurs de mines britanniques et français vers l'océan Indien, le porte-parole a indiqué que Londres et Paris ne s'étaient pas engagés à ce que leurs forces opèrent de concert avec la marine américaine. *« Mais nous pensons qu'il sera très utile d'avoir des forces dans la région pour draguer et chasser les mines. Nous aurons une coopération normale* (...) *mais il n'y a pas de couverture internationale* (...), *il n'y a pas de plan d'ensemble pour coordonner ces activités »*, a-t-il souligné.

L'amiral Jacques Lanxade, commandant en chef de la flotte française dans l'océan Indien, a estimé pour sa part que *« quelle que soit la tâche qui leur sera réservée, la mission des chasseurs de mines sera de longue durée »*. L'amiral, — qui devra assumer bientôt, en sus du commandement des deux navires patrouillant dans le Golfe et du groupe aéronaval parti de Toulon, celui des deux chasseurs de mines, — a affirmé que depuis que l'on avait mouillé des mines en dehors du Golfe, on venait de passer *« des manœuvres-"Martyre" à la guerre des mines »*.

« Les navires français sont très perfectionnés. Les bâtiments détectent tous les objets qui jonchent le fond. La vitesse à laquelle ils progressent dépend donc du nombre d'épaves qu'ils rencontrent, et les eaux du Golfe se sont chargées ces dernières années de toutes sortes de détritus », a poursuivi l'amiral, qui a ajouté : *« Le plus important pour les navires qui croisent dans la région, c'est l'anonymat de la menace. S'il est délicat de dire qui a posé les mines, il est cependant plus facile d'en déterminer l'origine en ratissant les environs. »*

Le trafic maritime en mer d'Oman, à proximité du détroit d'Ormuz, paraissait normal jeudi, une seule mine ayant été découverte dans la matinée, au large des Emirats arabes unis (EAU), où les garde-côtes d'Abou-Dhabi ratissent depuis mercredi une zone de 76 kilomètres carrés. Il s'agit de la sixième mine découverte depuis lundi, sans compter celle qui a endommagé le pétrolier *Texaco Caribbean*. De source informée à Abou-Dhabi, on déclarait que les EAU ne *« souhaitent pas réagir »* à l'offre de l'Iran d'envoyer des navires et des hélicoptères pour les aider à *« nettoyer »* leurs eaux territoriales. Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères avait indiqué mercredi que la demande iranienne avait été transmise aux dirigeants des Emirats et avait réaffirmé qu'il existait *« des indices et des documents montrant que l'administration américaine ou ses agents dans la région ont posé des mines dans le Golfe et la mer d'Oman »*. La radio de Téhéran a invité pour sa part les pays arabes du Golfe à *« réunir leurs efforts pour que toutes les forces étrangères partent le plus vite possible »* et assurer eux-mêmes la sécurité du Golfe. La radio a ajouté que l'actuelle concentration de flottes étrangères était *« une escalade en soi qui pourrait probablement se terminer par une immense explosion »*. *(AFP-Reuter.)*

Tension et « surprimes » d'assurances

Comme il fallait s'y attendre, les assureurs maritimes, et notamment la plus grande compagnie, les Lloyd's de Londres, ont décidé d'instituer une *« prime pour risque de guerre »* pour les navires croisant en mer d'Oman, c'est-à-dire au sud-est du Golfe. Une décision qui intervient à la suite de l'accident du pétrolier panaméen *Texaco-Caribbean*, endommagé après avoir heurté une mine dans ces parages.

Les assureurs élargissent donc à ce secteur maritime les dispositions en vigueur pour les navires entrant dans le Golfe proprement dit, après avoir franchi le détroit d'Ormuz, qui est la zone la plus « chaude ».

La « surprime » est de 0,125 % de la valeur du navire (1), mais la cargaison, en revanche, ne subit aucune augmentation. De la sorte, l'armateur d'un navire pétrolier qui vaut environ 10 millions de dollars devra verser une prime d'assurance pour risque de guerre de 12 500 dollars pour une période de quatorze jours.

La prime s'appliquant aux navires passant le détroit reste, elle, inchangée (0,5 %), mais elle avait déjà été fortement relevée au cours des derniers mois, passant de 0,225 % à 0,375 % en janvier et à 0,5 % en juin pour les voyages de deux semaines.

Depuis plusieurs années les assureurs, à la demande des compagnies de navigation, acceptent de couvrir les risques de guerre, c'est-à-dire les dommages et destructions par engins militaires de toute sorte résultant de *« circonstances de belligérance entre Etats »*. La formule juridique consacrée est très large et concerne même la destruction de biens par armes nucléaires.

On distingue deux polices d'assurance : celle qui concerne le navire (dite police « corps ») et celle qui couvre la cargaison. Les armements français souscrivent en général des contrats d'assurance pour l'année à un prix fixe, les assureurs se réservant la possibilité d'instituer des relèvements ou des surprimes en fonction d'événements nouveaux selon la notion d'aggravation du risque.

Les compagnies d'assurances, dans la plupart des cas, se répartissent les risques et se réassurent, notamment à Londres. Mais, en France, la Caisse centrale de réassurance remplit aussi cette fonction.

Selon les Lloyds de Londres, la guerre irako-iranienne, qui dure depuis sept ans, a déjà entraîné des pertes d'environ 1 milliard de dollars pour les assureurs maritimes. C'est globalement un sinistre sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

F. Gr.

(1) En mars 1987, un pétrolier de 250 000 tonnes âgé de cinq ans valait sur le marché d'occasion environ 9 millions de dollars (6,5 millions en mars 1986). Le même navire neuf était estimé à 49 millions (47 millions un an auparavant).

Moscou s'emploie à resserrer ses liens avec Téhéran

(Suite de la première page.)

Mais, a dit le porte-parole du gouvernement iranien, avec l'immense pression exercée sur le régime de Téhéran par les puissances occidentales conduites par les Etats-Unis, *« tout est possible »*.

Un accord politique est intervenu, d'autre part, entre l'Iran et l'Union soviétique pour permettre à Téhéran d'acheminer une partie de son pétrole par la mer Noire, a affirmé M. Kalzempour Ardebili, vice-ministre iranien du pétrole, le mercredi 12 août. Depuis plusieurs semaines, l'Iran négocie avec Moscou la possibilité de transformer en oléoduc un ancien gazoduc, nommé Igatt I, reliant les champs iraniens d'Agha Jari à la mer Noire en passant par Bakou, l'une des capitales pétrolières soviétiques sur la mer Caspienne.

Selon M. Ardebili, il faudrait *« tout au plus trois mois de travaux techniques pour que ce gazoduc puisse écouler du pétrole iranien vers la mer Noire à travers le territoire soviétique »*. Cette ligne construite en 1970, et actuellement inutilisée, pourrait, selon l'Iran, écouler quelque 700 000 barils par jour de brut, soit environ 40 % des exportations iraniennes (1,7 million de barils/jour).

L'accord avec Moscou, s'il est confirmé, donnerait à l'Iran l'opportunité de contourner le détroit d'Ormuz et de maintenir un courant d'exportation même en cas de fermeture de celui-ci, ce qui ne lui était jusqu'ici pas possible. Elle offrirait aussi à Téhéran, jusqu'ici limité par les capacités de ses terminaux sur le Golfe, l'occasion d'accroître fortement ses ventes et sa production afin de rattraper l'Irak, qui, grâce à une série d'extension, de ses oléoducs, devrait, d'ici, la fin de l'année, devenir le deuxième exportateur mondial derrière l'Arabie saoudite.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Un Antonov-26 abattu par un missile : 12 morts

Un avion de transport afghan assurant la liaison Kaboul-Khost (non loin de la frontière pakistanaise) a été abattu, le jeudi 13 août, par des résistants. Les douze personnes se trouvant à bord — sept passagers, dont deux enfants, et les cinq membres de l'équipage — ont été tuées. L'appareil, un Antonov-26, a été touché par un missile sol-air de fabrication américaine Stinger au-dessus de la région de Dera-Mangal, a précisé la radio. L'Antonov-26 transportait en plus de ses passagers des marchandises destinées à la population de la région de Khost.

D'autre part, selon l'agence Tass, les forces soviéto-afghanes ont tué *« des vingtaines »* de moudjahidins lors d'une opération de représailles menée contre *« un groupe d'extrémistes qui terrorisaient la population »* à Shakardara, dans la province de Kaboul. Le 9 août, la résistance avait fait état de la destruction de six pylônes électriques alimentant Kaboul. — *(AFP.)*

Egypte

Un ancien ministre de l'intérieur échappe à un attentat

Le Caire. — Quatre personnes, à bord d'une voiture Fiat-128 de couleur grise, ont tiré des coups de feu en direction de l'ancien ministre égyptien de l'intérieur, M. El-Nabaoui Ismaïl, sans l'atteindre, a annoncé, le jeudi soir 13 août, un communiqué du ministère égyptien de l'intérieur.

L'attentat a eu lieu à 19 heures. Les tirs ont été dirigés vers M. Ismail, qui se trouvait au balcon de sa résidence de Mohandissine, banlieue immédiate du Caire. L'ancien ministre est sorti indemne de l'attentat. Selon l'agence du Moyen-Orient Mena, un « barbu » (les extémistes musulmans portent généralement un collier de barbe) se trouvait parmi les quatre agresseurs et deux personnes se trouvant sur les lieux ont été blessées, à la suite d'un échange de coups de feu entre les gardes de corps de M. Ismail et les auteurs de l'attentat. Ces derniers sont parvenus à prendre la fuite.

Ancien ministre de l'intérieur sous le président Sadate, M. Ismail avait mené, à la demande de ce dernier, une vigoureuse lutte contre les extrémistes musulmans durant l'année 1981, marquée par l'assassinat, le 6 octobre, du président Sadate. M. Ismail avait été remplacé par le général Hassan Abou-Bacha, nommé à ce poste par le président Hosni Moubarak. M. Abou-Bacha, connu également par ses campagnes contre les « barbus », avait fait l'objet d'un attentat le 5 mai dernier, alors qu'il regagnait son domicile. Atteint de plusieurs balles, il a subi, à l'étranger, plusieurs interventions. — *(AFP.)*

Fidji

Visite de M. Gaston Flosse

Le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud s'est rendu, le jeudi 13 août, aux îles Fidji pour une visite de quarante-huit heures. Il est accompagné du vice-amiral Thireaut, commandant en chef des forces armées françaises du Pacifique sud. Le représentant du gouvernement français va remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur à un soldat fidjien ayant appartenu à la Force d'interposition des Nations unies au Liban. Le soldat Vukivuki et deux autres militaires fidjiens avaient porté secours à trois soldats français de la FINUL en août 1986. Les deux autres militaires fidjiens avaient été faits chevaliers de la Légion d'honneur le 14 juillet dernier au Liban.

La visite de M. Flosse est la première d'un membre du gouvernement français aux Fidji depuis que le gouvernement travailliste de M. Timoci Bavadra a été déposé par un coup d'Etat militaire le 14 mai. Cette visite répond à une invitation du gouverneur général Sir Penaia Ganilau, antérieure au coup d'Etat.

D'autre part, le premier ministre australien, M. Bon Hawke, a adressé une lettre à ce dernier dans laquelle il propose une amélioration des relations entre les deux pays, au point mort depuis le 14 mai. M. Hawke se déclare prêt à accepter la nomination d'un haut commissaire fidjien (ambassadeur) à Canberra, poste vacant depuis le coup d'Etat militaire à Suva. — *(AFP, Reuter.)*

Israël

Réouverture conditionnelle du campus palestinien de Bir-Zeït

Jérusalem. — L'administration israélienne a menacé de fermer définitivement l'université palestinienne de Bir-Zeit, rouverte le jeudi 13 août, en Cisjordanie occupée, si les étudiants provoquent de *« nouveaux désordres »*, a indiqué la télévision israélienne, citant un haut responsable militaire. *« J'espère que les quatre mois de fermeture de l'université auront servi de leçon aux étudiants »*, a ajouté ce responsable dont le nom n'a pas été précisé.

Le campus de Bir-Zeit, fermé le 13 avril dernier, a rouvert ses portes dans le calme. Cet établissement, le plus important de Cisjordanie (2 400 étudiants), a été fermé à dix reprises depuis 1967 par les autorités israéliennes. La dernière fermeture avait fait suite à la mort par balle d'un étudiant au cours d'une manifestation. Quelques mois auparavant, deux autres étudiants avaient également été tués par balles lors d'affrontements avec les forces de l'ordre.

Par ailleurs, le préfet israélien de la région nord d'Israël a décidé, jeudi, l'interdiction d'*Al Jamahir*, un bi-hebdomadaire de Nazareth, la plus grande ville arabe du pays. Le préfet a affirmé que ce journal est financé par une *« organisation terroriste »*, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de M. Georges Habache) » et qu'il en est le porte-parole. — *(AFP.)*

Syrie

Damas aurait fourni à Washington un film sur l'expulsion d'Abou Nidal

Washington. — La Syrie, en communiquant aux services de renseignement américains une bande vidéo sur l'expulsion d'Abou Nidal, a fourni à Washington la preuve qu'il avait bien quitté le pays, a affirmé, le jeudi 13 août, le *Washington Times*.

Selon le quotidien conservateur, qui cite des sources au sein des services de renseignement américains et occidentaux, les Etats-Unis avaient demandé à la Syrie d'apporter la preuve du départ d'Abou Nidal avant la visite de M. Vernon Walters, l'ambassadeur américain à l'ONU, qui s'est rendu le mois dernier à Damas. Le film montre Abou Nidal quittant Damas après son expulsion de Syrie avec plusieurs centaines de membres de son organisation.

Ce document aurait permis aux services américains d'identifier Abou Nidal, qui, selon certaines informations, modifie régulièrement son apparence physique, ainsi que d'autres membres du conseil révolutionnaire du Fath, l'organisation qu'il a fondée en 1974 après avoir été expulsé de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La Syrie a, semble-t-il, expulsé Abou Nidal dans le but de démontrer son opposition au terrorisme et d'améliorer ses relations avec Washington. La visite le mois dernier de M. Walters à Damas a constitué le premier contact de haut niveau entre les deux pays depuis le rappel de l'ambassadeur américain à Damas l'an dernier. — *(AFP.)*

Europe

AUTRICHE

Un Livre blanc sur le passé de M. Waldheim a été communiqué aux ambassades à l'étranger

VIENNE
de notre correspondante

Le quotidien conservateur autrichien *Die Presse* publie, dans son édition du 14 août, des extraits du Livre blanc consacré aux activités de M. Kurt Waldheim pendant la guerre. Ce document de cinq cents pages, qui a été communiqué aux ambassades d'Autriche à l'étranger, *« confirme en gros »*, selon le quotidien, les réponses fournies par M. Waldheim lui-même aux accusations portées contre lui, notamment par le Congrès juif mondial. Ce texte, dans la mesure où il a été réalisé par des collaborateurs et des proches du président — en particulier son fils Gerhard et M. Karl Gruber, qui fut ministre des affaires étrangères au lendemain de la guerre, — n'est sans doute pas de nature à satisfaire les détracteurs de M. Waldheim ni à dissiper leurs doutes sur ses activités dans la Wehrmacht.

Le Livre blanc reprend les éléments principaux du dossier qui avait été fourni par le fils de M. Waldheim aux autorités américaines et qui ne les avait pas convaincues. On y lit, entre autres, que *« plusieurs documents ont été mal interprétés pour induire l'opinion publique en erreur »* au cours de la campagne menée contre M. Kurt Waldheim, *« dans le but de mettre en cause son intégrité morale »*.

Aucune précision n'a été donnée à Vienne sur la date de la publication du Livre blanc, rédigé en anglais, en Autriche, ni sur la maison d'édition qui sera chargée de cette tâche. Le financement de l'entreprise semble poser certains problèmes. Le chancelier Franz Vranitzky a refusé d'éditer le Livre blanc au nom du gouvernement autrichien, en faisant valoir que ce dernier n'a eu aucun contrôle sur son contenu et qu'il ne s'agit pas d'un document officiel.

Selon les auteurs, le président Waldheim n'a été *« imprécis »* que sur un seul point, à savoir la durée de son séjour en Bosnie occidentale (Yougoslavie) durant l'été 1942, une inexactitude qui serait due au fait que les événements remontent à quarante-cinq ans.

En ce qui concerne un des principaux reproches faits à M. Waldheim, à savoir que, dans sa biographie, il avait écrit avoir été libéré *« du service sur le front »* en 1941, le Livre blanc explique que cela ne signifiait pas que M. Waldheim eût quitté l'armée à cette date. C'est sur la base de cette fausse interprétation de sa biographie que l'on a accusé M. Waldheim d'avoir menti sur son passé en gardant le silence sur plusieurs années de carrière militaire, affirment les auteurs de Livre blanc. En effet, M. Waldheim a été affecté par la suite à d'autres postes, notamment dans les Balkans, comme interprète et officier de liaison.

Le Livre blanc reprend en onze points les principaux griefs adressés au président de la République, surtout sur son rôle dans les déportations de juifs grecs et dans les exactions commises contre les partisans yougoslaves, et arrive à la conclusion qu'il n'a pas eu le moindre pouvoir de donner des ordres.

WALTRAUD BARYLI.

● **Rencontre Kohl-Waldheim.** — Le président autrichien Kurt Wald heim a reçu le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, le jeudi 13 août, dans sa maison de campagne sur le lac Attersee, près de Salzbourg, en Autriche. M. Kohl passe régulièrement des vacances dans la ville voisine de Saint-Gilgen, et, selon le service de presse de M. Waldheim, les deux hommes d'État se sont rencontrés *« comme les années précédentes »*. — *(Reuter.)*

● **Difficultés de formation d'une commission d'enquête sur M. Waldheim.** — L'historien militaire suisse Hans-Rudolf Kurz rencontre des *« difficultés »* à trouver suffisamment de personnalités qualifiées pour constituer la commission d'enquête sur les activités du président autrichien Kurt Waldheim pendant la seconde guerre mondiale. Parmi les historiens sollicités, seuls l'Allemand Manfred Messerschmidt et l'Israélien Yehuda Wallach ont donné leur accord. *« Certains gouvernements »*, ainsi que le Congrès juif mondial, ont refusé leur collaboration, a indiqué M. Kurtz dans un entretien accordé à Bâle à la *Gazette juive*, parue le jeudi 13 août. En juin dernier, le gouvernement autrichien l'avait invité à présider une commission internationale d'experts chargée de faire la lumière sur le passé de M. Waldheim. — *(AFP).*

GRÈCE

Divisions au sein de la majorité sur la poursuite de la politique d'austérité

ATHÈNES
de notre correspondant

La poursuite de la politique de « stabilisation » et d'austérité économique suivie en Grèce depuis deux ans provoque de sérieuses divergences au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, le PASOK. Son principal artisan, le ministre de l'économie nationale, M. Constantin Simitis, est loin de faire l'unaminité. Il est depuis une quinzaine de jours l'objet d'attaques et d'insinuations qui frisent parfois le dénigrement personnel.

M. Simitis est partisan de la prorogation des mesures d'austérité au-delà du terme initialement prévu (fin 1987), avec des aménagements qui atténueraient ses aspects les plus controversés, à savir les restrictions des conventions collectives et le blocage des augmentations salariales au-dessous du taux d'inflation. Ses idées sont appuyées par les analyses d'organismes internationaux comme la CEE et l'OCDE.

Ses adversaires prônent des « relâchements » de la politique d'austérité et un accroissement des dépenses publiques. Des exigences dans ce sens ont été formulées dans plusieurs réunions auxquelles participaient ministres et membres du bureau exécutif du PASOK. Elles sont liées aux spéculations actuelles sur l'avancement de la date des prochaines élections, prévues en principe pour 1989.

L'argument principal de M. Simitis est que l'état de l'économie grecque se prête mal à des libéralités de ce genre. Pendant le premier semestre de 1987, l'inflation a atteint 10%, alors que ce chiffre n'était escompté que pour décembre 1987. Même situation pour le déficit de la balance des paiements courants : les 1250 millions de dollars prévus pour l'année ont été presque atteints en juin. Quant au déficit du secteur public, on estime actuellement qu'il sera, en décembre, supérieur de près de 100 milliards de drachmes (environ 4 à 4,5 milliards de francs) à ce qu'on prévoyait.

Le ministre de l'économie nationale semblait jusque-là avoir réussi à imposer ses arguments au sein du gouvernement. Or, ces derniers jours, les attaques contre lui ont repris et, cette fois, sur un terrain différent. Dans certains milieux dirigeants du parti et du gouvernement, on lui reproche de porter une responsabilité dans la nomination, en 1982, à la tête de la société Agrex, d'un homme condamné il y a vingt-cinq ans à trois ans de prison pour délit économique. Cette société est actuellement accusée par l'opposition de pratiquer des opérations commerciales peu orthodoxes. M. Simitis était, en 1982, ministre de l'agriculture.

On pense qu'une fois de plus l'affaire devra être réglée au niveau le plus élevé, à savoir par le premier ministre lui-même, M. Andréas Papandréou, actuellement en croisière dans les îles Sporades.

THÉODORE MARANGOS.

CORRESPONDANCE

Le litige des Fourons

Nous avons reçu de M. José Happart, le bourgmestre des Fourons, la mise au point suivante, relative à l'article que nous avons publié le 2 août sur sa réélection à la tête de cette commune, peuplée en majorité de francophones, mais rattachée administrativement à la Flandre :

Je voudrais attirer votre attention sur une affirmation erronée. Vous écrivez : *« M. Happart se refuse en effet à parler flamand dans l'exercice de ses fonctions municipales, conformément à la loi. »* Rien n'est plus faux ! J'utilise régulièrement et conformément à la loi la langue néerlandaise dans l'exercice normal de mes fonctions de bourgmestre.

Le litige qui existe entre les Flamands et moi-même, c'est que je refuse de passer un examen linguistique, examen qui n'est pas prévu par la loi.

Nous sommes dans un système de suffrage universel et non de suffrage capacitaire !

Peut-être estimerez-vous cette mise au point banale ? Pour ma part, il s'agit d'une question de principe fondamentale.

Politique

L'échéance présidentielle

M. Olivier Guichard plaide pour une candidature unique de la majorité

M. Olivier Guichard député (RPR) de Loire-Atlantique et maire de La Baule, écrit le jeudi 13 août dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* : « *Au milieu de cet été nous avons entendu parler par la presse des idées – non formulées mais non démenties – de Valéry Giscard d'Estaing sur l'intérêt qu'il y aurait à n'avoir qu'un seul candidat de la majorité à l'élection présidentielle de 1988. C'est une perspective qui a fait sourire dans le monde politique, mais qui demande peut-être que le sourire soit précédé d'une réflexion (...).*

» *Est-ce qu'il faut donc partir a priori de l'idée qu'une primaire à l'occasion du premier tour, à l'intérieur de la majorité, est inévitable ou même utile ? Ce serait inévitable si seul le premier tour pouvait départager les hommes ou les forces politiques qu'ils représentent ou conduisent (...).*

» *Et y-a-t-il d'autre part entre M. Barre et M. Chirac, s'ils se présentent, des enjeux dignes des affrontements solennels et dangereux ?*

» *Est-ce le souci de faire dire aux électeurs de la majorité qui avait raison, du partisan résigné ou de l'adversaire impulssant de la cohabitation ? Est-ce la dissolution de l'Assemblée de 1986 ou son maintien ? Ou sont-ce les formalités d'une politique de l'investissement ?*

» *A qui fera-t-on croire que ces trois questions méritent un combat ou faudra-t-il, pour justifier la primaire, s'inventer de nouvelles querelles ?*

» *Quand aux questions de personnes, l'ambition est sans doute légitime, mais, si l'on veut être le candidat de l'union, faut-il commencer par désunir pour la seule raison qu'on se croit le meilleur ? Et si la vie politique de la majorité fait juger inévitable une primaire dont le seul objet serait de régler un contentieux personnel, il faut se méfier du jugement des Français.*

» *Voilà quelques questions que peut nous amener à nous poser l'idée qu'il serait souhaitable d'avoir un candidat unique de la majorité au premier tour. Je sais bien qu'en plus de toutes celles-là il y a une question à laquelle je n'ai pas de réponse – ou plutôt je n'en ai qu'une : Raymond Barre et Jacques Chirac seront-ils candidats en 1988, nous ne le savons pas encore. Ce que nous savons, c'est qu'ils se sont parlé et qu'ils vont se parler.*

» *Alors pourquoi ne parleraient-ils pas de la façon de s'unir et de prouver leur capacité à nous conduire en évitant de nous diviser.* »

M. Le Pen propose une « concertation » à MM. Chirac, Barre et Léotard

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et candidat à l'élection présidentielle de 1988, lance, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *le Point*, un appel à MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et François Léotard. « *A l'orée de l'ouverture "officieuse" de la campagne présidentielle pour mes concurrents*, propose M. Le Pen, *je dis aujourd'hui à MM. Chirac, Barre et Léotard : concertons-nous pour étudier les conditions de la victoire.* » « *Il faudra bien*, souligne le député de Paris, *parvenir à construire la majorité victorieuse. Le plus tôt sera le mieux. Pour ma part, je suis prêt à étudier avec MM. Chirac, Barre et Léotard les moyens pour y parvenir.* »

Par ailleurs, M. Le Pen, qui tenait, le jeudi 13 août au Touquet (Pas-de-Calais), l'avant-dernier meeting de sa tournée estivale des plages, s'est présenté comme le « *guetteur au créneau* » en évoquant les questions de l'immigration, de la défense civile, du SIDA.

A propos de l'immigration, il a affirmé : « *Si on ne change pas de politique d'immigration, toutes les conditions objectives seront bientôt réunies d'une libanisation de notre pays.* » Il a, à propos de la défense civile, qualifié de « *non-assistance à peuple en danger* » le manque total de protection qui, selon lui, menace les Français en cas de conflit nucléaire ou chimique.

Quant au SIDA, il s'est défendu d'avoir voulu donner une connotation péjorative au terme « *sidaïque* » et a récusé le « *droit que s'arrogent certains médecins à pouvoir être seuls à parler du SIDA* ».

Avant la réunion publique, M. Le Pen avait été reçu par M. Léonce Deprez, maire du Touquet et député apparenté UDF du Pas-de-Calais. « *Je vous accueille*, lui a dit M. Deprez, *en tant que maire, comme j'accueille toutes les personnalités politiques, mais aussi en tant que député à l'esprit libéral.* »

D'autre part, M. Jean-Pierre Schenardi, député FN du Val-de-Marne, a jugé jeudi que M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, fait preuve d'« *incohérence* », car, « *tout en appartenant au groupe d'amitié France-Afrique du Sud* », il ignore les « *réformes entreprises par M. Pieter Botha* ». M. Schenardi faisait référence à la dénonciation, par M. Hannoun, des députés « *hémiplégiques de la pensée* » à propos de l'Afrique du Sud (*le Monde* du 14 août). Pour le député FN, les « *états d'âme* » de M. Hannoun « *sont très révélateurs des troubles optiques permanents qui affectent la partie molle du RPR* ».

POINT DE VUE

Un calendrier électoral surréaliste

par Joseph Franceschi,
ancien ministre,
maire d'Alfortville

SAUF aléa, le calendrier électoral des vingts prochaines années s'établit ainsi :

1988. – Election présidentielle (avril-mai) ; élections législatives (juin) ? ; élections cantonales (septembre).

1989. – Elections municipales (mars) ; élections européennes (juin).

1990. – Néant.

1991. – Elections cantonales (mars) ; élections législatives (mars) ?.

1992. – Elections régionales (mars).

1993. – Néant.

1994. – Elections cantonales (mars) ; élections européennes (juin).

1995. – Elections municipales (mars) ; élections présidentielles (avril-mai).

1996. – Elections législatives (mars).

1997. – Elections cantonales (mars).

1998. – Elections régionales (mars).

1999. – Elections européennes.

2000. – Elections cantonales (mars).

2001. – Elections municipales (mars) ; élections législatives (mars).

2002. – Election présidentielle (avril-mai).

2003. – Elections cantonales (mars).

2004. – Elections régionales (mars) ; élections européennes (juin).

2005. – Néant.

2006. – Elections cantonales (mars) ; élections législatives (mars).

2007. – Elections municipales (mars).

On constatera à la lecture de ce tableau que, hormis les années 1990, 1993 et 2005 (et à condition toutefois que n'intervienne pas une dissolution de l'Assemblée nationale), les Français se rendront jusqu'en l'an 2007 au moins une fois par an dans leurs bureaux de vote. Bien entendu, comme les élections sénatoriales sont des élections au deuxième degré, elles ne sont pas indiquées ici, mais il faut tenir compte du fait qu'elles interviendront tous les trois ans à partir de 1989.

Une autre constatation saute également aux yeux à la lecture du tableau : non seulement les élections sont rapprochées, mais il peut arriver à certaines d'entre elles de se télescoper. C'est déjà le cas pour l'élection présidentielle et les cantonales de 1988, puisque l'on prévoit de reporter ces cerisières de mars à septembre, en raison de la superposition des campagnes. Ce pourrait être aussi le cas en 1989, en 1994, en 1995, etc.

Ce télescopage provient du fait qu'en vingt-quatre ans, le nombre des consultations générales a doublé. Sous la Troisième et la Quatrième République, les Français se rendaient aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux, leurs conseillers généraux et leurs députés. Aujourd'hui, ils élisent en plus le président de la République, les députés au Parlement européen et les conseillers régionaux, ce qui charge particulièrement le calendrier.

Regrouper les scrutins

Cette situation amène le pays à vivre en campagne électorale permanente. Cela n'est bon pour personne. Ni pour les électeurs, qui risquent d'être lassés et finalement de se réfugier dans l'abstention, ni pour les élus, qui ont besoin de tranquillité et de temps pour s'adonner à la réflexion et au travail. La France ne connaît pas d'une façon systématique les élections conjointes. Celles-ci sont pourtant pratiquées couramment aux Etats-Unis, en Suède et en Espagne.

Il est donc très urgent de mener une étude approfondie et de dégager des propositions. Celles-ci devraient être avant tout logiques afin de recueillir le maximum d'adhésions compte tenu des bouleversements nécessaires pour aboutir.

La solution qui apparaît la plus rationnelle consisterait à grouper les élections ayant le même caractère. Cette idée, qui de prime abord paraît simple, se heurte à deux obstacles : d'abord les assemblées locales n'ont pas la même durée (le conseil général est renouvelé par moitié), ensuite elles n'ont pas été élues en même temps. Pour uniformiser la durée de ces assemblées, il faudra prendre deux mesures audacieuses : leur donner le même régime ; les aligner au départ en allongeant le mandat actuel des unes et en réduisant celui des autres.

Ces observations étant posées, il semble raisonnable, pour le moment, de grouper les scrutins deux par deux en excluant bien entendu du système l'élection présidentielle et les élections législatives, qui doivent rester entièrement autonomes du fait de leur dynamique propre (possibilité de retrait du président, dissolution de l'Assemblée, etc.).

Au cas où cette hypothèse de jumelage serait retenue, le problème se poserait de savoir lesquelles des élections locales seront couplées avec les élections européennes, qui, elles, conformément à un accord entre les Etats membres, doivent se dérouler tous les cinq ans. De son côté, l'assemblée locale qui sera élue en même temps devra lier la durée de son mandat à cette échéance. Or les membres des trois conseils territoriaux (municipaux, généraux, régionaux) sont actuellement élus pour six ans.

Ainsi posé, le problème se résume à une seule question. Lequel, du conseil général (1) ou du conseil régional, sera élu en même temps que le conseil municipal (tous les six ans), l'autre étant élu en même temps que le Parlement européen (tous les cinq ans) ?

Quoi qu'il en soit, il faudra, pour tracer une nouvelle ligne de départ, passer par un impératif rigoureux : prolonger le mandat de certaines assemblées (ce qui sera chose facile) et raccourcir celui de certaines autres (ce qui le sera moins).

(1) Le renouvellement par tranches des conseils généraux n'a plus de sens aujourd'hui. Préconisé et adopté à l'occasion du vote des lois de 1833 et de 1871, il avait été inspiré à l'époque par le souci de protéger ces assemblées (pour la première fois élues démocratiquement) des secousses de l'opinion. Un siècle et demi plus tard, cette disposition n'a plus de raison d'être.

La situation en Nouvelle-Calédonie

« Nous ne cherchons pas l'affrontement » assure M. Jean-Marie Tjibaou

M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS, a déclaré, le jeudi 13 août à Nouméa, après la conférence de presse de M. Bernard Pons indiquant qu'il emploierait les moyens nécessaires pour faire respecter l'interdiction de la marche des indépendantistes : « *Ce n'est pas Bernard Pons qui, par ses interdictions, détruira le droit inné et actif du peuple canaque à l'indépendance.* »

Le même jour, dans un entretien à *la Croix*, M. Tjibaou précise qu'il ne « *cherche pas l'affrontement* » et qu'il maintiendra la mobilisation du FLNKS « *sur d'autres formes d'actions dans le cadre des mesures prévues par Bernard Pons* ». Il indique que « *la décision du bureau politique* » du FLNKS sur le maintien de la marche « *sera connue à la fin de la semaine* ». Mais, ajoute-t-il, « *la marche, c'est une action que l'on avait prévue s'il n'y avait pas d'interdiction. Maintenant on fera avec les possibilités que l'on a* ».

Pour M. Jean-Marie Tjibaou, « *la marche en soi n'est pas une fin, c'est l'indépendance qui est l'objectif* ». « *L'autre objectif*, ajoute-t-il, *c'est la mobilisation des militants. Ils l'ont rempli en préparant la marche. Nous maintiendrons la mobilisation sur d'autres formes d'action dans le cadre des mesures prévues par Bernard Pons.* »

Interrogé enfin sur l'envoi en Libye d'une vingtaine d'indépendantistes du Front uni de libération kanak (FULK, une des composantes du FLNKS), dirigé par M. Yann Celéné Uregei, M. Tjibaou affirme que « *ce jeu dessert le FLNKS* ». « *On se pose beaucoup de questions* », ajoute-t-il, précisant que « *le nécessaire* » a été fait pour dire à M. Uregei « *de revenir pour donner des explications* ».

D'autre part, le FLNKS a annoncé vendredi à Nouméa, dans un communiqué de M. Yeiwene Yeiwene, qu'il renonçait de participer à la campagne électorale officielle en vue du référendum sur l'RFO.

Communication

Après le forfait de M. Decaux

L'identité des repreneurs de RMC-TMC reste une énigme

Nouveau rebondissement dans la privatisation à suspense de Radio-Monte-Carlo (*RMC*) et Télé Monte-Carlo (TMC) : M. Jean-Claude Decaux, l'un des deux candidats officiels à la reprise, vient de déclarer forfait. Présenté comme le favori de Matignon dans la course, l'inventeur des Abribus affirme que le prix demandé (500 millions de francs) est trop élevé pour lui, et que la propriété de RMC-TMC est « *incompatible* » avec la parfaite neutralité de sa société, qui doit « *traiter avec les municipalités de toutes tendances politiques* ». Et M. Decaux ajoute qu'il a prévenu les pouvoirs publics de sa décision il y a deux mois.

Il y a deux mois, le même Jean-Claude Decaux proclamait sa candidature dans un entretien à la revue *Communication et business*. Jusqu'au jeudi 13 août, les deux actionnaires de RMC-TMC, la SOFIRAD et la principauté de Monaco, le considéraient comme un repreneur éventuel. Faut-il en conclure que M. Decaux, proche de M. Jacques Chirac, a brusquement changé d'avis après la déclaration d'un conseiller de Matignon soutenant une mystérieuse troisième candidature « *de la dernière chance* » ?

Théoriquement, le retrait de M. Decaux laisse seule en lice la candidature du publicitaire Jacques Douce, allié à Perrier. Mais le RPR n'entend pas laisser les deux stations aux mains d'hommes considérés comme trop proches de M. François Léotard et de l'UDF. D'où une formidable pression politique pour élargir le tour de table à un troisième partenaire.

Ce dernier ne semble guère pressé de dévoiler son identité. Par ses liens politiques comme par sa stratégie audiovisuelle, Havas semblait le candidat le plus plausible à ce rôle de repreneur masqué, mais le groupe publicitaire a démenti. Des informations, concordantes, désignent maintenant M. Jean-Luc Lagardère.

Le patron de Matra et de Hachette serait entré dans le tour de table de la famille Douce pour rapprocher Europe 1, en proie à d'évidentes difficultés, de RMC. En revanche, TMC l'intéresserait moins et pourrait être séparée du lot ou revendue ultérieurement. En l'absence de M. Lagardère, ses proches collaborateurs affirment cependant n'être au courant de rien.

Rumeurs et remous

Il semble que l'Etat, dans cette affaire, ait renoncé à tout objectif de transparence. La privatisation de RMC-TMC ne suit ni les règles de la loi sur l'audiovisuel ni celles de la loi sur les privatisations. On ne connaît ni les candidats, ni le calendrier, ni l'appel d'offres, et les étapes essentielles de la vente semblent se dérouler en l'absence des principaux protagonistes.

On peut s'étonner d'un tel secret à propos de deux petites stations régionales. Il est vrai qu'en temps d'élections les radios privées ont toujours été considérées comme d'intéressantes sources de financement des campagnes.

Pendant ce temps, les méandres du processus de privatisation et les rumeurs contradictoires provoquent des remous dans les deux stations. TMC continue à perdre 2 millions par mois faute de pouvoir réinvestir dans une programmation cohérente. A RMC, où l'on évalue les sureffectifs à quelque deux cents personnes, on s'inquiète beaucoup d'un rapprochement avec Europe 1 ou RTL, qui pourrait se traduire par de nombreux licenciements. Une inquiétude que les deux autres radios périphériques commencent à partager.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La nouvelle croisade de M. Jean-François Kahn

Les abonnements promotionnels faussent-ils la diffusion des magazines ?

Le directeur de *l'Evénement du jeudi* enfourche un nouveau cheval de bataille. Après sa guérilla contre la privatisation de TF 1 et ses plaidoyers en faveur du *Matin de Paris*, M. Jean-François Kahn dénonce les tarifs abusivement bas des abonnements promotionnels dans la presse magazine, qui pourraient mener à terme « *vers des hebdos gratuits ou presque* ». Dans sa ligne de mire : *l'Express*, auquel l'oppose une polémique sur les chiffres de diffusion 1986. « L'Express *propose aujourd'hui un abonnement avec un radio réveil en cadeau au prix de 295 F au lieu de 715 F (...). Or la règle de l'OJD (Office de justification de la diffusion) veut que les exemplaires vendus au-dessous de 50 % de leur prix ne soient pas pris en compte. Il s'agit donc d'une manipulation illégale d'un organisme qui se veut transparent* », écrit M. Kahn dans *l'Evénement* de cette semaine.

Selon lui, les abonnements promotionnels de ce type représentent environ 100 000 exemplaires, qui devraient donc être soustraits du chiffre de diffusion 1986 de *l'Express* (554 269 exemplaires), afin de respecter la loi. « *L'OJD a indiqué qu'il avait besoin de temps pour étudier cette affaire*, explique M. Kahn. *Mais si rien ne change l'an prochain, nous agirons en déposant un recours et, le cas échéant, en quittant l'OJD.* » Les bureaux de cet organisme, dont les chiffres servent aux annonceurs et aux publicitaires, sont actuellement fermés. Le directeur des rédactions de *l'Express*, M. Jean-Paul Pigasse, se refuse quant à lui à intenter un procès à M. Jean-François Kahn, comme ce dernier l'y incite. « *Les abonnements promotionnels ont commencé bien avant nous, avec* Time *ou* Newsweek. *Nos chiffres sont vérifiés par l'OJD, c'est ce qui compte. D'ailleurs* le Point *ou* le Nouvel Observateur *font la même chose que nous en matière de promotion des abonnements.* »

Il reste que *l'Express* est actuellement le seul à proposer des abonnements promotionnels inférieurs de plus de 50 % au prix normal. En effet, les promotions sur les abonnements du *Point* et du *Nouvel Observateur* ne descendent pas au-delà de 30 %.

Y.-M. L.

La remise en ordre de la bande FM

L'ultimatum de la CNCL expire le 30 août

C'est au 30 août, à 2 heures du matin, que le nouveau plan de fréquence de la bande FM parisienne entrera en application et que devront s'appliquer les décisions de la CNCL. Ainsi vient d'en décider la commission en lançant un ultimatum aux différentes stations : celui de cesser rapidement d'émettre et de libérer leur fréquence pour les radios non autorisées ; celui de rejoindre impérativement leur nouvelle fréquence pour les radios autorisées. « *Sinon*, explique M. Yves Rocca, à la CNCL, *nous adresserons à ces dernières une mise en demeure qui, si elle n'était pas suivie d'effets, pourrait nous amener à retirer leur autorisation aux stations récalcitrantes.* ».

N'est-ce pas sur cette menace que compte essentiellement la commission pour contraindre les radios à faire rêgner elles-mêmes l'ordre sur la FM ? Les « sages » ne souhaitent guère jouer les rabat-joie ou les censeurs et ternir davantage leur image en provoquant interventions policières et saisies.

Aux radios autorisées sur une fréquence de faire le travail et de se débrouiller « *par des arrangements à l'amiable ou par la voie du référé* », pour que, au 30 août, la place soit dégagée. « *Après tout*, explique M. Rocca, *leur situation est comparable à celle d'un locataire, titulaire d'un bail et usant des moyens de droit pour le faire appliquer.* » Référé, condamnation sous astreinte, décision d'expulsion, etc. Ce n'est qu'en cas de complications que la CNCL pourrait intervenir et envisager, comme elle en a le droit une solution pénale.

Mariages et remariages

Skyrock puis Hit-FM ont déjà annoncé leur déménagement et des discussions sont en cours entre les radios sur les modalités des différents mouvements. Les exclues sont en revanche plus indécises. Plusieurs lorgnent sur la bande 106-108 MHz qui appartient à l'armée et sur laquelle la CNCL n'a encore aucun droit. Elles comptent sur les efforts de M. Rocca pour obtenir une ou plusieurs fréquences de l'armée – le ministre, M. Giraud, n'y serait pas hostile, mais l'état-major rechigne – et peut-être une fréquence du service public.

En attendant, les exclues esquissent entre elles des rapprochements (Radio Aligre et Ici et Maintenant), des fusions (Future Génération et AAIM) et des mariages ou remariages (Radio 3 et Radio Bonheur). La liste des radios n'est en tout cas pas parue intégralement au *Journal officiel*, quelques cas litigieux devant à nouveau être examinés par les « sages » en assemblée plénière. Mais encore faudrait-il qu'elle atteigne un quorum apparemment fort difficile à réunir en ces temps de vacances...

ANNICK COJEAN.

Inquiétude en province

Après Paris et la région parisienne, c'est sur le cas de la bande FM de province (le Nord d'abord, puis la région Rhône-Alpes), que la CNCL va rapidement se pencher. Aussi les radios associatives, très nombreuses hors de la capitale, et inquiètes des choix faits par la commission à Paris, veulent-elles prendre les devants. Les réseaux promettent de se montrer gourmands et annoncent déjà leur candidature pour des autorisations sur l'ensemble du territoire. Or la CNCL semble vouloir privilégier le critère de la crédibilité économique des projets plutôt que leur intérêt culturel.

Regroupant beaucoup de ces radios depuis plusieurs années, la Confédération et la Fédération nationales des radios libres (CNRL et FNRL) se mobilisent pour défendre les stations associatives. Sans doute M. Rocca, chargé du dossier des radios à la CNCL, avait-il promis lors d'une entrevue avec la CNRL d'être « *le rempart des radios associatives contre les radios commerciales* », mais les responsables des syndicats n'en demeurent pas moins sceptiques.

Elles ont décidé de coordonner leurs efforts, de centraliser leurs informations et d'organiser à la rentrée différentes manifestations visant à exiger ce qui, disent-elles, avait été promis : pluralisme, culture et transparence.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JUSTICE

La situation dans les prisons

De nouvelles émeutes aux Baumettes : dix-neuf blessés

Un mois après les émeutes du 16 et du 17 juillet, de nouveaux et violents incidents se sont produits, le jeudi 13 août, à la prison des Baumettes, à Marseille, lorsque, à 14 h 30, au terme de la promenade, des détenus ont refusé de regagner leur cellule. Ces incidents, qui se sont prolongés jusqu'à 18 h 30 ont donné lieu à de vifs affrontements entre détenus et forces de l'ordre. Selon le préfet de région, M. Jean Clauzel, dix-neuf personnes ont été blessées plus ou moins grièvement. Un gardien, un CRS et un détenu ont dû être hospitalisés, ainsi que cinq autres prisonniers, qui auraient absorbé massivement des médicaments à l'infirmerie.

Dans une conférence de presse réunie dans la soirée, M. Jean Clauzel a indiqué que les incidents avaient débuté lorsqu'un détenu du bâtiment A, en promenade, s'était emparé des clés d'un gardien. Plusieurs autres détenus, les visages masqués par des cagoules confectionnées à l'aide de tee-shirts, ont alors refusé de réintégrer leur cellule et s'en sont pris aux surveillants.

Quelques dizaines de prisonniers, qui s'étaient armés d'objets contondants trouvés sur place, ont allumé plusieurs foyers d'incendie et ont ouvert les portes de différentes cellules de ce bâtiment B, le quartier des condamnés, où, en principe réservé aux prévenus. Certains d'entre eux se sont rendus au bâtiment de la même façon, ils ont forcé des portes de cellule.

Vers 16 heures, une dizaine d'entre eux ont réussi à accéder au toit de la prison en brisant des verrières avec des tabourets. A l'intérieur des bâtiments, comme lors des émeutes de juillet, les mutins ont provoqué d'importants dégâts en endommageant les circuits électriques, les salles de douches et bon nombre de cellules.

D'importantes forces de police, de gendarmerie ainsi que les marins-pompiers de Marseille ont convergé dès le début des incidents vers la maison d'arrêt. Les policiers de la sûreté urbaine avaient pris position autour des bâtiments pour prévenir toute tentative d'évasion.

L'intervention des forces de police, utilisant des grenades lacrymogènes, devait permettre de rétablir l'ordre en fin d'après-midi, après que les marins-pompiers eurent maîtrisé les incendies provoqués par les émeutiers.

Ces nouveaux incidents aux Baumettes ont coïncidé avec la vague de chaleur qui touche actuellement la région de Marseille. Cela n'est pas le fait du hasard. Des membres des familles de détenus, qui se trouvaient au parloir lorsque les troubles ont commencé et qui durent quitter précipitamment l'enceinte de la prison, ont fait état de la chaleur accablante qui, selon leurs proches, règne dans les cellules.

De plus, la prison des Baumettes souffre d'une surpopulation endémique avec, actuellement, près de deux mille quatre cents prévenus ou détenus pour une capacité théorique d'accueil d'un millier de prisonniers. Dans certaines cellules, quatre ou cinq prisonniers se partagent 10 mètres carrés.

Le 16 et le 17 juillet, lors des précédents incidents, les détenus avaient dénoncé ces conditions de détention, se plaignant notamment de ne pouvoir prendre des douches régulièrement. La situation a encore empiré après ces premières émeutes, car, à ce moment-là, la plupart des conduites d'eau avaient été arrachées dans le bâtiment B.

M. Jean Clauzel a indiqué, dans la soirée de jeudi que, accord avec le procureur de la République, M. Claude Salavagione, des renforts, CRS et gendarmes mobiles, seraient affectés provisoirement aux Baumettes pour assurer la sécurité car, a-t-il précisé, *« nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de garder une prison où de nombreuses serrures ont sauté »*.

Evoquant ces nouveaux incidents aux Baumettes, M. Albin Chalandon a déclaré, vendredi matin, sur RTL : *« Depuis des semaines, j'ai procédé à des demandes de grâces individuelles adressées au président de la République, puisque c'est lui qui les signe (...). Ce traitement de libérations, de grâces, a été considérablement accéléré ces dernières semaines. Ce qui se passe, naturellement, m'incite à arrêter ce mouvement. »*

● **Libération anticipée de détenus en Grande-Bretagne.** — Un millier de détenus ont été libérés, le jeudi 13 août en Grande-Bretagne, pour remédier au surpeuplement dans les prisons. Il s'agit d'une première vague de libérations : ce sont au total trois mille cinq cents détenus condamnés à des peines inférieures à un an d'emprisonnement qui doivent être remis en liberté au cours des prochaines semaines, ainsi que l'avait annoncé le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, au mois de juillet (*le Monde* du 4 août).

SCIENCES

Des dinosauriens dans une mine belge

Les iguanodons font la quête...

Si vingt-neuf squelettes complets d'iguanodons ont été extraits de 300 mètres cubes de terre, combien peut-on espérer en découvrir dans 260 000 mètres cubes ? Cette question formulée comme une règle de trois peut sembler farfelue. M. Pierre Capron, médecin à l'université de Liège, se l'est posée suffisamment sérieusement pour qu'il soit en quête, depuis six mois, de l'argent nécessaire pour trouver la réponse.

L'histoire commence le 1er avril 1878. Ce jour-là, des mineurs du bassin houiller belge du Borinage découvrent par hasard, aux alentours de 320 mètres sous la surface, un puits naturel qui traverse verticalement les veines du bassin à Bernissart, tout près de Mons.

Des puits analogues sont connus, mais on ne s'explique pas encore leur formation. Ils sont remplis d'argile venue — « aspirée », pourrait-on dire — de la surface. Le puits trouvé en 1878, contient d'énormes os. Mais la date de la découverte — le 1er avril — retarde de quelques jours la prise au sérieux de ces os.

Finalement, le 8 avril, le professeur J. Van Beneden, de l'université de Louvain, les examine : il s'agit de fossiles d'iguanodons, de gros dinosauriens herbivores connus seulement alors par quelques fragments osseux. Les iguanodons ont été les premiers dinosaures à être reconnus en tant que fossiles de l'ère secondaire, grâce à quelques os découverts en Grande-Bretagne, en 1822, par le docteur et Mme Mantell.

La Société anonyme des charbonnages, qui exploite la houille, autorise les recherches paléontologiques. En trois mois, 300 mètres cubes sont fouillés : on en extrait les vingt-neuf iguanodons déjà cités, quatre tortues et autant de petits crocodiles, des coprolithes (mot savant qui désigne des excréments fossilisés) venant de carnivores et une phalange de mégalosaure (grand dinosaure carnivore).

Le 28 août 1878, un très violent tremblement de terre se produit en Allemagne et a pour répercussion de casser le cuvelage de la mine. Celle-ci est complètement inondée au niveau des galeries menant aux iguanodons. La Société anonyme des charbonnages ne peut faire reprendre les fouilles paléontologiques. Etant titulaire d'une concession d'exploitation de charbon, elle est condamnée à 26 000 francs belges d'amende pour avoir « exploité » des iguanodons.

1 milliard de francs

Pendant la guerre de 1914-1918, les occupants allemands cherchent le puits à iguanodons. « Menés en bateau » par les ingénieurs belges, ils parviennent à 3 mètres de leur but... le 11 novembre 1918. Depuis, l'argent a toujours manqué pour reprendre les fouilles.

Médecin, mais paléontologue passionné, M. Capron a étudié les iguanodons. Il a, en particulier, radiographié les os et calculé la charge articulaire de la hanche de ces dinosauriens : les iguanodons, qui mesuraient une dizaine de mètres de long (queue comprise) et environ 6 mètres de haut et qui vivaient il y a cent vingt-cinq millions d'années, étaient bipèdes, bien que leurs membres antérieurs aient été assez développés.

M. Capron est d'autant plus désireux de reprendre les fouilles du puits de Bernissart que les méthodes modernes sont beaucoup plus fines que celles utilisées au siècle dernier. Il peut donc espérer retrouver la microfaune associée aux dinosaures, notamment les tout petits mammifères de l'époque. Il s'est entouré d'un conseil scientifique réunissant les meilleurs spécialistes de divers pays. Le travail projeté est énorme. On sait que l'argile du puits contient des fossiles, au moins entre les niveaux – 322 mètres et – 356 mètres (sans préjuger de ce qui peut exister au-dessus et au-dessous). Comme le puits est large de 70 mètres à 10 mètres, le volume intéressant repéré est de 260 000 mètres cubes.

Pour les puits et galeries indispensables à la reprise des travaux, il faut 1 milliard de francs belges (150 millions de francs français environ). Si on envisage dix à quinze ans de travaux, les études, la construction à Bernissart d'un musée (qui serait unique au monde, sans aucun doute), la facture pourrait être de l'ordre de 1 milliard de francs français. La somme peut paraître énorme. Mais M. Capron est optimiste : des fondations, des entreprises des financiers privés, sont, paraît-il très intéressés. La somme couvrant au moins les besoins initiaux devrait être bientôt reunie.

YVONNE REBEYROL.

FAITS DIVERS

Dans le massif du Vercors

Le mystère du gouffre Berger

Depuis une semaine, un jeune spéléologue britannique âgé de dix-sept ans, Alex Pitcher, a disparu alors qu'il participait à une exploration du gouffre Berger, dans la partie iséroise du massif du Vercors. Convaincus, au terme d'un ratissage systématique, que le jeune homme ne peut pas se trouver à l'intérieur de la galerie, les sauveteurs ont décidé, le jeudi 13 août, de ne maintenir que les recherches en surface.

LYON
de notre bureau régional

Sur le plateau de la Molière, au nord du Vercors, les véhicules bleus, rouges et kakis de la gendarmerie, des CRS, des pompiers et du 93e régiment d'artillerie de montagne sont alignés comme pour une revue de détail. Quelques appelés du contingent, harassés par les opérations de ratissage des derniers jours, dorment dans l'herbe, à l'ombre des camions. D'autres sauveteurs, plus âgés, discutent par petits groupes, une canette de bière à la main. Et puis, soudain, rassemblement. *« Messieurs, je vous remercie... »* Le représentant du préfet de l'Isère annonce la suspension des recherches à l'intérieur du gouffre Berger.

Voilà une semaine que à une heure de marche de là, des dizaines de spéléologues se sont relayés dans cette énorme cavité pour tenter de retrouver l'un des leurs, un jeune Anglais de dix-sept ans, Alex Pitcher, venu avec une trentaine de ses compatriotes pour explorer le gouffre. Tandis que d'autres sauveteurs organisaient des battues sur le plateau, ils ont parcouru les galeries en tous sens, au coude à coude, éclairés de leurs lampes frontales, mais en vain.

Le 7 août, dans l'après-midi, Alex s'est engagé dans ce trou béant, qui s'ouvre au milieu des pierres, sous les sapins, et qui se termine 1 122 mètres plus bas. Depuis ce moment, nul ne l'a plus revu. Les compagnons d'Alex ont d'abord engagé les recherches. Puis ils ont alerté les autorités locales qui, à leur tour, ont fait appel aux bénévoles de Spéléologie-Secours-Isère. Avec fierté, l'un des membres de cette association précise : *« Notre discipline sportive est la seule qui gère sa propre organisation de secours. »* Et, c'est vrai, ce système est généralement très efficace.

Une liste d'attente

Comme l'indiquent plusieurs plaques apposées non loin de l'entrée de la cavité, ce n'est certes pas la première fois qu'il y a accident au gouffre Berger. L'affluence y est telle que les expéditions doivent s'inscrire sur une liste d'attente et, actuellement, celle-ci est complète jusqu'à la saison d'été de 1989. Mais jusqu'à présent, les victimes ont toujours été retrouvées et, le plus souvent, dans un délai suffisamment bref pour être remontées en vie.

Cette foiś, inexplicablement, les sauveteurs restent bredouilles. Ils n'ont pas découvert le moindre indice. Aussi, après six jours de recherches, ont-ils estimé unanimement qu'il n'était pas concevable que le jeune homme se trouve encore à l'intérieur du gouffre. Le chef de l'expédition britannique a lui-même reconnu qu'Alex avait pu remonter à la surface sans que personne s'en rende compte. Auquel cas, l'adolescent aurait pu s'égarer et tomber dans les lapiaz, ces pierres écartelées par les eaux de ruissellement, parfois tranchantes comme un rasoir et qui forment des trous aussi vertigineux que les crevasses dans la glace.

Cette hypothèse aura pour conséquence de déplacer les recherches, au cours des prochains jours, vers un secteur particulièrement dangereux qui surplombe la vallée de l'Isère. Ce sera l'affaire de quelques spécialistes. En attendant, les Britanniques ont emporté, jeudi soir, comme souvenir la photo de l'ultime équipe de sauveteurs français, après avoir nettoyé leur campement jusqu'au dernier mégot. Sur la liste d'attente du gouffre Berger, un groupe spéléologique de Valence, dans la Drôme, est annoncé pour ce vendredi.

JEAN-LOUIS SAUX.

● **Inculpation de la « ravisseuse » de Jérémie Sarthou.** — Sylvie D..., l'adolescente légèrement handicapée en compagnie de laquelle a été retrouvée Jérémie Sarthou, trois ans, disparu mardi matin en gare de Bordeaux (*le Monde* du 14 août), a été inculpée le jeudi 13 août, par le juge des enfants de Bordeaux, de détournement d'enfant. Sylvie D..., connue des services de police pour diverses fugues, a été placée jeudi soir dans un foyer, sous surveillance. Le juge a préféré la confier aux éducateurs plutôt que de la faire écrouer.

L'instruction sur l'attentat de Bastia serait confiée à M. Michel Legrand

M. Michel Raynaud, procureur de la République de Paris, a confirmé, le jeudi 13 août dans un communiqué, qu'il s'était rendu en Corse, au début de la semaine, en compagnie de M. Alain Marsaud, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, *« afin d'assurer sur place la direction de l'enquête judiciaire »* sur la mort, le 4 août, du gendarme Guy Aznar (*le Monde* du 14 août).

Après les déclarations contradictoires et les faux pas de la gendarmerie au début des recherches, M. Raynaud a indiqué qu'il avait *« tenu des réunions de travail avec les autorités de police et de gendarmerie et fait le point sur l'enquête »*. *« La section de recherches de la gendarmerie a reçu pour mission*, a encore précisé ce magistrat, *de poursuivre ses investigations et une information judiciaire sera ouverte au tribunal de grande instance de Paris dans les prochains jours. »*

Cette information judiciaire devrait être confiée à M. Michel Legrand, juge d'instruction, déjà chargé des dossiers du terrorisme corse. Ce magistrat pourra aussi par la suite délivrer une commission rogatoire à la police judiciaire.

● **Condamnation en appel du maire de Sainte-Marie, à la Réunion.** — La cour d'appel de la Réunion a condamné, le jeudi 13 août, M. Axel Kichenin, maire de Sainte-Marie, président du Mouvement progressiste réunionnais (proche du PS), à dix-huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour subornation de témoins et fausses déclarations de créances sur une collectivité publique. M. Kichenin était accusé d'avoir, courant 1984, exercé des pressions sur une famille de Sainte-Marie pour qu'elle fasse de fausses déclarations dans le cours d'une enquête sur la disparition de sommes d'argent des caisses de la mairie. Le maire était aussi poursuivi pour avoir payé à une entreprise privée des travaux fictifs concernant la réparation d'un chemin communal. En première instance, M. Kichenin avait été condamné à dix mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende.

● **Deux Basques expulsés.** — Considérés comme membres de l'organisation séparatiste basque ETA-militaire, deux réfugiés basques espagnols ont été expulsés, le jeudi 13 août, par la France et remis aux autorités espagnoles. Il s'agit de Ramon Segastibelza Vivanco, vingt-six ans, et de Francisco Javier Cervera Lopez, trente-trois ans. Depuis le 18 juillet 1986, le nombre des expulsions de Basques espagnols par la France se monte ainsi à soixante-dix-huit.

AVIATION

Le Tour de France aérien est un test pour les futurs professionnels

Soixante jeunes se sont envolés, le jeudi 13 août, de Quimperlé (Finistère) pour le départ du trente-cinquième Tour de France aérien des jeunes pilote, organisé par la Fédération nationale aéronautique. Soixante pilotes qui auront parcouru près de 2 400 kilomètres en solitaire lorsqu'ils arriveront, le 22 août, à Lognes (Seine-et-Marne).

Agés de dix-sept à vingt et un ans, ils sont tous issus d'aéroclubs et ont gagné leur billet pour Quimpermié dans des sélections régionales. L'aéroclub confirme ainsi sa vocation de « troisième voie » de formation au pilotage, avec l'Ecole nationale d'aviation civile et l'armée de l'air. Pour Air Inter, qui patronne l'épreuve, c'est un moyen de commencer à repérer d'éventuels futurs pilotes. La prise en main, depuis deux ans, de son organisation médiatique par de « gros calibres » du parrainage a fait évoluer le Tour au moins dans ses aspects extérieurs. Jeux multiples, baptêmes de l'air, meeting aérien : à chaque étape, le grand show aéronautique se met en place et draine vers les terrains d'aviation une population importante de vacanciers ébahis par les prouesses des vieux coucous !

L'éternelle mystique de l'air

De notre envoyé spécial

Les premiers rayons du soleil à travers le cockpit ont fait ressortir quelques tâches de rousseur sur son visage un peu pâlot. Pendant qu'elle parle, ses yeux virevoltent de droite à gauche, de l'horizon à son avion, des appareils de voltige à ses compagnons du Tour.

A dix-huit ans, Delphine Minssart est la plus jeune concurrente de l'épreuve. Sans complexes ni fausse pudeur. Plutôt avec cet état d'esprit dans lequel baigne l'ensemble du Tour, ce mélange de passion et de raison qui rime depuis toujours avec aviation.

« Etre aux commandes d'un avion, ça nécessite d'être responsable, vigilante, disciplinée », récite-t-elle comme une leçon mille fois apprise avant d'être comprise. Quel est le plaisir de voler dans ces conditions ? *« Peut-être celui de se sentir le cerveau de la machine. Littéralement parlant, voler c'est être au septième ciel. C'est un véritable virus qui s'attrape sans qu'on y prenne garde. »* Vieille histoire de famille, en fait, c'est son père qui l'a initiée, poussée pour la première fois dans une carlingue, il y a deux ans. Et, malgré ses réticences à l'époque, *« la première fois fut celle de la révélation »*... La langue des amoureux de l'air est pleine de ces expressions mystiques, comme pour témoigner qu'ils sont vraiment plus près du ciel que les autres humains...

Et, pourtant, *« l'image du pilote membre d'une sorte de caste des seigneurs est bel et bien révolue*, admet Roger-Marcel Henriet du haut de ses trente-trois mille cinq cents heures de vol (recordman de France !) et de ses seize années à la tête du Tour. *Mais, pour les jeunes, ça reste une aventure technique formidable, une sorte de séminaire volant »*, même en pleine ère spatiale.

Et c'est vrai que le Tour de France, c'est peut-être d'abord cela : l'apprentissage d'une discipline de fer auprès des anciens, l'occasion, pour des pilotes doués mais débutants, de se rendre compte, au milieu des vrombrissements des moteurs, de la véracité de la maxime aérienne qui veut qu'*« il ne sert à rien d'être bon pilote, si on ne reste pas un vieux pilote »*. C'est pourquoi le premier jour, certaines démonstrations de voltige se sont faites en l'abscence des jeunes : leurs anciens bafouaient allègrement les règles qu'ils leur inculquaient...

X. H.

(1) Le Tour de France aérien devait être à Perpignan le 15 août, à Marseille le 17 ; à Clermont-Ferrand le 18 ; à Strasbourg le 19 et le 20 ; à Lille-Merville le 21 et à Lognes le 22.

Des enfants du Calvados en Italie

Une colonie agitée

Les cent quarante enfants de la colonie de vacances organisée à Caorle, en Italie, par l'Association Italie culture et sports vont revenir chez eux, dans le Calvados, plus tôt que prévu.

Le préfet de Caen a dû en effet décider de les rapatrier précipitamment, à la suite de sérieux incidents, au cours desquels certains d'entre eux ont dévasté le centre, cassant des vitres et des portes, déchirant des matelas et défonçant des armoires.

Cette agitation est liée, indique-t-on à la préfecture, à *« des problèmes d'encadrement »*, un moniteur ayant été licencié après un affrontement avec le directeur et d'autres ayant démissionné par solidarité.

On indique aussi à la préfecture que *« le climat d'ensemble de la colonie n'était pas favorable »*, en raison de la présence *« d'éléments difficiles »*. Le recrutement des enfants avait été fait par l'Association et le Secours populaire français.

Une enquête administrative va être menée par la Direction départementale de la jeunesse et des sports. Les enfants retourneront dans leur famille, la préfecture assurant l'hébergement de ceux qui ne pourraient être accueillis par leurs parents en vacances.

CORRESPONDANCE

Dieulefit et l'occupation

A la suite de l'article de Charles Wal « Dieulefit à l'heure allemande » (le Monde *du 10 juillet*), *nous avons reçu de M. J.-P. Levi, ancien de Beauvallon et de La Roserale, la lettre suivante :*

L'école de Beauvallon ayant eu la gentillesse de les accueillir, l'auteur a été amené à croire que seuls étaient présents d'anciens Beauvillonnais et que seuls les protestants avaient fait œuvre d'accueil.

C'est avoir méconnu la présence de nombreux élèves d'un autre établissement. La Roseraie, tenu par Pol et Madeleine Arcens, qui ont également accueilli un grand nombre de réfugiés tant élèves que professeurs, dont ils ont refusé de livrer les noms à l'administration, et le rôle joué aussi par la population catholique dieulefitoise dans le soutien aux réfugiés. Et ce n'est pas mettre en cause l'héroïsme de Jennette Barnier, secrétaire de mairie, que d'évoquer l'aveuglement volontaire du colonel Pizot, alors maire de la commune.

Le Monde
SPORTS

SURF : le championnat du monde

Les écumeurs de la Côte d'Argent

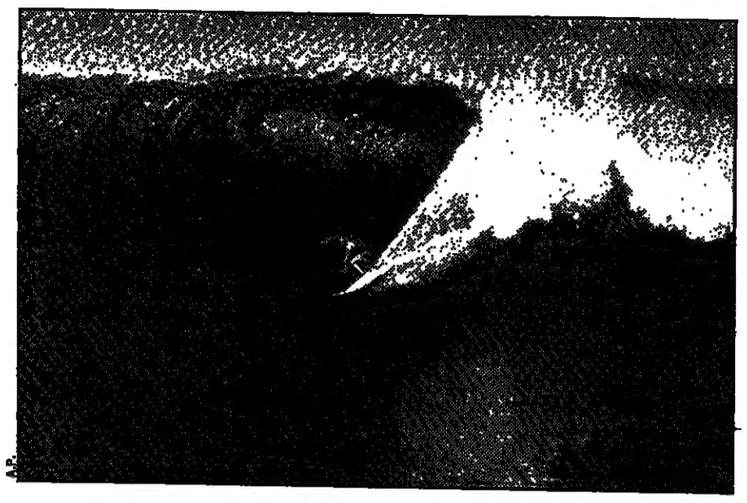

Trois épreuves du championnat du monde de surf ont lieu en France en cette fin d'été. A Lacanau, en Gironde, jusqu'au 16 août ; puis à Hossegor, dans les Landes, du 19 au 23 août ; enfin à Biarritz du 2 au 6 septembre. Ces compétitions opposeront les meilleurs professionnels de cette discipline qui consiste à affronter des vagues de plusieurs mètres de haut. Le circuit 1987-1988 compte 32 étapes disputées d'abord aux Etats-Unis, en Australie et en France, mais aussi au Japon, en Grande-Bretagne, au Brésil, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud.

En quelques années, la France est devenue le troisième pays du monde pour l'organisation des épreuves officielles du championnat du monde de surf. Il y a trente ans que ce sport est apparu à Biarritz. En 1957, Peter Viertel, mari de l'actrice américaine Deborrah Kerr et auteur du scénario du *Soleil se lève aussi*, vient avec sa planche, de Pampelune, où se tournait le film, à Biarritz pour faire ce qu'on appelait alors du *« surf-riding »*. Des jeunes Biarrots comme Joël de Rosnay et Michel Barland sont immédiatement séduits.

Sous l'égide de la Fédération de surf-riding les clubs se multiplient dans la région et des compétitions sont organisées. L'engouement pour ce qui va vite devenir le surf gagne toute la côte atlantique au sud de Bordeaux et atteint aujourd'hui la Bretagne : la houle de l'océan engendre en effet les vagues régulières indispensables à ce sport. Il y a aujourd'hui 3 000 licenciés en France et près de 12 000 pratiquants, un chiffre qui augmente d'un tiers chaque année.

Si 50 centimètres suffisent, les compétitions ont souvent lieu dans des vagues de plusieurs mètres de haut. Il arrive même, comme à Hawaï cette année, que devant des monstres de plus de 10 mètres de haut certains professionnels renoncent. Il est vrai que s'élancer d'une telle hauteur nécessite un grand courage : une chute conduit immanquablement le surfer sous des tonnes d'eau, sa planche retenue à la cheville par une courroie de 2 mètres de long.

Folklore américain

Une compétition se déroule par élimination directe, comme au tennis. Les concurrents ont de vingt à quarante-cinq minutes pour évoluer. Les surfers sont notés par un jury. L'ASP, l'Association des surfers professionnels, souligne que doit être déclaré vainqueur *« celui qui exécute les figures les plus radicales aux endroits les plus critiques de la plus grosse ou de la plus belle vague sur la plus longue distance »*. D'abord couché, le surfer prend de la vitesse avec ses bras, puis se dresse sur sa planche, buste fléchi, bras écartés. Il fait corps avec la vague et montre son habileté et son style. La figure le mieux notée et le plus applaudie par le public est le « tube » : le surfer se laisse alors enfermer dans le creux de la vague qui se referme pour ressortir quelques mètres plus loin.

A ce sport qui pourrait se comparer à la corrida par son art de l'esquive, c'est un jeune Américain de vingt et un ans, Tom Curren, qui domine depuis deux ans. Il affiche déjà 175 000 dollars de gains depuis le début de sa carrière (1). Avec le jeune Tahitien David Vetea, champion du monde amateur, c'est le plus apprécié du public connaisseur du Sud-Ouest qui se presse en foule aux compétitions. D'autant plus que Tom Curren, après avoir épousé une jeune surfeuse de la région, s'est installé à Biarritz.

Inventé au cours de cérémonies religieuses par les habitants des îles du Pacifique qui chevauchaient des billes de bois, le surf s'est surtout développé aux Etats-Unis. C'est pour cette raison que la plupart des termes techniques, au demeurant difficiles à traduire, sont anglais. *Bottom-turn, cut-back, roller-coaster* désignent des figures dans les vagues. Mais il y a aussi tout un folklore — les surfers disent le *« beach-life style »* — qui accompagne le développement du surf en France. Sur fond de rock californien, comme celui du groupe Beach Boys, une mode vestimentaire est importée des Etats-Unis avec des shorts bariolés, des maillots de bain aux couleurs fluorescentes, des crèmes de protection solaire colorées. Autant de signes de reconnaissance pour les surfers de Lacanau, Biarritz, Hossegor, Mimizan dans le Sud-Ouest ou de la Torche, en Bretagne, où le surf commence à se développer en même temps que la planche à voile.

Mais tout ce spectacle ne doit pas faire oublier que le surf, qui peut être pratiqué à tout âge, est une discipline exigeante nécessitant une condition physique à toute épreuve.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

(1) Les étapes du circuit professionnel sont dotées de 33 000 à 66 000 dollars de prix.

VOILE : la Course de l'Europe

Gilard en super-jet

Partie de La Haye le 12 juillet, la deuxième Course de l'Europe à la voile réservée aux grands multicoques s'achèvera samedi 15 août à San-Remo. *Jet-Services-V*, le catamaran de Daniel Gilard, a dominé l'épreuve en gagnant six des sept premières étapes.

« POUPON-TABARLY. Qui peut les battre ? » En illustrant la deuxième Course de l'Europe par un bras de fer entre le plus célèbre des navigateurs français et son disciple préféré, la revue de l'Union nationale pour la course au large ne se doutait pas que la réponse serait donnée par un expert en droit maritime de trente-huit ans, qui se qualifie lui-même en plaisantant de *« marin d'eau douce »* (1).

Avec ses cheveux coupés très courts autour d'un crâne bien dégarni et sa mise toujours soignée, Daniel Gilard n'a certes pas le « look » d'un baroudeur des océans. C'est pourtant au côté d'Eric Tabarly, sur *Pen-Duick-VI*, qu'il a découvert la compétition, après deux traversées de l'Atlantique en solitaire sur son petit *Muscadet*.

Curieusement, cet homme chaleureux, au physique plutôt commun, s'était bâti jusqu'ici une réputation de redoutable navigateur solitaire en participant à de nombreuses courses du *Figaro*, en gagnant la première Mini-transat en 1977, en terminant huitième, mais premier Français, de la Transat anglaise de 1980, ou encore quatrième de Lorient-les Bermudes-Lorient avec Halvard Mabire en 1983.

Après le dramatique naufrage de Patrick Morvan au large du Portugal, fin décembre 1985, c'est lui qui a hérité du maxi-catamaran *Jet-Services-IV* (25,90 mètres) pour le dernier défi des monstres de l'océan dans la Route du rhum 1986. Un démâtage peu après le départ ne lui a pas retiré la confiance de Roger Caille, le PDG de la Société lyonnaise de transports rapides.

Conçu à la limite maximale de la longueur désormais autorisée pour les multicoques de courses open (22,80 mètres), *Jet-Services-V* respecte les grandes options des catamarans de l'architecte Gilles Ollier : simplicité, légèreté, puissance, longueur maximale à la flottaison avec étraves droites et toilage optimal. Mais la plus récente réalisation de l'architecte-directeur des chantiers Multiplast (devenus une filiale de Jet Services) s'inspire visiblement des Formule 40, ces nouveaux catamarans de 12 mètres conçus pour les grands prix de vitesse à proximité des côtes.

Des champions de Tornado à la barre

L'absence de nacelle centrale, la légèreté et la rigidité de l'ensemble, entièrement construit en carbone (coques, bras de liaison et mât-aile), le gréement qui accentue la prépondérance de la grand-voile (250 mètres carrés) sur le foc (70 mètres carrés), traduisent bien la volonté d'adapter le grand catamaran à la navigation sur... une seule coque. Ainsi, à l'étape d'Edimbourg, Daniel Gilard et son équipage ont gratifié les spectateurs d'un départ parfaitement maîtrisé avec l'une des deux coques à plus de 3 mètres au-dessus de l'eau.

Pour la Course de l'Europe, le skipper de *Jet-Services-V* a d'ailleurs confié la barre à trois champions de dériveurs : Yves Loday et Daniel Souben, qui faisaient équipe en Tornado, le petit catamaran des séries olympiques, et au Canadien Gerry Roufs. La navigation est assurée par Jean-Yves Bernot, le routeur attitré de Philippe Jeantot, qui a gagné avec ce dernier la première course de l'Europe sur *Crédit-Agricole-II* (devenu *Ericsson*), une autre réalisation de Gilles Ollier. Gaël de Kerengat et Serge Madec, des fidèles de *Jet-Services*, Olivier Despaigne et Paul Vatine, des anciens de *Royale*, complètent cet équipage très professionnel qui a été le seul à refuser d'embarquer pour une étape un journaliste-caméraman de Thalassa, pourtant prêt à participer à toutes les manœuvres.

Après l'hécatombe de la première Course de l'Europe, marquée par des conditions météorologiques éprouvantes en mer du Nord et en Méditerranée (mistral), les trimarans *Fleury-Michon* de Philippe Poupon, bien rodé par sa victoire dans la Route du rhum et son récent record de la traversée de l'Atlantique, et *Côte-d'Or* d'Eric Tabarly, taillé pour la brise, faisaient figure de favoris. Le petit temps qui a prédominé pour la deuxième édition a permis de limiter la casse et n'a pas trop désavantagé *Jet-Services*, dont le baptême tardif avait réduit la mise au point à un mois.

Dans cette épreuve, où la tactique prime sur les options de navigation, avec des étapes courtes menées au rythme d'un grand prix, le potentiel de vitesse supérieur de *Jet-Services* a fini par décourager tous les adversaires de Daniel Gilard, y compris Eric Tabarly. *« Quand un bateau domine comme ça, ce n'est plus intéressant pour le public qui ne suit plus ce qui se passe*, bougonnait le double vainqueur de la Transat anglaise à l'arrivée à Vilamoura (Portugal). *Il marche le plus souvent à un ou deux nœuds plus vite que tout le monde. Il doit gagner toutes les étapes. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Daniel Gilard vit à proximité de Nantes où il est resté fidèle à son club de toujours, le Sport nautique de l'Ouest, à Carquefou, sur l'Erdre.

Festival international du film d'aventures sportives

« Papy pôle » change d'horizon

HAKUBA
de notre envoyé spécial

La deuxième édition des Journées internationales du film d'aventures sportives (JIFAS), lancées en 1986 par la ville d'Annecy et organisées cette année à Hakuba, au Japon, a attribué deux grands prix. L'un à *Seo*, réalisé par le Suisse Pierre-Antoine Hiroz sur une escalade de Catherine Destivelle dans une falaise d'un village malien ; l'autre à *Trilogie pour un homme seul*, de Nicolas Philibert, sur le fabuleux enchaînement de Christophe Profit (Grandes Jorasses, Eiger et Cervin). Le festival a aussi permis au vainqueur du pôle Nord en solitaire, Jean-Louis Etienne, de révéler son projet de traversée du pôle Sud : 7 500 kilomètres en traîneau.

« NOUS sommes presque au Groenland. » La belle voix basse de Will Steger, le flegmatique Américain qui sillonne les glaces du globe avec ses chiens de traîneau est toute vibrante d'une sourde excitation. Cartes polaires à la main, il louvoie d'un hublot à l'autre du Jumbo avec son complice Jean-Louis Etienne, le Français vainqueur du pôle Nord en solitaire voilà quelques mois. Une lueur indéfinissable danse dans le regard de celui qu'on a surnommé « Papy pôle ». Il fouille intensément le fascinant univers de mer sombre, d'icebergs, de sauvages dentelles de rocs givrés, royaume du froid qui défile au ralenti sous le Boeing de la Japan Airlines, ramenant de Tokyo à Paris la fine fleur des aventuriers sportifs français. Un vol marathon *via* Anchorage en Alaska, flirtant longuement avec le cercle polaire. Sublime clin d'œil de ces terres d'exploits offertes dans leur nudité minérale aux regards des alpinistes Christophe Profit, Jean-Marc Boivin, Eric Escoffier, les parapentistes Alain Estève, Jean-Noël Roche, le cascadeur parachutiste Alain Prieur.

Jean-Louis Etienne, quarante et un ans, et Will Steger songent au plus fou des hasards qui les a fait se rencontrer sur la banquise du pôle Nord. Papy se croyait le jouet d'hallucinations. Il entendait des chiens aboyer — c'était Steger et son traîneau. Les deux hommes sont désormais lancés dans un formidable projet, dévoilé à Hakuba au cœur des Alpes japonaises. 7 500 kilomètres en traîneau dans l'Antarctique en 1989/1990, six mois de croisière sur les terres glaciales du « 7e continent ». Trois traîneaux tirés par quatorze chiens chacun. Six hommes : le Français, l'Américain, le Soviétique Viktor Boyarski, trente-sept ans, représentant les trois pays organisateurs, et trois candidats, le Canadien Martin Williams, trente-six ans, le Britannique Jeff Sommers, trente-six ans, et le Japonais Keizo Funatsu, trente et un ans.

Les équipages devraient s'élancer au début du mois d'août 1989 depuis Hope-Bay à l'extrémité de la péninsule antarctique, contourner la masse du mont Vinson (altitude 5 000 m), atteindre le pôle Sud proprement dit vers le 15 décembre 1989, et achever ce périple début mars 1990 à la station soviétique de Mirny. Le financement est évalué à 50 millions de francs, 24 millions environ pour la partie américaine, c'est-à-dire la fourniture de quarante-deux chiens d'attelage et de la logistique sur les deux premiers tiers du parcours. 24 millions également pour la France, qui construirait et équiperait un bateau spécial en aluminium de 36 mètres de long et 10 de large. Les plans de sa coque, de forme très arrondie, ont été étudiés pour lui permettre d'échapper aux contraintes des glaces en se soulevant au-dessus des plaques sous leur pression.

Le pôle Sud en direct

Vraisemblablement baptisé *Antarctica*, le bateau prendrait le départ de New-York pour une traversée de deux mois environ avec les quarante-cinq chiens à bord. Quinze cabines et douze couchettes accueilleront les équipages de traîneau, une équipe médicale et surtout les techniciens de télévision. *Antarctica* servira d'appui logistique en contournant le pôle Sud, mais aussi de relais de transmission des images en direction des satellites.

Le continent était jusque-là un des rares points du globe d'où les émissions télévisées étaient impossibles en raison de la rotondité de la Terre. Le pôle Sud en direct sur le petit écran, ce pourrait être une autre grande première de l'expédition. A Hakuba, trois chaînes (la NHK japonaise, Channel 10 australienne et Antenne 2) ont déjà accepté de relever le défi. Côté sponsors, l'UAP, déjà supporter de l'expédition pour la tentative de Jean-Louis Etienne au pôle Nord, est la première société à s'engager financièrement dans la partie française de l'expédition.

Les Soviétiques, enfin, auront la responsabilité de la logistique sur le dernier tiers du parcours, grâce à leurs trois stations de Vostok, Komsomolskaya et Mirny. Les Soviétiques se sont très rapidement déclarés intéressés par le projet. Jean-Louis Etienne a été invité à plaider son dossier à Moscou et à Leningrad, où il a été accueilli très *« officiellement »*, selon ses propres mots. Le petit tour de force diplomatique de l'aventurier français a été récompensé. Les 7, 8 et 9 juillet, les trois pays organisateurs (URSS, Etats-Unis, France) se sont réunis à Paris pour conclure un accord de principe qui devrait être ratifié par les Etats d'ici à novembre.

L'énorme pari de Jean-Louis Etienne et de Will Steger prend consistance. A la dimension sportive et scientifique, le vainqueur du pôle Nord a ajouté cette fois une dimension politique. *« J'ai voulu changer de vitesse*, explique-t-il. *Il n'était pas question de recommencer au sud ce que j'avais déjà réalisé au nord. Et sur ces terres qui n'appartiennent à personne, il fallait une aventure de dimension planétaire qui permette de focaliser l'attention sur l'Antarctique. Le traité international ratifié en 1961 préserve ce continent de l'exploitation industrielle. Il expire en 1991. Notre traversée est aussi un moyen spectaculaire de faire prendre conscience à tous de l'intérêt de ce morceau de globe qui appartient aux seuls scientifiques. »*

Dès le mois de mars 1988, le Français fera son apprentissage des chiens chez Will Steger dans le Minnesota. L'Américain a accumulé quinze ans d'expérience avec les animaux. Il en a sélectionné quatre-vingt-cinq pour cette expédition. *« Ces chiens pèsent environ 35 kilos, ont les pattes longues et une fourrure très épaisse. Mais surtout un bon esprit. Ils doivent aimer ça »*, confie Will Steger. L'Américain a même croisé des chiennes avec des loups pour améliorer ses athlètes de traîneau. Il a introduit dans son élevage des chiens de l'Antarctique fournis par les Néo-Zélandais. Cette race est en effet plus rustique. Quarante-cinq bêtes seulement seront retenues. Elles auront parcouru 30 000 kilomètres à l'entraînement avant d'embarquer pour le pôle Sud.

Pour souder les équipages et les attelages, deux expéditions sont prévues au Groenland (mai/juin 1988) et au pôle Nord (vers 1989). Il ne restera plus alors à Jean-Louis Etienne, déjà baptisé « Papy pôle », qu'à gagner sur le terrain de l'Antarctique un nouveau titre : celui de « Papy pôles ».

MICHEL DESFONTAINES.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix d'Autriche de formule 1. — Dimanche 16 août, à Zeltweg (TF 1, à partir de 14 h 20).

Athlétisme

Meeting de Cologne. — Dimanche 16 août (TF 1, à partir de 14 h 20).

Meeting de Zurich. — Le 19 août.

Pentathlon moderne

Championnats du monde. — Jusqu'au 16 août à Moulins (A2, samedi 15 août à partir de 14 h 40).

Boxe

Championnat du monde lourds-légers WBA-IBF : Holyfields contre OCasio. — Samedi 15 août à Saint-Tropez (Canal Plus, 23 h 10).

Natation

Championnats d'Europe. — Du 16 au 23 août à Strasbourg (TF 1, dimanche, A 2 tous les jours à partir de 16 h).

Football

Championnat de France. — Samedi 15 août (5e journée) ; mercredi 19 août (6e journée), sauf Niort-Saint-Etienne avancé au mardi 18 (Canal Plus, 20 h 05, direct).

Rugby

Challenge Yves-du-Manoir (1re journée). — Dimanche 16 août.

Sports équestres

Championnat du monde de polo. — Les 15, 23 et 30 août à Deauville.

Lutte

Championnats du monde de gréco-romaine. — Du 19 au 22 août à Clermont-Ferrand.

Omnisports

Jeux panaméricains à Indianapolis. — Jusqu'au 23 août.

Canoë-kayak

Championnats du monde de course en ligne. — Du 19 au 23 août à Duisburg (RFA).

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA

Sienne en cavalcade de combat

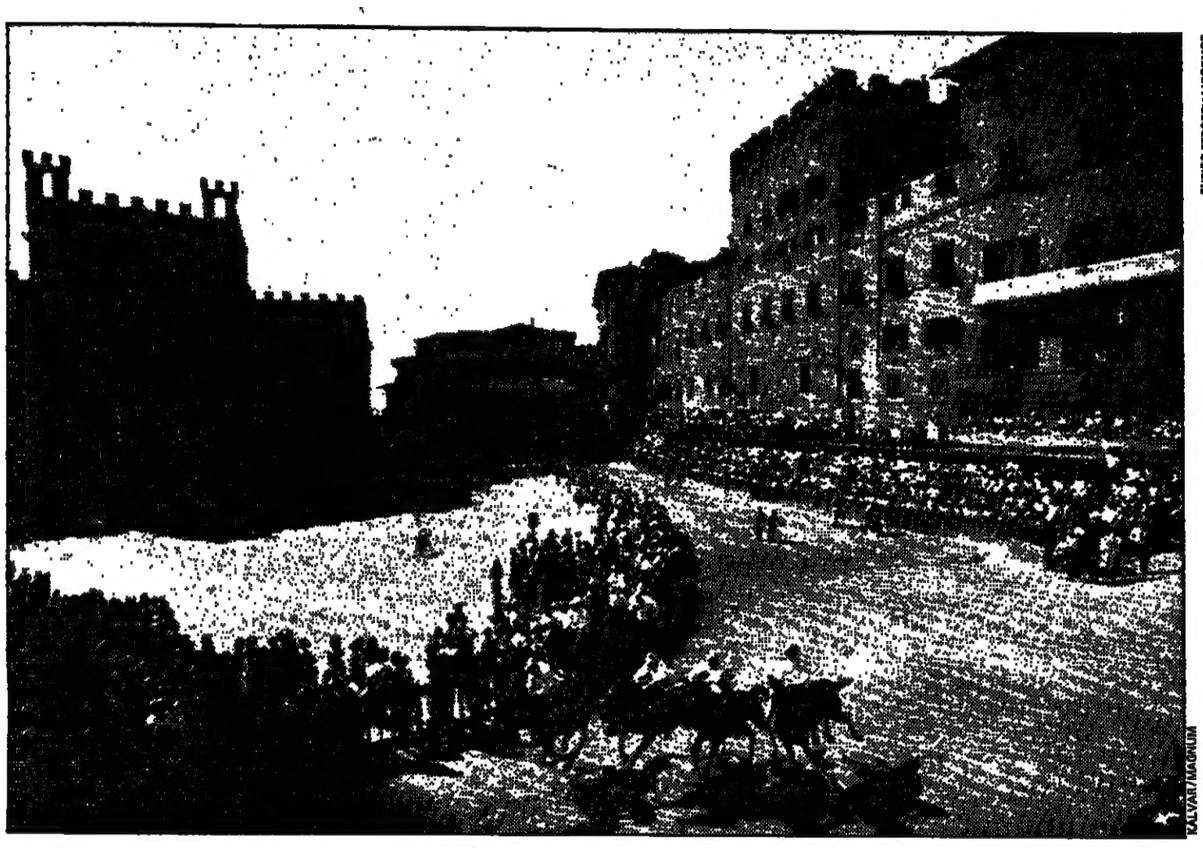

par
Jean-Pierre Clerc

Fête, cortège en costumes avec ses rites et ses pompes, le Palio de Sienne est surtout, pour la population de la cité italienne, une passionnante compétition entre quartiers rivaux. Chaque année, le 2 juillet et le 16 août.

QUI n'a pas vu le Palio de Sienne le verra ! L'objectif est trop tentant pour demeurer au nombre des rêves inassouvis : dans une des plus belles cités du monde, au cœur de cette Toscane où chaque coteau est un appel, voici une fête qui a pour elle l'éclat des couleurs et l'intensité dramatique. Que demander de mieux ?

Seulement voilà : le Palio ne s'improvise pas, même pour le spectateur. La journée du 16 août, préparée chaque année par une répétition le 2 juillet et qui culmine dans une folle chevauchée, se déroule en effet dans un champ clos : la bouleversante conque de la place du Campo, que les optimistes jugent capable d'accueillir jusqu'à soixante mille personnes. C'est donc dès janvier que se réservent à prix d'or les quelque deux mille cinq cents places assises sur les gradins installés pour la circonstance autour de l'arène.

L'accès au centre de l'anneau est en revanche gratuit ; mais la pâte humaine n'est qu'imparfaitement élastique et les autorités sont généralement contraintes de fermer la dernière ouverture près d'une heure avant le départ de la course. Grande est alors la déception de ceux qui avaient cru pouvoir n'arriver que vers la fin du fameux cortège historique (il est vrai un peu longuet), échappant ainsi à un après-midi debout sous un soleil de feu.

Mais s'il est juste d'affirmer qu'un Palio se mérite, ce n'est certes pas pour ces seules considérations pratiques. Le visiteur qui débarquerait inopinément au pied du célèbre beffroi dit de la Mangia pourrait bien repartir déçu. Il aura vu durant deux tours d'horloge un somptueux défilé dont les six cents personnages évoquent les très riches heures de Sienne ; mais, dans le genre de la parade réussie, le Palio n'est pas une exclusivité.

La course de chevaux, quant à elle, est un moment incroyablement dense, vécu comme tel par les Siennois, dont aucun ne manquerait à l'appel pour un empire ; un moment dont l'intensité ne peut laisser impassible l'étranger le plus guindé, mais qui ne dure que le temps d'un éclair : Vipère, vainqueur le 2 juillet, a couru ses trois tours de piazza réglementaires en 76 sec. 8/100 ! Mais le rituel est hermétique pour le néophyte : la plupart des cavaliers sont malaisément identifiables avec leurs casaques colorées de façon complexe, et on ne peut prétendre suivre le Palio comme une course à Longchamp.

Dans la nuit du Moyen Age

Donc la déception guette ! Pour la prévenir, un remède : arriver trois jours avant. Pourquoi trois ? Eh bien, tout d'abord parce que Sienne mérite au moins ça ! Et pas seulement pour sa cathédrale et ses collections de peintures de primitifs, mais parce qu'il est peu d'endroits où l'on peut comme ici sentir battre le cœur d'une cité.

L'adéquation entre une ville et les générations qui s'y sont succédé jusqu'à aujourd'hui est le génie de Sienne. Son atmosphère est inimitable car elle s'est faite non par la volonté des planificateurs mais par les soins constants de ses habitants eux-mêmes. Sans cesse a dominé le respect d'une ville aimée : du décret de 1297 prescrivant pour les édifices cernant la place du Campo l'utilisation de fenêtres à colonnettes *« afin de créer un ensemble reflétant l'harmonie de la vie de la cité »* jusqu'à l'ordonnance de 1965 qui interdit l'accès des voitures dans tout le cœur de la vieille ville.

Trois jours donc pour s'approcher de cette « couleur de Sienne » qui n'est en somme que celle de la brique – matériau en soi bien pauvre – dont les maisons sont faites. Trois jours aussi pour se préparer à vibrer un après-midi d'été à l'unisson des quelque 60 000 Siennois. Car le rituel immuable commence trois jours avant le départ du Palio : le 29 juin pour celui de l'Annonciation, le 13 août au matin pour celui de l'Assomption.

Le Palio n'est pas une fête organisée, comme cela se passe un peu partout, par les autorités municipales, même si celles-ci mettent évidemment leur point d'honneur à ce que tout se déroule au mieux. Non, le Palio est la chose des habitants. Plus précisément son sort est remis aux *contrade*, c'est-à-dire aux dix-sept comités de quartier dont l'origine se perd dans la nuit du Moyen Age et dont la continuité est attestée depuis le seizième siècle.

Le binôme Palio-*contrade*, est depuis trois ou quatre siècles le moteur de la vie communautaire siennoise. De 15 000 à 20 000 habitants (du quart au tiers de la population) participent activement à la préparation des deux grands jours de l'année. S'étonnera-t-on dès lors que, même à l'heure du tourisme de masse, le Palio ne donne aucunement l'impression d'être une manifestation folklorique ?

A peine sait-il parler qu'un bambin ici est déjà capable d'énumérer : « Aigle, Chenille, Chouette, Coquillage, Dragon, Escargot, Forêt, Girafe, Licorne, Louve, Mouton, Oie, Onde, Panthère, Porc-épic, Tortue, Tour », les noms des dix-sept quartiers que ceignent les vieux remparts, avec évidemment une inflexion de tendresse pour le sien propre mais déjà aussi un accent d'exécration pour la ou les *contrade* catalogguée(s) « ennemie(s) ».

Visite à « la Chouette »

Les vieux rabâchent des histoires de Palio vieilles de plusieurs décennies et qui semblent n'ennuyer personne. Les adultes pour leur part consacrent un temps et un argent fous à l'animation de leur association de quartier. Les femmes de Sienne, autant que jadis « belles par excellence et fort galamment habillées », ne sont pas les moins ardentes en cette affaire. Quant aux adolescents, ils sont les acteurs désignés du cortège historique qui précède chaque course.

Est-il nécessaire de savoir tout cela pour apprécier un Palio ? Eh bien, cela aide ! Au hasard de ses promenades dans les vieilles rues, étroites et tortueuses, le visiteur butera inévitablement contre l'une ou l'autre de ces petites places retirées où se niche la vie de la *contrada*.

Un petit oratoire vieux parfois de plus d'un demi-millénaire jouxte le siège social, cœur de cette « mini-république démocratique et autonome », avec aussi sa « société », où les *contradaioli* aiment à se retrouver pour de plantureux banquets, et même son musée, où peut figurer en bonne place un tableau de Sano di Pietro, de Luca di Tommé ou du Sodoma, aux côtés des trophées gagnés par le quartier au cours des siècles.

Admis à visiter « la Chouette », le touriste pourra ainsi se faire montrer par M. Remo Bucciarti, l'économe, le palio – cette pièce de tissu à l'effigie de la Madone remise à cette *contrada* pour le succès du cavalier Isidoro Bianchini, dit Dorino, le 2 juillet 1789 !

Les érudits locaux qui prospèrent dans cet étrange microcosme ont chacun, naturellement, leur explication sur les origines des *contrade* et les raisons de leur vitalité perpétuée. Une hypothèse, avec ses variantes, revient souvent : ayant perdu son indépendance au profit des ducs de Toscane, à l'issue des fameuses « guerres d'Italie » déchaînées par les rois de France, Sienne n'aurait eu qu'une seule manière de garder la mémoire d'un passé glorieux : rejouer à satiété les luttes de factions si congénitales à son histoire que le chroniqueur Philippe de Commynes pouvait écrire : *« La ville est de tout en partialité et se gouverne plus follement qu'aucune en Italie. »*

Les *contrade*, que leur taille modeste et leur antagonisme déjà ancien rendaient pleinement acceptables aux nouveaux maîtres florentins, auraient recueilli cet héritage.

Ainsi s'expliquerait l'association, dans une même manifestation, du défilé historique, véritable mémorial de l'antique République de Sienne, au sujet de laquelle tous unissent leurs efforts, et du « Palio des *contrade* », où tous les coups sont permis, y compris ceux de nerfs de bœuf dispensés par les cavaliers à leurs adversaires ou à leur monture.

Le saint des saints

Le visiteur curieux entendra tout cela et bien d'autres détails pittoresques. Nul en revanche ne lui ouvrira l'écurie du quartier, véritable saint des saints, où est traditionnellement gardé le cheval porteur des espoirs locaux – et ce même si elle est inoccupée, ce qui arrive puisque, par un système complexe de tirage au sort, dix *contrade* seulement sur dix-sept concourent à chaque Palio.

Six fois dans les trois jours et demi précédant la course, à 9 heures, chaque matin, et peu avant 20 heures, le visiteur pourra assister aux essais, tenter de se familiariser avec les couleurs de chaque quartier et de s'initier au rite complexe du départ.

Le matin du grand jour, vers 10 heures, il pourra rôder autour de l'hôtel de ville pour reconnaître les *fantini* (jockeys) et commencer de se remémorer qui court pour qui et sur qui ! Il apprendra que ceux-ci sont presque tous sardes – les hommes de la Grande Ile sont réputés pour leurs exceptionnelles qualités physiques, – parce que jamais un cavalier siennois n'a réussi à faire bonne figure dans un Palio tant son implication émotive lui fait perdre ses moyens !

(Lire la suite page 10.)

ESCALES

CHRISTOPHE KUHN

Musique à bord

Vocalises dans le rugissement des cornes de brume : les sirènes seront à bord lors de cette croisière dédiée à l'opérette. En soirée, Mady Mesplé, soprano, interprétera des extraits du *Pays du sourire* de Franz Léhar, de *la Vie parisienne* d'Offenbach, et d'œuvres de Maurice Yvain et Vincent Scotto ; Mathé Altéry fera revivre des opérettes de la Belle Epoque. Un atelier de claquettes, des conférences de Claude Dufresne, animeront les journées. Enfin, puisqu'il s'agit d'une croisière, des excursions facultatives seront proposées aux escales.

Tourisme SNCF (renseignements au 45-63-05-81 ; dans ses agences : 127, Champs Elysées ; 16, bd des Capucines ; 11, bd des Batignolles et dans les gares), organisateur de ce divertissement, a fixé au 18 octobre le départ de Paris, en train, pour Venise, d'où le *Danae*, bateau de la compagnie italienne Costa, lèvera l'ancre à destination de Katakolon (Grèce), Istanbul, Kusadasi (Turquie) et de plusieurs îles grecques (Rhodes, Santorin, Mykonos). Au retour, il fera escale au Pirée et à Dubrovnik (Yougoslavie), avant de regagner Venise, le 30 octobre.

Le prix par personne, au départ de Paris, varie de 10 675 F à 24 365 F selon l'emplacement de la cabine. Il comprend tout sauf les excursions facultatives qui seront réglées à bord.

L'Inde en pensée profonde

Il faut être déjà épris de l'Inde et vouloir s'initier en toute sincérité à sa vie quotidienne ou à l'une de ses disciplines spirituelles pour choisir les formules de découverte mises au point par une nouvelle association, Caravanes (4, avenue Henri-Barbusse, 92600 Asnières ; tél. : 47-93-36-20).

Deux propositions originales sont à noter : le trekking, quatre semaines, dont deux de marche en forêt jusqu'aux sources du Gange (28 jours, 9 600 F pour le forfait en pension complète et le voyage Paris-Paris) ; méditation et yoga lors d'un séjour de deux semaines dans l'ashram fondé par S.Y. Sarasvati qui enseigne le hatha-yoga à Rishikesh, village qui attire les pèlerins honorant Ganga Matta, la mère-Gange, fleuve sacré de l'hindouisme. Le voyage de vingt jours comprend trois journées de visite à Delhi et coûte, de Paris à Paris, 8 900 F.

La brochure éditée par l'association Caravanes est déjà une brève et dense initation à la civilisation indienne.

Un dimanche champignons dans l'Orne

Il ne suffit pas de savoir que l'amanite phalloïde est mortelle, encore faut-il la reconnaître. Pour ne plus avoir à porter sa cueillette chez le pharmacien, la Maison de Bagnoles-de-l'Orne (58, rue Rambuteau, 75003 Paris, tél. : 48-87-74-96) organise du 26 septembre au 25 octobre des « week-ends champignons ».

Les conditions climatiques étant ce qu'elles sont, la récolte devrait être abondante dans la forêt de Bagnoles-de-l'Orne où des mycologues attendent les amateurs qui penseront à se munir de bottes et d'un grand panier : on apprendra à séparer le bon grain de l'ivraie, à distinguer les vertus gustatives ou médicinales de telle ou telle espèce, et les cuisiniers des trois hôtels sélectionnés (le Manoir du Lys, le Bois joli, et le Lutétia) se feront un plaisir de préparer la récolte et de révéler leurs propres recettes.

Du samedi matin au dimanche soir, le séjour dans cette station thermale, dotée d'un complexe tennistique et d'un casino, est fixé, en pension complète, à 1 450 F pour deux personnes (800 F pour une personne seule).

Caucase chrétien

Elevé par l'altitude, asiatique par la géographie, chrétien par la civilisation : le Caucase. Dans les paysages austères de hauts plateaux, une architecture religieuse dont la première période (Ve au VIIe siècle) annonce l'art roman d'Occident et dont l'apogée se situe du XIe au XIIIe siècle.

Le voyage en Arménie et en Géorgie mis au point par Optima Tours (12, rue Vignon, 75009 Paris. Tél. : 47-42-10-35), spécialiste de l'URSS, commence par une journée à Leningrad, et une étape à Bakou (Azerbaïdjan) et se termine, après dix-huit jours, par une journée à Moscou.

Entre-temps, le groupe (20 à 25 personnes) aura consacré cinq jours à l'Arménie, visité Erevan, la capitale, les musées et le Matenadaran, une des plus grandes bibliothèques de livres et de miniatures du monde (20 000 manuscrits) ; puis, à partir de cette ville, les monastères de Gueghart, celui d'Etchmiadzine, actuelle résidence du catholicos des Arméniens, la forteresse d'Amberd, le temple de style grec de Garni, et dans le nord du pays, les monastères d'Haghpat, Sanahin, et Odzoune. En route vers la Géorgie, visite de Ketcharis aux abords du lac Sevan.

En Géorgie, les voyageurs découvrent Tbilissi, l'ancienne Tiflis, puis Telavi, ancienne résidence des rois de Kakhétie, des églises et des monastères, la ville troglodyte d'Ouplistsikhe et enfin, la cathédrale du roi Bagrat à Koutaissi et le monastère de Gueladi.

Ce circuit en pension complète coûte 10 900 F (de Paris à Paris) pour le départ du 5 septembre (retour le 24) et 9 900 F pour le voyage du 3 au 22 octobre.

D.R.

Corot et Monet chez eux

Les paysages d'Ile-de-France ont particulièrement inspiré les impressionnistes. Pour évoquer leurs œuvres et leurs chefs-d'œuvre sur les lieux mêmes de leur création, l'office de tourisme de Mantes-la-Jolie (place Jean-XXIII ; tél. : 34-77-10-30) vient de mettre au point un circuit en autocar qui mène, en une journée, à la rencontre de Corot, Cézanne, Monet, Renoir, avec un détour par Braque et le cubisme (à La Roche-Guyon) et une incursion dans l'Eure, à Giverny, où Claude Monet peignit sa série des *Nymphéas*.

Avant Giverny, le visiteur aura déjà fait connaissance avec le maître des impressionnistes à Vétheuil (Val-d'Oise), où il déjeunera, non pas sur l'herbe, mais dans l'une des meilleures auberges du bourg. Tout au long du parcours, il aura profité des explications données par un conférencier de la caisse des monuments historiques.

Prix de la journée, tout compris : 230 F par personne en individuel, 200 F en groupe. Prochains départs : 23 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre.

BERNARD PLOSSU

L'Afrique noire en clair

Remonter le Congo, de Brazzaville à Bangui, sillonner la région des lacs au nord du Burundi, suivre la piste des caravanes du sel dans le Niger : le guide touristique de la Maison de l'Afrique propose, pour sa première édition, bien d'autres itinéraires à travers les onze pays qui sont affiliés à cet établissement (Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Créée en 1976 à l'initiative de la Conférence permanente des compagnies consulaires africaines et françaises, la Maison de l'Afrique n'avait pas, jusqu'à l'an dernier, de département touristique ; c'est désormais chose faite, et son guide, qui sera sans doute étoffé au fil des ans, contient déjà une belle somme de renseignements pratiques pour qui hésite à choisir une destination sur le continent noir.

Pays par pays, cet ouvrage de cent quinze pages (éditions Marcus) dresse un panorama géographique et culturel, détaillant notamment la faune et la flore des parcs nationaux, ainsi que les traditions locales. Il est en vente au prix de 55 F, à la Maison de l'Afrique, 2, rue de Viarmes, 75001 Paris. Tél. : 45-08-35-87.

ABONNEMENTS VACANCES

FRANCE		ÉTRANGER (voie normale)	
2 semaines	76 F	2 semaines	145 F
1 mois	150 F	1 mois	261 F
2 mois	260 F	2 mois	482 F
3 mois	354 F	3 mois	687 F

Tarifs par avion, nous contacter : tél. 42-47-98-72

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin rempli en majuscules, DIX JOURS avant votre départ, et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au Monde du ..... au .....
NOM ..... Prénom .....
Mon adresse de vacances :
N°..... Rue .....
Localité .....
Code postal : ⌊⌊⌊⌊⌊⌋ Ville .....
Pays .....
Ci-joint mon versement.....F AV57

Pensez à nous signaler vos changements d'adresse dès maintenant (10 jours de délai) en nous indiquant votre numéro d'abonnement ⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋ ou votre adresse actuelle

Sienne en cavalcade de combat

(Suite de la page 9.)

Le touriste apercevra peut-être le mythique Andrea De Gortes, d'un caractère si exécrable qu'on l'a surnommé « Vinaigre » (Aceto) et qu'il s'est fait parfois disqualifier, comme précisément cette année. Aceto a gagné treize courses — le record de tous les temps — et se déclare fier d'avoir *« révolutionné la figure du fantino et fait de ce serviteur du Palio un vrai professionnel »*.

Peut-être même l'étranger sentira-t-il naître en lui une préférence — pour le quartier où se situe son hôtel, pourquoi pas ? Enfantillage, oui, mais aussi sérieux que celui qui le poussait, gamin, à la « guerre des boutons » contre ceux du village voisin.

BRUNO BARBEY/MAGNUM

Quatre-vingts secondes de folie

En tout cas, il comprendra mieux ces quatre-vingts secondes de folie aux approches du crépuscule : ces cris de joie ou de déception qui montent d'ici, de là, de la foule, selon l'ordre au départ que le tirage au sort *in extremis* réserve à celles et ceux que le curé vient d'accueillir dans l'oratoire de la *contrade* : Mariola, Tulipano, Bagnolo, Marilu et autres Amore, piaffant, hennissant sous l'eau bénite ; ce véritable ululement échappé de dizaines de milliers de poitrines lorsque le *mossiere* libère la corde, lançant ainsi la course ; cette indescriptible exaltation qui accompagne les trois tours et leurs habituels incidents (cinq chutes, le 2 juillet, avec quatre cavaliers se remettant de leurs fractures à l'hôpital, et un cheval, Brandano, superbe bête qui dut être abattue, deux jambes brisées) ; les *contradaioli* vainqueurs (ceux de la « Forêt » — selva — au Palio de juillet) qui envahissent l'arène à la seconde où claque le coup de *mortaretto* (pétard) annonçant la fin de la course ; et ces centaines de Siennois qui pleurent, qui sanglotent, parce que leur champion a été battu ; on peut même comprendre ces coups de poing qui volent dru longtemps parce qu'un quartier vaincu ne peut en cette minute terrible supporter les lazzi de l'ennemi séculaire...

L'étranger alors sera peut-être moins choqué d'entendre au cours du *Te Deum* qui suit dans la cathédrale (et où les mécréants avouent qu'ils poussent les autres pour avoir une place au premier rang) des blasphèmes proférés dans l'exaltation du moment ; l'archevêque lui-même, Siennois d'origine, a bien dû se faire une raison.

Sans voleurs ni drogués

Le visiteur admettra peut-être qu'on puisse dépenser autant d'énergie pour gagner... un rectangle de soie peinte, pas nécessairement très esthétique. Il s'étonnera probablement qu'un intérêt aussi soutenu pour le passé, loin de faire de Sienne une ville réactionnaire, coexiste avec un constant vote à gauche.

Il méditera sans doute sur le fait attesté par tous que la ville du Palio est la plus sûre de toute l'Italie, quasiment sans voleurs ni drogués. Il ne manquera pas d'observer avec quelle maestria les hommes ont en cette affaire dosé le hasard et la nécessité — laissant au sort la liste des *contrade* participant à chaque Palio, l'attribution des chevaux à chacune d'elles et l'ordre du départ, mais accordant toute liberté sur le choix et la rémunération des cavaliers, et tolérant des pactes plus ou moins troubles entre alliés, portant sur des millions, pour tenter d'incliner le destin.

Enfin, avant son départ, le voyageur ira naturellement fureter dans les librairies pour choisir l'un ou l'autre des nombreux ouvrages qui peuvent lui apprendre ce qu'il ignore encore sur cette fête décidément bien étrange et en tout cas très éloignée de l'acception galvaudée du mot « tourisme ».

JEAN-PIERRE CLERC.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

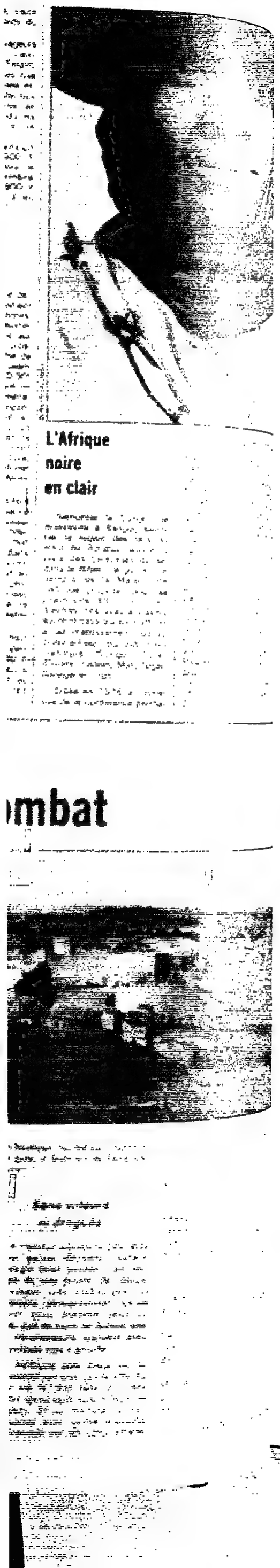

L'Afrique noire en clair

mbat

LIRE

Comment passer sa vie en vacances

POURQUOI cette bougeotte collective au moment des vacances ? Celles-ci répondent-elles aux objectifs fixés ? Pourraient-elles être différentes ? Sommes-nous vraiment entrés dans la civilisation des loisirs ? Autant de questions auxquelles répond un universitaire suisse qui propose une nouvelle compréhension des loisirs et des voyages.

Chaque week-end, chaque « pont », chaque congé, des millions de personnes prennent la route. Le voyage est devenu un phénomène de masse. Une « *mobilisation totale* », pour emprunter à ce spécialiste, Jost Krippendorf, une expression qui illustre bien le caractère quasi militaire de cet exode, entassant tous les ans, aux mêmes époques, des millions d'êtres humains dans des voitures, des autocars, des trains ou des charters pour les lancer vers le soleil, la mer ou la montagne.

Exode dont on a maintes fois dénoncé l'absurdité économique : villes désertées, appareil productif paralysé pendant presque tout l'été alors que la plupart des infrastructures touristiques ne tournent à plein que quelques mois par an. Exode sur la justification duquel on ne peut manquer, par ailleurs, de s'interroger en observant ces vacanciers agglutinés sur les plages, entassés dans les campings ou faisant la queue au pied des pistes. Avant de regagner des cubes encore plus exigus que des HLM de banlieue.

On pense d'abord aux motivations « nobles » : la curiosité, le dépaysement, le désir de découvrir de nouveaux horizons et de connaître des sociétés étrangères. Pour constater qu'elles sont encore l'apanage d'une élite, d'une aristocratie du voyage et qu'elles n'expliquent guère le comportement des gros bataillons.

« *Ils sont malades* », répond très sérieusement Jost Krippendorf dans son livre. Ils ne se sentent à l'aise ni où ils sont, ni où ils travaillent, ni où ils habitent. Il s'agit donc, pour eux, de partir. A tout prix et aussi souvent que possible. Pour fuir la monotonie du quotidien, la rationalité de leur travail et la froideur de leur environnement habituel. Afin de les oublier pour pouvoir, ensuite, les affronter et les supporter de nouveau.

C'est ce que Jost Krippendorf appelle « *le cycle de reconstitution de l'être humain dans la société industrielle* ». Un cycle qui voit le vacancier consommer le climat, le paysage, la culture et les habitants des régions visitées transformées ainsi en « *espaces thérapeutiques* ». Une répétition d'où le cycle tire sa dynamique : « *Nous travaillons pour prendre les vacances dont nous avons besoin pour reprendre le travail.* »

Cette thérapeutique néanmoins a ses limites. Parti chercher le changement, le vacancier se retrouve le plus souvent parmi la foule, dans les villégiatures bétonnées, des sites dénaturés, une atmosphère artificielle et en fuyant le quotidien, il retrouve le quotidien.

Personne ne conteste les répercussions négatives du tourisme dans les régions ainsi visitées ou « *investies* ». Surtout dans les pays en voie de développement, encore que ce débat soit davantage mené par des intellectuels occidentaux que par des autochtones. Pas facile d'instruire le procès d'un tourisme pourvoyeur de devises, créateur d'emplois et de revenus et dont certains nationaux tirent de substantiels profits.

En effet, le tourisme est un conquérant pacifique qui agit souvent avec l'accord des gens en place, voire à leur demande. Il n'en débouche pas moins sur une nouvelle mainmise étrangère qui crée de nouveaux rapports de dépendance et de domination. D'où la naissance de mouvements opposés à un tourisme trop dépendant de l'étranger. D'où la volonté de ces pays ne plus être de simples réserves destinées aux vacanciers des pays nantis.

« *Où tout cela nous mène-t-il ?* », s'interroge le directeur de l'institut de recherches des loisirs et du tourisme de l'université de Berne, sans pour autant céder à la facilité qui consisterait à instruire le procès d'une société à travers celui d'un tourisme considéré comme une sorte d'opium des peuples.

Pas question, par conséquent, de remettre en cause les acquis de la société industrielle (à commencer par le droit aux vacances et aux voyages) ; mieux vaut réfléchir sur les moyens de maîtriser la civilisation des loisirs. Reste la conviction que « *seules une autre société et d'autres conditions de vie engendreront un autre tourisme* ».

Recettes usées

Favorable à une nouvelle approche, l'auteur dresse l'inventaire des tendances qui, dans notre univers quotidien, pourraient changer nos mentalités et nos comportements et, par conséquent, la façon dont nous concevons nos loisirs et nos déplacements. Finalement, l'objectif n'est pas, selon lui, de réformer nos vacances mais de changer notre quotidien afin que « *l'on ne parte plus pour l'oublier ou le fuir mais, au contraire, pour l'enrichir* ».

Nobles et ambitieux objectifs qui font paraître bien timides les propositions avancées par Jost Krippendorf pour « *humaniser* » le voyage. Passer de la théorie à la pratique n'a jamais été chose aisée. On s'en aperçoit une nouvelle fois ici avec ce catalogue de vœux pieux, dont l'accumulation transforme finalement la brillante démonstration initiale en fastidieux catalogue de recettes parfois usées jusqu'à la corde. Le sujet méritait assurément plus de fougue et d'ardeur, voire un petit grain de folie.

De quoi s'interroger sur le bien-fondé de l'option de Jost Krippendorf, qui, en privilégiant l'évolution de notre quotidien, se prive des possibilités d'expérimentation offertes par nos vacances. Après tout, les vacances d'aujourd'hui pourraient très bien préfigurer le quotidien de demain. Encore faut-il que les responsables de nos loisirs acceptent de jouer les éclaireurs.

PATRICK FRANCÈS.

★ *Les Vacances, et après ?*, de Jost Krippendorf. Collection « Logiques sociales », éditions L'Harmattan, 240 p., 120 F.

Se dépayser pour guérir du quotidien ou pour l'enrichir ? Un universitaire suisse attaque.

Le Monde sur minitel
VACANCES : PARTIR DEMAIN...
Pour ceux qui s'y prennent à la dernière minute
36.15 TAPEZ LEMONDE puis VVF

LA TABLE

Le maître d'hôtel

EST-CE un métier fichu ? « *Le service à l'assiette a mutilé le métier. Ce n'est plus un service mais simplement un transport d'assiettes...* » Je trouve cette juste phrase dans un ouvrage qui vient de paraître, *Maître d'hôtel, la carte !* aux éditions Olivier Orban. Et le maître d'hôtel qui s'exprime ainsi n'est autre qu'Antoine Ventura, que nous connûmes chez Troisgros, chez Chapel et, aujourd'hui, chez Le Divellec.

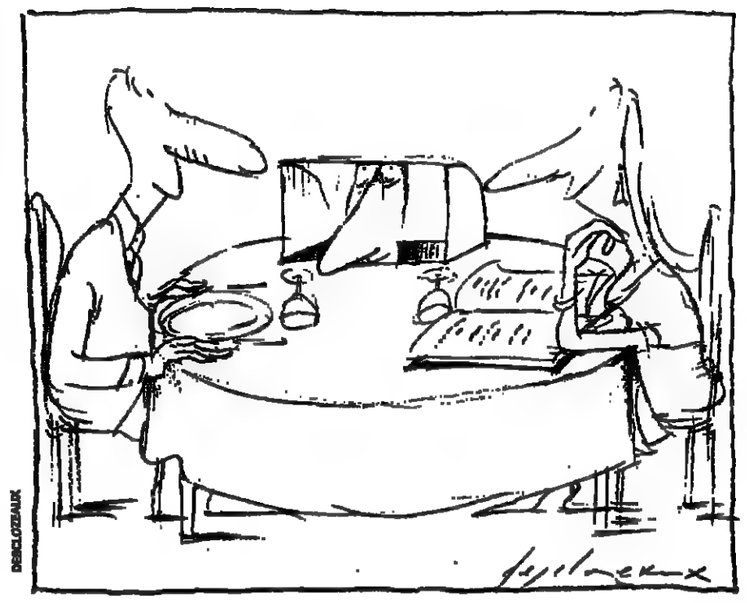

Ouvrage intéressant, certes. Même si l'on peut discuter par exemple sur le fait qu'il y ait aujourd'hui carence de bons sommeliers, ou que le fromage en fin de repas ne soit pas « *une nécessité* » (je parle d'un repas de gourmand et à ce sujet Antoine Ventura remarque justement que, si le gourmet est une personne appréciant le raffinement en matière de boire et de manger, le gourmand est celui qui aime la bonne cuisine et est exigeant en matière de boire et de manger..., ce qui est préférable à son sens).

Abordant guides et chroniqueurs, il nous révèle que les inspecteurs du Michelin sont soit d'anciens cuisiniers ou d'anciens maîtres d'hôtel, soit des personnes ayant eu des responsabilités dans l'hôtellerie. En vérité, on ne le disait point. Mais il est vrai qu'il a demandé sa préface à André Trichot, ancien inspecteur-chef du guide rouge !

Où l'ouvrage devient passionnant, c'est dans l'anecdotique. On y voit croqués sur le vif le faux gourmet, le pique-assiette (et notons en passant la bonne préférence de Ventura pour la porcelaine de Limoges en ces temps où la mode est au tape-à-l'œil du grand format des assiettes bariolées), les clients à chiens pas sages, les clients en bonne fortune, les kleptomanes divers, etc. (1).

L'ouvrage se présente en forme de dialogue avec Bernard Sobelman (qui signe de reste le livre). Il se proclame gastronome mais n'admet point qu'on lui demande d'aller fumer son cigare au fumoir plutôt que d'empester les voisins. Il n'aime pas, non plus, qu'on lui demande son téléphone lorsqu'il retient une table au restaurant. Et pourtant Ventura est formel : ils sont souvent dix pour cent de la salle, les mal élevés ayant retenu et n'ayant pas l'honnêteté de prévenir s'ils ont eu un empêchement. On songe au merveilleux J. P. Coffe qui, ayant le téléphone des malotrus, n'hésitait pas à les réveiller vers 2 heures du matin : « *Allô, monsieur, nous vous attendons ! Puis-je dire au chef de s'en aller ?* »

M. Sobelman aurait dû mieux lire ses épreuves, éviter l'*h* d'Emmental, savoir qu'au pluriel *whisky* s'écrit *whiskies*, mais surtout citer exactement Brillat-Savarin qui n'a pas écrit : « *L'animal se nourrit, l'homme mange, l'homme d'esprit sait manger* », mais : « *Les animaux se repaissent, l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger.* »

Revenons à Antoine Ventura, qui s'indigne justement du prétexte de l'*al dente*, qui fait servir des carottes crues, du poisson « rose à l'arête » ; qui veut réserver aux curistes la cuisine (excellente au demeurant pour eux) diététique de Michel Guérard ; se moque de la SACEM des cuisiniers ; regrette que la table soit, aujourd'hui, devenue un « spectacle » plutôt qu'un vrai plaisir gourmand.

Certes, un maître d'hôtel compte pour beaucoup dans le succès d'une maison. A condition qu'il soit un grand maître d'hôtel... Il n'y en a pas beaucoup sans doute car, pour bien payé qu'il soit, le métier est difficile, ne s'apprend bien que sur le tas, exige ténacité mais aussi subtilité, psychologie et bonne humeur. Pris entre la cuisine et le client, il doit savoir « *raison garder* ».

LA REYNIÈRE.

(1) Il y a aussi le client hésitant, poisson, viande... Comment est-il le carré d'agneau ? Claude Sarraute le remarque justement dans son livre : « *Comme si le maître d'hôtel pouvait lui répondre : il est gras, dur, trop cuit, prenez donc une sole, le surgelé, c'est moins risqué !* »

SEMAINE GOURMANDE

La Franche-Comté

C'est le restaurant de la *Maison de Franche-Comté*, donc une ambassade de cette province gourmande. On s'étonnera alors de trouver à la carte la soupe de poissons avec sa rouille, la timbale de saint-jacques, un tartare « maison », que sais-je encore ? Sans oublier l'inévitable chèvre chaud sur toast et le foie gras frais de canard. Alors, en attendant la potée jurassienne, les gaudes, le mate faim (promis pour cet hiver), on se régalera du brési, des saucisses de Montbéliard, du morteau tiède « dans son jardin » (drôle d'endroit pour découvrir cette admirable charcutaille), de la daube de bœuf à l'arboisienne, du coq au vin jaune, etc. Les vins sont en majorité du pays (quel dommage de ne pas trouver sur la carte le château d'Arlay !) et le directeur comme le personnel sont infiniment aimables. Un menu à 160 F. Et la carte à 250 F environ. Cadre moderne, impersonnel.

● *La Franche-Comté, 2, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris. Tél. : 42-66-41-90. Pas de fermeture.*

La Coupe

Un hôtel de famille que M. Gatien a restauré : chambres fonctionnelles et, pour le centre de Paris, calmes (sur la rue de Turin). Mais sur la rue Clapeyron, derrière, l'entrée particulière du restaurant : *la Coupe*. C'est la chose de Patricia, la fille de M. Gatien, apôtre du sous-vide, proposant un menu à 110 F à ses touristes étrangers, et une carte qui doit dépanner les gens du quartier (excellents escargots, harengs pommes chaudes, terrines diverses (entre 18 F et 32 F), plats (de 71 F à 85 F), fromages de chez Rayot et desserts pour des repas corrects (150 F environ).

● *La Coupe, 4, rue Clapeyron, 75008 Paris. Tél. : 43-87-56-50. Fermé samedi et dimanche. CB-AE-DC.*

L'Alsace

Jouxtant la *Maison d'Alsace*, c'est le restaurant-brasserie-type mais, dans son nouveau décor, d'une élégance cossue avec, en sous-sol, une salle des plus agréables, tandis qu'en terrasse les touristes se regardent défiler, en quelque sorte.

Carte très représentative de notre belle province, avec aussi le plateau de fruits de mer (huîtres et coquillages) des brasseries classiques (et ici d'une fraîcheur garantie). De la tarte à l'oignon aux escargots à l'alsacienne, de la truite au riesling aux charcuteries « régionales » et au foie gras « Maison d'Alsace », avec évidemment toutes les choucroutes (et, brasserie de toujours, la gratinée et le pied de cochon), avant desserts, sorbets et glaces. De quoi faire escorte aux vins d'Alsace de la cave (je recommande le riesling grand cru 1983 et le gewurztraminer vendanges tardives 85, notamment). Belle collection d'eaux-de-vie du pays (Massenez). A la carte, compter 150-250 F.

● *L'Alsace, 39, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 43-59-44-24. Pas de fermeture, ouvert tard le soir. AE-DC-CB.*

Le Clos Saint-André

L'allure d'un gentil bistrot de quartier, mais avec une cuisine de bon chef de talent : André Montalant en l'espèce, dont les plats (croustade de cervelle financière, petit salé salade de lentilles, rognon de veau grillé, œufs meurette, quenelles de brochet au coulis d'écrevisses, sauté provençal aux pâtes fraîches) ont la franchise d'une cuisine d'autrefois, sincère et sans embrouillaminis à la mode. Vins à moins de 100 F (une dizaine) et un menu à 110 F d'un rapport qualité-prix remarquable. Mais choisissez la carte et, le soir, dans le calme bienfaisant du quartier, la chaleur amicale du service, le goûteux (j'utilise ce mot que n'aime pas un lecteur car il me semble bien exprimer la chose) des plats. Compter 250 F.

● *Le Clos Saint-André, 21, rue de Turin, 75008 Paris. Tél. : 45-22-65-34. Fermé samedi et dimanche. En août, ouvert seulement aux déjeuners. CB.*

L. R.

MIETTES

● **Pierre Dequien**, qui crée à Lavallois *le Jardin*, vient de s'installer à Bormes-les-Mimosas (Var). *Au Mérou bleu*, restaurant à dominante marine, et *le Rangiroa*, restaurant tahitien. A découvrir si vous passez par là.

● **Aux Bouillons d'or.** — Un docteur-lecteur gourmand vient de le découvrir après le *Bottin gourmand* qui donne une étoile à cette excellente maison, où J.-M. Cornut cuisine le terroir avec bonheur. Menus à 185 F et carte : compter 200-250 F (10, quai du Remontalou, 15110 Chaudes-Aigues, tél. : 71-23-51-42).

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Mapotel Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-63-56 – Télex 470 410.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville. Calme.
Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, tél. direct, minibar.

Montagne

05490 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus bte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD + TENNIS
Chamb. et duplex + cuisinette, dep. 350 F pers./sem. Tél. 92-45-82-08.
BEAUREGARD + TENNIS + PISCINE
Pensions 1190/1680 F sem. Demi-pens. 910/1400. Tél. 92-45-82-62.

Pyrénées

AU PIED DES PYRÉNÉES
FORFAIT 7 jours pens. ou 1/2 pens. Tarif, doc. RELAIS ASPOIS, 64400 OLORON.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR LOCARNO
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. COTTI
Tél. 19-41/93/330282 - Télex 846143
Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

JEUX

échecs

Nº 1241

BOOMERANG

Tournoi international de Szirak (Hongrie), 1987.

Blancs : NUNN (Angleterre)
Noirs : DE LA VILLA (Espagne)

Partie espagnole, Gambit Jaenisch.

1. é4	é5	27. Db6!! (v)	Fd5
2. Cf3	Cç6	28. Fé4+	Rg8
3. Fb5	f5	29. Db7+	Rf8
4. Cç3	Cd4 (a)	30. Fxd5	çxd5
5. éxf5 (b)	ç6 (ç)	31. Db8+	Ré7
6. Cxé5 (d)	Cf8 (é)	32. Dxa8	Dxa2
7. Fd3	d6	33. Dxd7+ (w)	Rd6
8. Cg4	Cxf5	34. Db8+	Rç6
9. 0-0	Fé7	35. Df4	Dç4
10. Cxf6+	Fxf6	36. Df5 (x)	a5
11. Té1+	Rf7	37. g4	a4
12. Cé4 (f)	Tf8	38. d3	Dç5 (y)
13. ç3 (g)	Rg8	39. Dç8+	Rb5
14. Fç2	d5	40. Db7+!	Ra5
15. Cg3 (h)	Cxg3	41. g5	Dd6+
16. hxg3	d4! (i)	42. g3	a3
17. Fé4	Db6! (j)	43. g6	Ra4 (z)
18. Dç2 (k)	d3!! (l)	44. g7	Db6+
19. Dxd3! (m)	Fxg3! (n)	45. Rg2	Dd2+
20. bxç3! (o)	Dxf2+	46. Rh3	Db6+
21. Rh2	Dxé1 (p)	47. Rg4	Dg6+
22. Fa3!! (q)	Dxa1	48. Rf4	Df6+
23. Fxh7+	Rh8 (r)	49. Ré3	d4+! (aa)
24. Fxf8	Fé6 (s)	50. Ré4	Dé6+
25. Fxg7+!! (t)	Rxg7	51. Rxd4	Dg4+
26. Dg6+	Rh8 (u)	52. Rç5 abandon.	(ab)

NOTES

a) La suite bulgare qui plaisait à Aleikhine.

b) Pachman préfère la variante 5. Fa4, çé; 6. éxf5, Da5; 7. 0-0, d6; 8. Té1, Rd8; 9. a3, Fxf5 : 10. b4, Db6 : 11. d3 avec avantage aux Blancs. Les théoriciens ont toujours rejeté la variante 5. Cxd4, éxd4; 6. Cé2, çé; 7. Fd3, dxé4; 8. Fxé4, d5; 9. Ff3, d3!; 10. çxd3, Fdé qui donne un jeu agréable aux Noirs; cependant, cette condamnation doit être réexaminée à la lumière de la partie Kostakiev-Kolev (Bulgarie, 1986) : 5. Cxd4, éxd4; 6. Cd5!!, çé; 7. éxf5!, çxd5; 8. Dh5+, Ré7; 9. 0-0, Cf6; 10. Té1+, Rdé; 11. Df3, a6; 12. Ff1, Rç7; 13. b3, Fdé; 14. Fb2, Tf8; 15. Fxd4, bé; 16. g4, Fb7; 17. g5, Tg8; 18. gxf6, gxf6+; 19. Fg2, Df8; 20. Rh1, Dbé; 21. h3, Dd2?; 22. Ta-d1, Df4?; 23. Dxf4, Fxf4; 24. Té7, Ta-f8; 25. Td-é1, abandon.

c) Ou 5... Cxb5; 6. Cxb5, dé; 7. d4, é4; 8. Cg5, Fxf5; 9. dś, çé; 10. Cç3, Cf6; 11. 0-0, Fé7; 12. Té1, 0-0; 13. dxçé, dś!; 14. çxb7, Tb8 et les Noirs ont un contre-jeu suffisant pour compenser le pion sacrifié.

d) Ou 6. Fé2, Cf6 (6..., dé; 7. Cxd4, éxd4; 8. Cé4, Fxf5; 9. Cç3); 7. Cxé5, Dé7; 8. Cd3, d5; 9. 0-0 (Sax-Romero, Rome, 1986) ou bien 6. Cxd4, éxd4; 7. Db5+, Rf7; 8. 0-0 et les Blancs ont une forte attaque : 8..., dxç3; 9. dxç3, dé; 10. Fç4, d5; 11. Té1+, Rd7; 12. Df7+, Cé7; 13. Fg5, Dd8; 14. Dé6+, Rd8; 15. Dxd6+, Dd7; 16. Dé5, Dç7; 17. Fd3! (comme dans la partie Gheorghiu-Bielicki, Mar-del-Plata, 1965). La continuation 6. Cxé5 est inhabituelle.

e) Naturellement si 6..., çxb5; 7. Db5+. Après 6..., Dé7; 7. 0-0, Rd8; 8. Té1, Cxb5 la situation n'est pas très claire.

f) A regarder de plus près est la position résultant de 12. Fxf5, Fxf5; 13. Cé4, Fé5; 14. d3; les Blancs ont cédé la paire de F mais conservent un pion de plus.

g) Une manœuvre bien lente.

h) Les complications issues de la suite 15. Cxf6+, Dxf6 : 16. d4, Ch4; 17. Fé3, Fh3 ne plaisent pas aux Blancs.

i) Mais les Noirs ont obtenu un fort [illegible].

j) Faisant vibrer la case f2.

k) Tente de se dégager de l'étreinte par 19. d3 tout en visant le pion h7.

l) Un terrible piège.

m) Dans lequel les Blancs ne tombent pas; si 19. Fxd3, Dxf2+!; 20. Rxf2, Fd4++; 21. Ré2, Fg4 mat.

n) Mais tout danger n'est pas écarté et le grand maître anglais n'est pas au bout de ses ennuis : si 20. bxç3, Dxf2+ avec gain de la T et si 20. Té2, Fd4; 21. Db3+, Dxb3; 22. axb3, Fg4!

o) La réaction de Nunn témoigne d'un grand sang-froid et d'un calcul minutieux.

p) Si 21..., Tf6; 22. Dd8+, Tf8 (22..., Rf7; 23. Fd5+); 23. Fxh7+.

q) La première pointe de la combinaison qui se retourne contre les Noirs n'était pas facile à voir mais ce sacrifice des deux T comporte encore plusieurs subtilités.

r) Si 23..., Rf7; 24. Dg6 mat.

s) La seule défense. Si 24..., Dé1; 25. Dd4! et si 24..., Dxa2; 25. Dg5! et les Blancs [illegible].

t) Ce sacrifice de F permet aux Blancs d'entrer dans une finale de D gagnants grâce à un dernier tour de magie.

u) Ou 26..., Rf8; 27. Df6+, Ff7; 28. Dh8+ et la Ta8 est perdue.

v) Silencieux et mortel.

w) Avec deux pions de plus, la finale de D est gagnée pour les Blancs, même si le travail technique est encore difficile.

x) Et non 36. Dxç4? et les Noirs gagnent.

y) Si 38..., Dxç3?; 39. Dç8+.

z) Si 43..., Dxg6; 44. Db4+, Ra6; 45. Dxa3+.

aa) Si 49..., Dé6+; 50. Rd4!.

ab) Toute défense est vaine.

Solution de l'étude nº 1239
N. Kraline, 1961.

(Blancs : Rh5, Pd2, d3, g3, g5, g6, h2, a6. Noirs : Rb6, Pb2, d3, é4, é5, g7. Nulle.)

Les Blancs, qui sont en apparence perdus en raison de la promotion du pion noir b2, ne peuvent trouver leur salut que dans une position de pat résultant de l'enfermement de leur R.

1. a7! (et non 1. g6?, b1=D; 2. a7, Db1; 3. h4, Dxh4+!; de même, si 1. h4?), Rxa7; 2. g6, b1=C!; 3. h3!! une extraordinaire façon de mettre les Noirs en zugzwang, Cç3; 4. h4, Rb7; 5. dxç3, d2; 6. ç4, d1=D; 7. ç5, Dd4; 8. éxd4, é3; 9. d5, é2; 10. d6! (et non 10. dxç6+?, Rç8; 11. ç7, é1=D; 12. ç6, Dxh4+!), é1=C!; 11. d7, Cd3; 12. d8=C+!!, R *ad libitum*; 13. Cé6, Cf4+; 14. Cxf4, éxf4. Pat. Fantastique. Trois promotions en C et deux de D.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
Nº 1241
N. KRALINE
(1986)

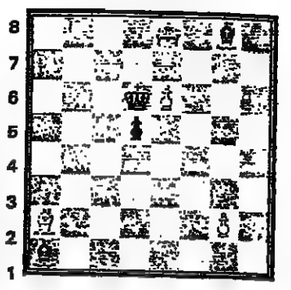

a b c d e f g h

BLANCS (4) : Rd8, Fa2, Pé6 et g2.
NOIRS (4) : Rd6, Pa1 et gś, Pd5.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

Nº 1239

LE COUP DE FUCIK

Même en regardant les quatre jeux, on voit mal comment ne pas donner deux levées aux adversaires. Or l'Autrichien Fucik, membre de l'équipe autrichienne, qui avait gagné le précédent championnat d'Europe, est arrivé à faire douze levées et le top. Il avait pour partenaire la fameuse championne anglaise Rixi Markus, et c'est elle qui a signalé le coup aux journalistes.

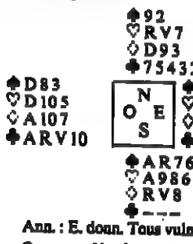

Ann. : E. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Markus	Y...	Fucik
–	–	passe	1♡
1 SA	2♡	passe	4♡...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Fucik, en Sud, a-t-il fait deux levées de mieux* (petit chelem) au contrat de QUATRE CŒURS ?

Réponse :

Il est nécessaire de donner l'As de Carreau et si l'on coupe deux Piques on perdra la Dame d'atout. Or Fucik, avec six atouts dans la main et trois au mort, n'a pas battu atout : il a coupé l'entame et a joué le Roi de Carreau. Après avoir pris avec l'As, Ouest a continué Trèfle. Sud a coupé une deuxième fois et il est remonté au mort grâce à la Dame de Carreau pour couper un troisième Trèfle. Il a tiré ensuite le Valet de Carreau, puis As, Roi de Pique, et il a coupé un Pique avec le 7 de Cœur. Il a fait encore *une quatrième coupe à Trèfle* et le reste des levées :

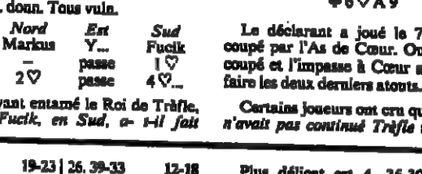

Le déclarant a joué le 7 de Trèfle coupé par l'As de Cœur. Ouest a sous-coupé et l'impasse à Cœur a permis de faire les deux derniers atouts.

Certains joueurs ont cru que, *si Ouest n'avait pas continué Trèfle* après avoir fait l'As de Carreau, le déclarant n'aurait fait que onze levées. Mais cela ne change rien car Sud pourra toujours couper quatre fois Trèfle grâce à la rentrée du Valet de Cœur. La situation à la fin sera simplement la suivante :

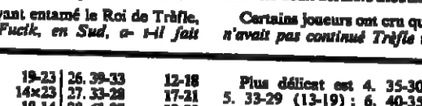

Sud joue le 8 de Cœur et fait l'impasse, puis il coupe une quatrième fois Trèfle avec le 9 de Cœur et son dernier Pique avec le Roi de Cœur...

Contre-attaque foudroyante

Dans cette donne jouée dans un tournoi par paires, le champion israélien Samuel Lev était en Est et, quand il a pris la main à la deuxième levée, il a trouvé la défense qui faisait chuter le chelem. Cachez au début les mains d'Ouest (le partenaire) et de Sud (le déclarant) pour vous mettre à sa place.

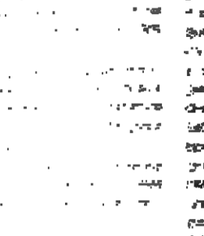

Ann. : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3♠	contre	3♠	4 SA
passe	5◇	passe	6♡...

Ouest a entamé le 2 de Pique pour le Valet, le 4 et le 7 du déclarant, qui a joué le 6 de Trèfle. Après avoir pris la levée avec le Roi de Trèfle (Sud fournissant le 2 et Ouest le 4), *comment Lev, en Est, a-t-il fait chuter le* PETIT CHELEM A CŒUR?

Note sur les enchères.

Les enchères de Nord-Sud ne sont pas un modèle du genre. Nord aurait dû se contenter de dire « 3 Cœurs » au lieu de contrer « 3 Trèfles » et, sur « 3 Piques », Sud aurait dû faire un cue bid à « 4 Trèfles » au lieu d'employer la surenchère ambiguë de « 4 SA ». En effet, pour certains experts, l'annonce de « 4 SA » dans les situations compétitives n'est pas la demande du nombre d'As, mais simplement une invitation au chelem.

Courrier des lecteurs :

— *Championnat d'Europe* (nº 1224). — « *Dans cette donne,* écrit Antoine Roux, *Meyer a brillamment squeezé son flanc droit en devinant la distribution des couleurs majeures. Mais ne pouvait-il pas gagner plus simplement* en jetant le 9 de Cœur *du mort au lieu du 10 de Pique?* »

Le déclarant connaissait Dame et 8 de Cœur en Est, et il suffisait à la fin qu'Est ait n'importe quel gros honneur à Pique pour gagner 3 SA.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 308

LE FACTEUR « TEMPS »

Tournoi de Minsk, mars 1986

Blancs : A. Verchovich
Noirs : A. Mogiljanski
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	26. 39-33	12-18
2. 28-19	14x23	27. 33-28	17-21
3. 37-32	10-14	28. 41-37	18-23
4. 34-30 (a)	17-21	29. 38-33	20-24
5. 30-25 (b)	11-17 (c)	30. 44-40	2-7
6. 35-30	6-11	31. 43-39	13-18
7. 41-37	1-6	32. 28-22 (i)	8-13
8. 40-45	14-19	33. 33-28	7-11
9. 25x14	19x10 (d)	34. 42-38	11-17
10. 45-40	15-20	35. 22x11	6x17
11. 50-45	10-14	36. 39-33	23-29! (j)
12. 31-27 (e)	5-10	37. 48-43	18-23
13. 30-25	10-15	38. 43-39	3-8
14. 33-28	13-19 (f)	39. 47-41 (k)	17-22! (l)
15. 35-30	9-13	40. 28x17	21x12
16. 39-33	20-24	41. 41-36 (m)	29-34 (n)
17. 40-35	21-26	42. 40x7	24-29!
18. 43-39	4-9 (g)	43. 33x24	15-20! (o)
19. 49-43	17-22	44. 24x15	8-12
20. 28x17	11x31	45. 7x18	13x44! (p)
21. 36x27	24-29	46. 38-24	19x30
22. 33x24	23-28	47. 35x24	44-49
23. 32-23	18x29 (h)	48. 32-28	49-35
24. 37-32	7-11	Abandon (q)	
25. 46-41	11-17		

NOTES

a) (Inédit dans la rubrique). On poursuit fréquemment par 4. 41-37 (5-10); 5. 35-30 (20-25); 6. 40-35 (14-19); 7. 46-41 (9-14); 8. 45-40 (14-20); 9. 50-45 (17-22); 10. 32-28 (23x32); 11. 37x17 (11x22); 12. 30-24, etc., comme dans la partie Sijbrands-Bercot lors de la démonstration de simultanée à l'aveugle par Sijbrands, à Puget-sur-Argens, le 15 décembre 1985.

Plus délicat est 4. 35-30 (20-25); 5. 33-29 (13-19); 6. 40-35 (17-22); 7. 41-37 (11-17); 8. 46-41 (6-11); 9. 30-24 (19x30); 10. 35x24 (14-20); 11. 31-27 (22x31); 12. 36x27 (8-13) [dans la partie Sijbrands-Poot (Den Haag, 1974) et dans la partie Wiersma-Visser (championnat des Pays-Bas, 1977), les Noirs jouèrent 12.... (17-21)]. Dans cette variante, les Noirs, conduits par Van der Wal, incitent les Blancs à s'engager dans l'attaque Roozenburg. Mais les Blancs jouèrent 13. 45-40 (2-8) [(25-30) est perdant]; 14. 40-35 (5-10); 15. 38-33 (9-14); 16. 42-38 (17-22), etc. (Sijbrands-Van der Wal, Amsterdam, juillet 1979).

b) Ou 5. 41-37 (14-19); 6. 32-27 (11-17); 7. 40-34 (6-11); 8. 33-28 (1-6); 9. 39-33 (21-26); 10. 30-25 (17-22); 11. 25x14 (9x20); 12. 28x17 (11x31); 13. 36x27 (5-10); 14. 44-39 (10-14); 15. 33-28 (20-24), etc. [Wirny-Kouassi, championnat du monde, 1984].

b!) A. Grantwarg accorde une préférence à 5.... (11-17); 6. 30-25 (6-11); 7. 35-30 (1-6); 8. 40-35 (14-19); 9. 25x14 (9x20); 10. 30-25 (4-9); 11. 25x14 (9x20); 12. 31-27 (5-10), etc. [W. Kolesnik – A. Gantwarg, championnat d'URSS, 1983, *le Monde* du 14 janvier 1984].

c) 5.... (12-17)); 6. 35-30 (21-26); 7. 33-28 (26x37); 8. 28x10 (37x28*); 9. 25x14 (9x20); 10. 41-37 (5x14); 11. 30-24 (20x29); 12. 39-33 (28x39); 13. 43x21 [rafle quatre pions] (16x27); 14. 37-31 (7-12); 15. 31x22 (12-18); 16. 42-37 (18x27); 17. 37-31 (8-12); 18. 31x22 (12-18), etc., égalité numérique après cette saignée de neuf pions de part et d'autre.

d) Dans la logique de ce début classique cette perte de temps.

e) Puisque 12.... (23-28) est interdit : 13. 32x23 (21x41); 14. 46x37 (18x29); 15. 33x15, +1.

f) Les Noirs ont résolu le problème du développement de la grande diagonale 5 à 23, alors que les Blancs demeurent confrontés à cette difficulté.

g) Interdisant 19. 44-40 (24-29); 20. 33x24 (26-31); 21. 37x26 (17-21); 22. 26x17 (11x44); 23. 40-34* (forcé) (44-50); 24. 38-33 ne résout rien. 24.... (50x31!); 25. 36x27 [prise de la dame] (23-28); 26. 32x23 (18x20), N+2 et +.

h) Sur cette suite d'échanges, les Noirs perdent à nouveau des temps et regroupent leurs forces.

i) Un pion Ghestem, mais dans une situation semée de périls potentiels.

j) Ce sont les Noirs qui, maintenant, et dans des conditions très favorables après 34.... (6x17), placent un pion Ghestem.

k) 39. 39-34 positionnellement serait perdant.

l) Les Noirs renforcent encore leur liberté de mouvement par cette nouvelle perte de temps et tentent la faute à l'instant où les Blancs côtoient mille périls.

m) Etaient également perdants :

m!) 41. 33-28 (29-34); 42. 40x7 (8-12); 43. 7x18 (13x44!), rafle cinq pions et passe à dame, +.

m2) 41. 27-22 (12-18); 42. 32-27 (23-28); 43. 27-21 (16x27!); 44. 22x31 (15-20); 45. 33x22 (18x47), dame, +.

m3) 41. 39-34 fige l'aile droite tout en étant, pour le court terme, le moindre mal.

n) Une combinaison concrétisant l'avantage positionnel obtenu notamment par des pertes successives de temps.

o) Les Blancs ne dameront pas.

p) Rafle cinq pions et passe à dame.

q) Si 24-20 (35-19), etc., +.

PROBLÈME
M. Faugier (Paris)
1er prix concours « Blancs et Noirs »
1972

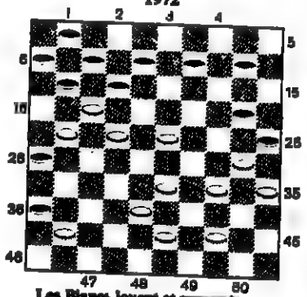

Les Blancs jouent et [illegible].

● CONCOURS INTERNATIONAL DE PROBLÈMES. – Organisé par la Section du problémisme international et placé sous l'égide de la Fédération mondiale du jeu de dames, ce concours, qui comporte deux catégories, est ouvert aux problémistes de tous pays. Pour tous renseignements sur le règlement, les problémistes peuvent s'adresser directement au grand maître problémiste René Fourgous, résidence de La Villedieu, 3, avenue Paul-Cézanne, 78190 ELANCOURT.

● SOLUTION : 33-28! (36x47) 23-18!! (47x49) [la dame prend trois pions] 30-24! (49x30) 35x2! (12x23) 22-18 (11x13) 2x28 (26x17) 28-2!!, pour la troisième fois la dame occupe la case 2. Une illustration éblouissante de la règle suivant laquelle priorité doit être donnée à la prise majoritaire. Cette combinaison conduit à la finale Canalejas dont voici un exemple : (6-11) 2x16 (25-30) 16-43 (30-35) 43-34 (1-6) 34-7 (6-11) 7x16 (35-40) 16-11 (40-45) 11-50!, + par blocage.

JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 470

Horizontalement

I. Favorise la bravade. – II. La précédente peut la provoquer. C'est un début. – III. On le demande au volailler. Se dit forcément au masculin. – IV. Archi-usée. Fournit le chanvre. – V. Sur la table. N'ont plus cours. – VI. Garde. Pour les dessinateurs. – VII. C'est un lac. Donne de l'esprit ou du goût. On le considère plutôt du dehors. – VIII. On parle peu de celle du franc. – IX. Habite l'Afrique. – X. Mettre du blanc partout. Met de l'or sur tout. – IX. Ronflent.

Verticalement

1. Leur heure n'est pas encore venue, espérons-le. – 2. Tient tous les fils. Comme net. – 3. Connaît tout de la recherche, ou sait au moins l'apprécier. – 4. Vient d'une production régulière. Pour les eaux de cuisine. – 5. Quiètes. Fait. – 6. Château. Très mal logées. – 7. Mauvais fond. Donner la frousse. – 8. Prend tout mal, ma foi. – 9. Note. Tour de cou. Possessif. – 10. Sont un défi à l'hygiène. – 11. Mal cuite. Plutôt vache. Personnel. – 12. Des troupes, oui, mais sans grand moral.

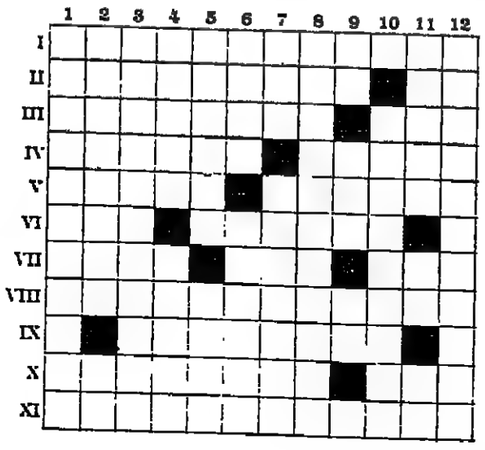

SOLUTION DU Nº 469

Horizontalement

I. Contre-vérité. – II. Osera. Glanés. – III. Licite. Event. – IV. Let. Atomiser. – V. Irangate. Pue. – VI. Rue. Inserm. – VII. Assise. Tersa. – VIII. Ta. Tiare. – IX. Epistasie. Bu. – X. UER. Émeriser. – XI. Réensemencées.

Verticalement

1. Collimateur. – 2. Osier. Sapée. – 3. Nectars. Ire. – 4. Tri. Nuits. – 5. Ratages. Tes. – 6. Eta. Etame. – 7. Vg. Oti. Isem. – 8. Elémentaire. – 9. Ravi. Serein. – 10. Inespéré. Sc. – 11. Teneurs. Bée. – 12. Estremadure.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés

Nº 470

Horizontalement

1. DEILOSV. – 2. ADEOOPS. – 3. AADEINT. – 4. ABERSTY. – 5. MNORSU (+ 1). – 6. EINNORSU. – 7. DEIOPRT (+ 1). – 8. EFHRRSU. – 9. EEIMORS (+ 2). – 10. AILPQSU. – 11. EEEGILSU. – 12. AEEGILNN. – 13. AEINNS (+ 1). – 14. EEHLMNOT. – 15. AEIILQTU. – 16. AAEIILRS (+ 2).

Verticalement

17. AILMNOS (+ 1). – 18. AFILNOT. – 19. EEEFIIR. – 20. AAGNORU. – 21. DEHIMOPR. – 22. EEEGIR (+ 1). – 23. DEEMOORT. – 24. EEELPST (+ 1). – 25. ABEEIST. – 26. AILMNNOT. – 27. EEIMNQSU (+ 3). – 28. ADENSTY. – 29. CCEILRRU. – 30. ACEEINS. – 31. EELOPPST.

SOLUTION DU Nº 469

1. TAENIAS. – 2. MALFAME. – 3. ALCALINE (ALLIANCE CANAILLE). – 4. DEUTERON. – 5. INELEGANT (EGLANTINE). – 6. USINIER. – 7. AIGRETTE. – 8. LIEMENT (ELIMENT). – 9. TROTTOIR. – 10. SISSONE (SESSION). – 11. MOSQUEE (MOQUEES). – 12. MUNICIPE. – 13. TÉTEAUX, extrémité d'une maîtresse branche. – 14. ZIEUTES. – 15. TADJIKS, langue proche du persan. – 16. POTAMOT, plante aquatique. – 17. ECUREUIL. – 18. HISSAT. – 19. NATALS (SALANT, SANTAL). – 20. ITALIQUE. – 21. GNOMONS. – 22. SNOBAI (BONSAI). – 23. NEANTISA (ANTENAIS, ANEANTIS, NANTAISE). – 24. TRITONS (TITRONS). – 25. LANDIER. – 26. RENVOIE. – 27. FINETTES. – 28. METHANOL. – 29. ENKYSTE. – 30. HORIONS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

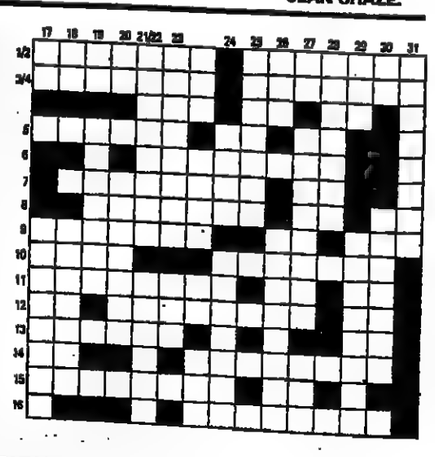

● ANACHRONIQUE. – C'est à juste titre que M. Bismut (Paris) et Mme Julien (Villefranche-de-Rouergue) remarquent que le tirage nº 11 du 463 est CEEFILRU (CERFEUIL) et non CCEEILRU. En revanche, nous ne sommes pas responsables de la numérotation erronée du nº 464. Par ailleurs, il n'y a pas d'anagramme à COMICES. OCCIRE ne se conjuguant pas, selon le PLI.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Deux musées insolites à Paris, le Kwok On et le Camondo

Quand la flûte chinoise cache son jeu

La civilité fut,
de tout temps,
l'un des attributs
de la Chine.
Il existe, à Paris,
un beau musée chinois.
Le musée Kwok On,
si courtois, si discret,
qu'il se fait
carrément invisible.
Ce qui est quand même
un peu trop de tact
pour un musée.

Le musée Kwok On se dissimule dans le quartier du Marais (les marais sont l'asile d'élection des petits diables chinois), tout au fond d'une cour intérieure, et si vous passez, même lentement, sur le trottoir, vous ne pouvez pas le deviner.

Résultat : il n'y a pas bousculade, dans ce merveilleux musée, et c'est bien bête, parce que les « soûtiens de Paris », autochtones ou exogènes, ont parfois du temps devant soi. Or les belles choses de la Chine ont, comparées à celles des autres pays, une vertu supplémentaire : elles irradient une quiétude, une sagesse, et une gaieté. Ce qui est bien salutaire. Lequel d'entre nous n'a pas besoin de ça ?

N'importe quelle image, n'importe quelle page de la vieille Chine sont de bon conseil. Ecoutons le Livre des bienséances :

« Si des hommes armés se trouvent en faction dans de nombreux carrefours ou même à courte distance de la capitale, c'est une honte pour les ministres. »

Cela dit, la sagesse chinoise s'applique volontiers aussi à des choses moins politiques, plus privées :

« A table, quand vous êtes invité, ne faites pas de bruit en mangeant, ne rongez pas les os, ne saisissez pas les morceaux comme une proie que vous ne voulez pas lâcher. » Et cette recommandation, plus inattendue : *« Ne remettez pas dans le plat la chair de poisson que vous retirez de votre bouche. »*

L'un des cas les plus « tangents » de la politesse chinoise est celui de l'épouse renvoyée chez ses parents. La méchant mari tient à rester correct, et les parents de l'infortunée tiennent, tout en admettant peut-être les imperfections de leur fille, à garder leur amour-propre :

« Lorsqu'un époux répudiait sa femme, le messager qui accompagnait celle-ci jusqu'à sa maison paternelle disait à ses parents : notre humble maître n'est pas assez intelligent pour servir avec votre fille les esprits de la terre et du grain, je me permets d'en informer les maîtres de votre maison. » Et les parents répondaient : *« Certainement, dans les informations qui précédèrent le mariage, nous n'avons pas fait connaître les manques de notre humble fille qui ne nous sont pas connus. Pouvons-nous, respectueusement, nous permettre de ne pas nous être préparés à recevoir le message du maître de votre maison ? »*

C'est donc avec modestie, pour être dans le ton, qu'il convient d'entrer dans le musée Kwok On, ce qui ne veut pas dire, en chinois, musée « imperceptible » ou musée « secret » : Kwok On est tout simplement le nom du monsieur chinois qui avait réuni, dans son pays, une fabuleuse collection de dragons, tambours, géants noirs ou rouges des grandes cérémonies, gravures, poupées de théâtre, costumes, ou des choses comme des disques chinois introuvables de la période 1920-1930... Et, un beau jour, il y a une vingtaine d'années, ce monsieur Kwok On est venu en France, et il a voulu nous faire don de ses trésors.

Oui, des trésors, parce que le musée Kwok On n'est pas, comme le musée Guimet ou le musée Cernuschi, une collection de vases anciens, de sculptures anciennes. C'est autre chose : c'est un « musée vivant » ; d'ailleurs les gosses des écoles, qui en sont à peu près les seuls visiteurs, d'octobre à juin, y font un chahut d'enfer.

Il faut dire que l'on y voit des objets pas ordinaires. Par exemple, une peinture faite par un médium. Les médiums, en Chine, ont des dons de perception et d'expression particuliers, qu'ils aiguisent en se fassant mille misères, avec des lames aiguisées, des boules hérissées de pointes, des os de poisson-scie (qui, bien sûr, sont exposés là). L'un de ces médiums s'est tailladé la langue dans un élan d'enthousiasme créateur et, en promenant sa langue en sang sur un magnifique papier blanc de mûrier, il a peint une figure très étrange, qui vous fascine, c'est bien le moins.

Un peu plus loin, nous voyons un autre artiste, moins radical mais aussi talentueux, peindre, à quatre pattes, un paysage de pluie, en promenant sur le papier ses cheveux, préalablement trempés dans un bol de peinture bleue.

Soit dit en passant, le hic, lorsque les enseignants amènent les enfants au musée Kwok On, c'est de prévoir ce que ces jeunes visiteurs vont bien pouvoir inventer, le soir, quand ils seront rentrés chez eux.

Plus apaisants tout de même sont les instruments de musique, très beaux : cloches, tambours, flûtes à deux tuyaux, pierres musicales, plumes de faisan, boucliers et haches de guerre (ces deux derniers n'étant là que pour « décorer » l'orchestre).

« Lorsque les actes de brigandage cessent, dit le Livre des bienséances, *que les armes soit offensives soit prétendues défensives ne sont plus employées, qu'il n'y a plus de crimes à punir, que le peuple n'a plus aucun sujet de chagrin, c'est que la musique est cultivée partout. »*

Et voici l'explication :

« La grande musique imite l'harmonie qui existe entre le ciel et la terre. Ayant sa source dans les sentiments du cœur, elle part de l'intérieur. Partant de l'intérieur, elle est calme et silencieuse. »

La musique silencieuse ? Evidemment les musiciens chinois n'avaient rien à voir avec nos rockers. Mais voyez comme les Chinois poussent loin la concordance musique-silence :

« Quelles sont les trois choses dont l'existence est imperceptible ? La musique sans aucun son, l'urbanité sans aucune démonstration apparente, le deuil sans aucun vêtement particulier. »

Or il semble, pour les Chinois, que ce soit cela le *nec plus ultra* :

« Quand la musique n'a aucun son, le sentiment et la volonté atteignent une perfection. Quand l'urbanité n'a aucune démonstration apparente, l'union règne entre le supérieur et l'inférieur. Quand le deuil n'a aucun vêtement particulier, la vertu est pure et cristalline. »

Bref, la sagesse chinoise n'est pas une vaine légende.

Mais de là à se féliciter de ce que le musée Kwok On soit, lui aussi, *« une chose dont l'existence est imperceptible »*, n'est-ce pas regrettable ?

Or avouons que notre pays ne fit pas bon accueil à M. Kwok On lorsqu'il nous fit don de ses tigres géants, de ses contes de fées, de ses poissons-scies et de ses tambours d'argile. L'Etat comme la Ville de Paris avaient déjà leurs musées. Tout cela resta de longues années en caisses, hébergé d'abord par Henri Langlois dans sa cinémathèque, puis par un Centre de rencontres internationales à Nice, puis dans un département d'arts et spectacles de la Bibliothèque nationale. Et c'est finalement par les soins d'un professeur de langues orientales, M. Pimpaneau, que la Ville de Paris accorda au musée Kwok On de quoi louer cet espace, rue des Francs-Bourgeois, espace bien trop petit, et perdu.

Allez donc y rêver, et y devenir plus sage. Ne tardez pas. Il est question que la ville de Montpellier, plus avisée que la nôtre, donne à ces merveilles chinoises les grandes et belles salles enseleillées qu'elles méritent.

MICHEL CURNOT.

★ Le musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois, Paris (3e), est ouvert du lundi au vendredi, de 12 heures à 18 heures.

Chaque été,
en particulier dans le grand calme du 15 août,
Paris est à découvrir,
hors les points chauds touristiques,
au long de balades dans les rues devenues provinciales.
Il y a les musées insolites, utopies de riches extravagants.

L'ambiance retrouvée

Les Américains en raffolent.
Beaucoup de Parisiens
l'ignorent.
Partiellement restauré,
le musée
Nissim de Camondo
attire depuis juin
deux mille huit cents
visiteurs par mois.
Le record de sa carrière.

Il est à Paris la ce que Frick Collection est à New-York : un musée où les touristes marchent sur la pointe des pieds, parlent tout bas, comme si le maître de maison les espionnait derrière les lourdes tentures damassées, à l'ombre des dorures et des boiseries. Là, près du parc Monceau, il n'y a pas de cafétéria, pas de cartes postales. Juste le charme d'un hôtel particulier où chaque meuble ressemble à une confidence, où chaque bibelot invite à parcourir le dix-huitième siècle : tapis d'Aubusson, bureau de dame en bois de rose et porcelaine de Sèvres de Carlin, marqueteries de bouquets de fleurs signées Riesener, frises, bronzes ciselés, rubans, rosaces, torsades, pieds cambrés, guéridons d'orfèvre.

L'hôte invisible s'appelle Moïse de Camondo, un comte issu d'une famille de banquiers espagnols chassée par l'Inquisition, puis établie à Venise, à Constantinople, à Paris, et anoblie par le roi d'Italie en 1867. Quand Paris rêve de progrès, ce comte nostalgique n'hésite pas à mettre à bas un hôtel Napoléon III pour faire construire, en 1911, par l'architecte Sergent, une réplique du Petit Trianon de Versailles. Son fils, le lieutenant pilote Nissim de Camondo, ayant été abattu au cours d'un combat aérien en 1917, il choisit de perpétuer son nom en léguant demeure et collection à l'Union des arts décoratifs (1935).

Mais les souvenirs prennent la poussière. Quand Nadine Gasc, conservateur du musée Camondo (et également responsable du département textile au Musée des arts de la mode), arrive en 1969, elle découvre des rideaux en lambeaux, *« des bouts de ouate qui sortent des fauteuils »*. L'association américaine Friends of French Art prend bientôt en charge les peintures du hall d'entrée, et l'Etat la réfection des toitures, du chauffage, ainsi que le ravalement de la façade. Mais il aura fallu attendre 1985 pour que soit formé le comité Camondo, et que soit lancée la première tranche de grands travaux d'intérieur. Ils seront soutenus par Honda (1 250 000 F), le Paul Getty Trust (40 000 dollars), le Syndicat des antiquaires, et le baron Elie de Rothschild.

A chaque mécène, son lieu : ainsi Henri Samuel a financé la réfection du rez-de-chaussée et celle de galerie du premier étage ; Honda, le lifting du Salon bleu ; grâce à David Weil, le Salon doré est étreint par 350 mètres de lampas cramoisi, depuis juin 1987.

Du neuf pas neuf

La merveille, c'est que le neuf ne fait pas neuf : pas de lustres-arbres de Noël, mais de discrètes cuopelles lumineuses glissées sous les grosses gouttes de cristal de roche pas de vernis miroir ni de bronzes trop clinquants ; juste une lumière et une ambiance retrouvées. Certaines pièces resplendissent, d'autres, non rafraîchies, tels le Cabinet des porcelaines, la Bibliothèque, la Chambre du comte, ressemblent à de luxueux flacons de parfum éventé. Là, un bronze vert-de-gris, un velours fané, ici une salle de bains 1900 fermée au public, car elle sert à ranger les archives.

Installée dans l'antichambre du comte, Mme Nadine Gasc annonce ses projets : ouverture d'une salle d'exposition consacrée au dix-huitième siècle grâce au déménagement de l'Ecole Camondo (implantée, dès 1988, boulevard Raspail), réfection du Salon de Huet.

Les chiffres font clignoter les esprits. Les restaurateurs ont élaboré des devis poétiques. L'ébéniste parle de *« réassembler l'âme »* d'un bureau Louis XVI, le tapissier évoque une soierie couleur *« des cheveux de la reine »*. Emu, le visiteur redescend de son rêve dans une cage en acajou. La notice d'usage est toujours là : *« Prière instante de renvoyer l'ascenseur en appuyant longuement sur le bouton de renvoi »*.

LAURENCE BENAIM.

★ Musée Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 45-63-26-32. Ouvert tous les jours, sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

CINÉMA

« Prêchi-prêcha »
de Glenn Jordan

Le pur et le sage

Jack Lemmon possède toutes les qualités du notable souriant, aimablement démagogue. Curé dans une paroisse bon genre, il est l'ami de ses paroissiens bon chic, et conservateurs. Il aime la bonne chère, le bourgogne, les meubles anciens, et n'éprouve aucune concupiscence envers sa bonne, qui n'est d'ailleurs pas séduisante. Il se prépare à une retraite confortable, quand arrive un jeune diacre au visage angélique, mais fermé, buté, Zeljko Ivanek, qui ne se contente pas de ses plaisanteries usées.

Il pose des questions simples, mais gênantes, prend avec âpreté la défense de deux séminaristes soupçonnés d'homosexualité. Il n'en faut pas plus pour que l'évêque – sinistre doctrinaire – l'accuse lui aussi... Ce n'est pas tout à fait faux. Avant de choisir le célibat, le jeune homme a vécu pendant trois ans dans le stupre, sans s'attarder aux différenciations sexuelles.

Son expérience et son choix lui permettent de se montrer intransigeant. Toute la pièce – car le film est l'adaptation d'un spectacle à succès – se fonde sur la confrontation des deux philosophies. C'est Philinthe et Alceste, Danton et Robespierre, Savonarole et un Médicis... C'est un problème jamais résolu, donc toujours d'actualité, et qui a fait ses preuves.

Il n'y a pas d'action, tout est dialogue bien solide, équilibré, avec ce qu'il faut d'humour et d'attendrissement. De ce fait, on ne souffre pas du théâtre filmé. Les randonnées et déplacements des débatteurs semblent aussi « naturels » dans la convention que leurs échanges de répliques. Le film est à l'image du personnage de Jack Lemmon, également producteur complaisant, efficace.

COLETTE GODARD.

La rénovation du Théâtre des Champs-Elysées

(Suite de la première page.)

Les décorations d'Henri Lebasque et de Jacqueline Marval ont été nettoyées. Les panneaux de Maurice Denis, constellés de petits trous par lesquels les machinistes pouvaient suivre les spectacles de Maurice Chevalier ou de Joséphine Baker, sont rebouchés. Chaque fauteuil a été démonté : les ressorts, les sangles et le crin changés. Il aurait sans doute été beaucoup moins coûteux de les faire copier, mais que ne ferait-on pas pour sauvegarder le siège d'où Strawinski a observé la première de son *Sacre du printemps*.

En revanche la reconstitution d'objets de factures industrielles a souvent été impossible. Les loquets, fabriqués en série, sont introuvables, et les vasques lumineuses de Lalique – 60 kg de verre – ont dû être remplacées par des copies en résine. Le chauffage à la vapeur sous pression a quand même été modifié ainsi que l'ensemble de l'installation électrique : une partie du réseau était encore en 110 volts. Les nouvelles rampes d'éclairage, au dernier balcon sont plus discrètes que celles d'origine.

Mais les diverses étapes de ce programme complexe de rénovation ont permis de dissimuler un peu partout des kilomètres de câbles et d'innombrables prises d'enregistrement – image et son. Un plafond technique est intégré au grand lustre. En dépit des apparences, l'élégante salle début de siècle est aussi un plateau de tournage ultra sophistiqué. Celà saute aux yeux dès qu'on franchit le rideau de scène. La nouvelle machinerie, ultra-moderne, rivalisera longtemps avec celle de l'Opéra Bastille. La cage de scène est totalement restructurée. Des ponts roulants pour la télévision sont en place. Un espace pour loger les décors, construit. Une nouvelle salle de répétition, aménagée.

« Le plancher de scène, 340 mètres carrés, est l'élément le plus nouveau, fait remarquer Bernard Guillaumot, l'architecte-scénographe. *Nous avons réussi là une synthèse du principe allemand, avec son découpage en travée, et de l'italien avec son système de trappes. Nous avons rajouté un deuxième plancher, mobile, sous la scène. Il permet une libre circulation des acteurs et des décors à ce niveau. »* Une fosse d'orchestre de 102 mètres carrés, transformable à volonté, complète ce dispositif. L'ensemble est, bien évidemment, entièrement informatisé.

Rénovation des fresques de Maurice Denis.

« Cette salle doit être polyvalente et d'une grande souplesse d'utilisation, assure Pierre Lebaillif, le représentant de la Caisse des dépôts. *Car cet établissement, privé, ne recevra pas de subventions. Il ne devra compter que sur ses propres ressources : vente des billets, productions audiovisuelles et mécénat éventuellement. A la présentation de spectacles vivants s'ajoutera désormais la production de produits audiovisuels. Techniquement, le Théâtre des Champs-Elysées était, à sa naissance une salle d'avant-garde. Il le sera encore demain. »*

Construit en béton armée, une nouveauté à l'époque, par Henri Van de Velde et Auguste Perret, la conception originale du bâtiment fut revendiquée par les deux architectes. Dès sa naissance, encore une originalité, c'était un véritable complexe culturel. Une grande salle de 2 000 places coexistait avec une autre, plus petite (700 places), et une galerie que Jouvet contribuera à transformer en studio de 150 places dès 1924.

C'est vers cette époque que la société immobilière qui gérait l'ensemble de cette nébuleuse eut des difficultés financières graves. Une ancienne cantatrice, d'origine polonaise, Ganna Walska, épouse d'un riche Américain, acquit alors la majorité des parts de la société. Pendant longtemps, elle subvint aux déficits chroniques de l'entreprise. Mais, au milieu des années 60, sa passion dramatique l'ayant sans doute abandonnée, elle voulut revendre ses parts. Des contacts assez poussés furent pris avec un promoteur de Las Vegas, qui entendait, disait-on, transformer la prestigieuse salle de concerts en une annexe du Crazy Horse ! Le ministre des affaires culturelles, André Malraux, en eut presque une jaunisse. C'est finalement son successeur, Jacques Duhamel, qui obtint de la Caisse des dépôts une opération de « portage provisoire ».

La Caisse des dépôts est un organisme public qui jouit d'une assez grande autonomie, puisqu'elle est soumise à un contrôle du Parlement et non de l'exécutif. Lorsque l'Etat ne peut dégager immédiatement les sommes voulues pour une opération, elle peut se substituer à lui. La revente se fait dès que l'Etat trove les fonds nécessaires. Et la société immobilière du Théâtre des Champs-Elysées fut acquise pour 8 millions de francs. Par la suite, le directeur de la Caisse des dépôts écrira chaque année à tous les ministres de la culture successifs pour leur rappeler l'existence de cette opération. En vain. Quand, en 1982, Robert Lion fut nommé à la direction de la Caisse, son prédécesseur lui confia : *« Je vous laisse là un mauvais dossier. »* D'autant plus mauvais, que, un an plus tard, le Théâtre est menacé de fermeture administrative.

Des investissements « productifs »

L'installation électrique et le système de chauffage sont dangereux. Ne parlons pas de l'état du grand lustre qui perdit, un après-midi où le parterre était heureusement vide, une de ses lames de verre, 80 kilogrammes. Ce rasoir volant trancha net cinq fauteuils. Les simples exigences de la sécurité étaient chiffrées à 30 millions de francs et nécessitaient huit mois de fermeture. La Caisse songea un moment à se débarrasser du tout pour un franc symbolique. Après un temps de réflexion, Robert Lion estima que cette carte forcée pouvait être un atout. La Caisse s'intéressait de plus en plus à des opérations de mécénat dont Pierre Lebaillif, responsable du financement de la vie associative, était la cheville ouvrière.

Par ailleurs, la Caisse finançait le câblage de nombreuses communes, à travers toute la France. Le Théâtre des Champs-Elysées, minutieusement restauré – prestigieuse vitrine, – pourrait être, aussi, le studio d'images qui alimenterait le réseau câblé géré par la Caisse. L'idée est approuvée et l'opération lancée. La rénovation menée tambour battant coûte 95 millions de francs (dont 25 millions de subventions). Mais comme la Caisse est également devenue actionnaire (36 % des parts) de la Société d'exploitation du Théâtre des Champs-Elysées (Radio-France possède le même pourcentage), elle a injectée au titre du mécenat pour la première saison, 8 millions de francs. Une saison qui verra neuf productions lyriques, trois programmes de ballets, cent cinquante concerts et quelques grands événements de variétés dont le retour à la scène du mime Marceau, et le jubilé de Charles Trenet. Enfin, 1988 sera aussi l'année du démarrage d'une deuxième tranche de travaux avenue Montaigne.

La Comédie des Champs-Elyées et le Studio seront rénovés. Sur le toit de l'immeuble, un vaste restaurant sera construit. Le Club des Champs-Elysées, bruyante boîte de nuit installée depuis la fin de la guerre dans l'ancien fumoir du théâtre sera demain l'annexe « prestigieuse » de la salle Drouot. Une addition totale de 40 millions de francs. Mais précise modestement Pierre Lebaillif : *« Il ne s'agit là que d'investissements purement productifs. »*

EMMANUEL DE ROUX.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.
GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits calines.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h, sam. 18 h 30 : l'Éprouvette.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.
THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury.
GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Kids.
MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : Lavelle Quintet.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h, le 18 : Rhoda Scott.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Williams ; 20 h 30 : N. Pereira.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : G. Mighty/F. Conners. Le 18 : M. Saury.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : Orchestre de chambre J. F. Gonzales (Vivaldi, Mozart).
Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris (Musique et danse du Moyen Age).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (L'amour courtois au Moyen Age, Musique du 15e s.).

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)
Vendredi 14, église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Leonhardt (musique du 17e siècle). Auditorium des Halles, 19 h : Saint E. Satie, compositeur de musique.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de Rex Ingram ; 19 h, Gabbo, le ventriloque, de James Cruze ; 21 h, Three Faces East, de Roy Del Ruth.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, Mickey, de F. Richard Jones et James Young ; 17 h 15, la Nuit du bossu, de Farrokh Gaffary (v.o.s.t.f.) ; 19 h, la Courtisane, de Robert Z. Leonar (v.o.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 14 août

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) · 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-32) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CABARET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

CHATEAUROUX DISTRICT. Film français de Philippe Charigot : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
EXTREME PREJUDICE. Film américain de Walter Hill, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LA PETITE ALLUMEUSE. Film français de Danielle Dubroux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).
PRÊCHI-PRÊCHA, film américain de Glenn Jordan, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-97).
SIROCCO (**), film franco-italien de Aldo Lado : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-50-86) ; Galaxie, 13e (54-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-95-94) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SOUL MAN, film américain de Steve Miner, vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).
« Les hôtels et l'église de l'Ile Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie, sortie (G. Botteau).
« Montmartre », 10 h 30, 14 h 30 et 17 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).
« Une heure dans le Marais », 11 heures, 14 heures, 15 h 30, métro Saint-Paul (M.-C. Lasnier).
« Passages et vieux villages de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).
« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).
« Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés et jardins secrets alentours », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (I. Hauller).
« Le Vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, métro Télégraphe, sortie (Résurrection du passé).
« Hôtels du Marais. Place des Vosges », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).
« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille du musée Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).
« Le collège des Quatre Nations et l'Académie française à l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (A. Ferrand).
« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers (Lutèce-Visites).
« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Delacroix dans son atelier et son musée », 15 heures, 6, place Furstenberg (Paris et son histoire).
« Artistes au cimetière de Passy », 15 h 15, 2, rue du Commandant-Schloesing (S. Barbier).
« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).
« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

DIMANCHE 16 AOUT

« L'hôtel de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale (pièce d'identité) (Monuments historiques).
« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du maréchal Joffre (Monuments historiques).
« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs (carte d'identité) (Paris et son histoire).
« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).
« L'île Saint-Louis », 10 h 30, 14 h 30, 16 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).
« Le Louvre et son architecture », 15 heures, métro Louvres, sortie (Monuments historiques).
(Mobiliers du dix-huitième siècle à l'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).
« L'enclos tragide de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).
« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).
« Notre-Dame de Paris. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. Les Templiers », 15 heures, métro Cité, sortie (I. Hauller).
« L'ancienne cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).
« Montmartre, cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).
« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille du musée Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).
« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (A. Ferrand).
« Le vieux village de Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (G. Botteau).
« Le Marais. Rues pittoresques et vieux hôtels », 15 h 15, 8, rue des Hospitalières Saint-Gervais (S. Barbier).

Le Monde
RADIO TELEVISION

UN VRAI JOURNAL DE PROGRAMMES
AU SOMMAIRE :
Rentrée : les nouvelles grilles
● Les films de guerre américains ● Lio et les programmes chaîne par chaîne
RADIO TELEVISION
SUPPLEMENT EN VENTE DEMAIN
avec
Le Monde

Le Monde
sur minitel
CINEMA
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 14 août

TF 1

20.30 Jeux : Intervilles. Émission présentée par Simone Garnier, Guy Lux et Léon Zitrone. Neuilly-Plaisance-Lunel. ▶ **22.20 Téléfilm : L'attentat contre le pape.** De Sandro Petraglia, Stefano Rulli et Giuseppe Fina (1re partie). **23.45 Journal. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Les défenseurs. **0.50 Télévision sans frontières.** *Nyanka Belle, l'Ivoirienne qui chante dans toutes les langues ; coup de cœur pour le groupe turc MFO ; clips sur Monza Ier et Bobongo, star du Zaïre, sur Hamidou d'Algérie.*

A 2

20.30 Téléfilm : La nuit du harem. De Billy Hale (2e partie). *Enlevée, emmenée dans le harem, Jessica, la jeune Américaine fiancée à un diplomate anglais, est courtisée par le sultan. Fantasmes orientaux.* **22.05 Journal. 22.20 Cinéma : This is Elvis.** ■ Film américain de Malcolm Leo et Andrew Solt (1980). Avec David Scott, Paul Boensch, Johnny Harra. *La vie et l'œuvre du « King » Elvis à travers des bandes d'actualité et des intermèdes de fiction. Le film se veut plus honnête, plus documentaire, que celui de John Carpenter, où Kurt Russell était un Elvis convaincant ; malheureusement, cette honnêteté ne suffit pas à le rendre passionnant. Tout cela semble plat, anecdotique, extérieur en tout cas au mythe Presley et au personnage. Reste l'aspect purement historique.*

FR 3

20.30 Série : Opération open. *Présence incompréhensible d'un léopard dans la presqu'île de Dilek.* **21.20 Portrait :** Albert Ferrasse. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** L'idée du droit à la santé. **23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le vent de la colère. *A la veille de la guerre de Sécession, une famille affranchit ses esclaves.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Le grand pardon.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraudeau, Clio Goldsmith, Armand Mestral. *Un patron du « milieu » pied-noir, le puissant Raymond Bettoun, est traqué par un policier, mais également par un jeune truand, qui cherche à le doubler. Tout le film est fondé sur Roger Hanin, qui se fait plaisir en jouant les patriarches et en rajoute un peu dans le folklore pied-noir. Mais le film lui-même est conventionnel, et pas toujours très crédible. On nage en plein cliché.* **0.25 Cinéma : Consultation.** Film franco-allemand classé X, de Michel Jean (1982). **1.40 Cinéma : Colonel Redl.** ■■■ Film germano-hongrois d'Istvan Szabo (1984). Avec Klaus-Maria Brandauer, H.C. Blech, Armin Muller-Stahl. **4.00 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Valérian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers, Fabrice Lucchini, Charlotte Alexandra, Paloma Picasso. **5.35 Série : Rawhide. 6.25 Bandes annonces cinéma dans les salles.**

La 5

20.25 Série : L'inspecteur Derrick. *Un homme mort, un beau-fils bizarre...* **21.25 Série : Baretta.** *Enquête dans les bas quartiers.* **22.10 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.45 Série : Maigret. 2.10 Série : Supercopter.**

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey. *Série de crimes commis dans le milieu du cinéma pornographique.* **21.20 Série : Le Saint.** Le fugitif. *Des agents israéliens recherchent un ancien nazi réfugié en Amérique latine.* **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Fer de lance.** *Bogan réussit à prendre le contrôle d'un sous-marin dont l'équipage est terrorisé par un serpent venimeux.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Henri Jourdain. **21.15 Festival d'Avignon :** André Frenaud. 3. Dans l'histoire, hors l'histoire. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 8 août 1987 au parc de Florans) : Sonate pour piano en fa majeur, d'Auric ; Nana, six pièces pour piano, de Dutilleux ; Sonate pour piano sur des modes hindous, d'Emmanuel, par Marie-Catherine Girod. **23.50 Entretiens avec Marlène Dietrich** (15). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 décembre 1986 à la salle Pleyel) : Symphonie nº 3 en ut mineur op. 44 et Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre en mi mineur op. 125, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. Mstislav Rostropovitch, Hugh Wolff (pour la Symphonie concertante), sol. Mstislav Rostropovitch, violoncelle. **22.20 Musique :** Œuvres de Chostakovitch, Haydn, Prokofiev, Stravinski, Pergolèse, Ravel, Schoenberg.

Samedi 15 août

TF1

13.35 Série : Matt Houston. 14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes. De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. La plante et la fourmi. *Entre l'une et l'autre, que d'accords compliqués ! Je t'accepte à condition que tu me protèges d'un prédateur. C'est comme si l'on entendait parler les plantes. Série palpitante.* **15.30 Tiercé à Deauville. 15.45 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 16.15 Croque-vacances,** à Mirapolis. Calimero ; Tintin et le secret de la licorne ; Les Snorkys ; Le vagabond. **17.40 Téléfilm : Les fans du ciné.** De Camille Lemercier. Avec Bulle Ogier, Pierre Vaneck, Jacques Serres. *Trois orphelins entassés dans un quatrième sans ascenseur. Un mélo tendre, mi-gai, mi-grave.* **19.00 Série : Agence tous risques. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Subconscient. *Un chercheur utilise le chantage pour l'avancement de sa carrière...* **21.50 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Un homme qui doute (entretien avec Pierre Schaeffer). **23.45 Journal. 0.00 Série : Les incorruptibles.** L'antre du crime.

A 2

13.35 Série : « V ». 14.25 Les fables d'Esope. 14.40 Les jeux du stade. Rugby : rétrospective de la Coupe du monde ; pentathlon moderne : championnat du monde à Moulins. **18.05 Série : Mon ami Flicka. 18.30 Récré A 2 été.** La princesse insensible ; L'oiseau des mers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Dessins animés : Bugs Bunny show. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Boum nostalgie.** Avec Johnny Hallyday, C. Jérôme, David et Jonathan, La Compagnie créole, Jean-Pierre Mader, Demis Roussos, Jackie Quartz, Jaïro et Sapho, Eric Charden, Herbert Léonard, Sabine Paturel, Carlos, Carole Arnaud, Gold ; et des documents sur The Rubettes, Richard Antony, Laurent Voulzy, Serge Gainsbourg, Gams, James Brown, Frank Alamo, les Beach Boys. **22.05 Série : Les brigades du Tigre.** *1909. Des fuites graves ont lieu dans les hautes sphères politiques. Le commissaire Valentin oriente bientôt son enquête sur le salon de couture d'une ancienne courtisane de haut vol, que fréquentent diplomates et politiciens.* **23.05 Variétés : Rigol'été.** Les jeux télévisés. Avec Jacques Mailhot, Michel Galabru, Jean Amadou, Jean Bertho, Isabelle Rochard. *Où s'arrêtera l'ascension des prix à gagner ? La guerre des stars ?* **23.50 Journal.**

FR3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.30 Sports - loisirs. Aviron à Arcachon ; horseball ; portrait du cheval arabe ; ski nautique ; moto tout terrain ; les 13 000 miles de Flushing Meadow ; portraits autour du Tour de France ; automobile : course de côte sur le mont Dore ; golf. **17.30 Madame le Maire** (dernier épisode). **18.30 Variétés : La nouvelle affiche. 19.15 Arrêtons le massacre. 19.35 Disney Channel,** pour les tout-petits. Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé : Les recettes de Gil et Julie. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Vive la fortune ; Blue Rhythm, Papa canard ; La minute Disney : Le livre de la jungle. Et, à 20.50, un épisode de : **Filière Oméga. 21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invité : Robert Lamoureux. **22.30 Série : Histoires singulières.** 3. Le tatouage. *Un coureur de dot cherche un moyen pour rembourser ses dettes. De tatouage en vaudou. Etrange.* **23.30 Prélude à la nuit.** Messe à trois voix, d'André Caplet, par la maîtrise de Radio-France, dir. Michel Lasserre de Rozel.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La prison de l'enfer. 15.35 Série : Flash Gordon. 15.55 Série : Captain Nice. 16.20 Cabou cadin. 17.00 Documentaire : Les allumés du sport. 17.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 18.10 Téléfilm : Aventure sur la rivière Blanche. *La fugue de deux enfants tourne au drame.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Dick Turpin.** Un bandit au grand cœur dans l'Angleterre du XVIIe siècle. ▶ **22.20 Documentaire : Elvis, dix ans après. 23.15 Boxe,** en direct de Saint-Tropez. Championnat du monde des lourds-légers : Holyfield/Ocasio. **1.00 Cinéma : Le détraqué.** ■ Film américain de Bert Gordon (1972). Avec Vince Edwards. **2.25 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Valerian Borowczyck (1974). Avec Lise Danvers. **4.05 Cinéma : Opera do malandro.** ■■ Film franco-brésilien de Ruiz Guerra (1985). Avec Edson Celulari, Claudio Johana (v. o.). **5.50 Concert Ricky Nelson et Fats Domino Live.**

LA 5

13.15 Mission impossible (rediff.). **14.05 Série : Arabesque. 14.50 Les cinq dernières minutes. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.15 Série : Le temps des copains. 17.05 Série : Happy days. 17.30 Série : Drôle de vie. 17.55 Série : Wonder Woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : Les Boussardel.** *La mort de l'oncle, conseil de famille. Saga française, d'après le roman de Philippe Hériat.* **22.10 Série : Kojak. 22.55 Série : Mission impossible. 23.50 Les cinq dernières minutes. 1.10 Série : Baretta. 2.00 Série : Supercopter. 2.45 Les Globe-Trotters.**

M 6

13.30 Série : Le Saint (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.15 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Une éternité. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Avez-vous eu la varicelle ? **19.30 Série : Section 4.** Chinoiserie. **20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Un autre monde.** De Richard Michaels, avec Sally Struthers, James Woods, Jeffrey Bravin. *Les difficultés d'une famille modeste à New-York suite au retour du fils aîné après trois ans d'hôpital.* **22.00 Série : Drôle de dames. 22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Belle star.** *Une jeune femme têtue, mariée à un Indien, a eu auparavant deux enfants de deux bandits.* **0.40 Série : Les espions. 1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Edgard P. Jacobs. 3. Le bois des pauvres. **21.30 Les décraqués, spécial été.** Le courrier des lecteurs. **22.30 Musique traditionnelle de l'Inde du Nord.** Ustad Bismilah Khan, joueur de shenaï (hautbois). **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 juillet 1987, à Salzbourg) : Quatuor à cordes en sol mineur op. 74, nº 3, de Haydn ; Quatuor à cordes nº 1, de Ligeti ; Quatuor à cordes en ré mineur D 810, de Schubert, par le Quatuor Hagen ; à 22.00, Bartok, Mozart. **23.05 Carte du tendre.** Œuvres de Mozart, Schumann, Bizet, Wolf, Debussy, Verdi, Wagner, Schubert, Bach.

Audience TV du 13 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	25. 5	Santa-Barbara 9.0	Actual. région. 9.0	Actual. région. 2.0	Larry et Balki 1.5	Drôle de vie 2.5	Chez soi 1.5
19 h 45	29.5	Roue fortune 13.5	Bouvard 6.5	Actual. région. 4.0	Gueule emploi 0.5	Supercopter 3.0	Starsky Hutch 2.0
20 h 16	35.0	Journal 12.5	Journal 11.0	La Classe 4.0	Stalag 13 1.5	Supercopter 4.5	Section 4 1.5
20 h 55	35.5	Souffle guerre 5.5	Rien à dire... 20.5	Pas d'escale 4.0	Rosa la rose 1.0	Maigret 5.5	Marcus Welby 0.5
22 h 08	28.0	Souffle guerre 8.5	Made in GB 9.0	Soir 3 2.5	Les Diplômés 2.0	Mission imp. 6.0	Falcon Crest 0.5
22 h 44	23.5	Ballet 8.0	Made in GB 7.5	Décibels 1.5	Les Diplômés 2.5	5 Dern. Min. 2.5	Elvis Presley 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 16 août

TF1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offredo. **9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. La vache Noiraude ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Caliméro. **10.05 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.15 Série : Tarzan.** La réconciliation. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS animaux perdus. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Téléfoot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** La balade. **14.20 Sport dimanche.** Grand Prix de formule 1 en Autriche (à Zeltweg). **16.00 Tiercé à Deauville. 16.15 Sport dimanche** (suite). **17.30 Série : Les bleus et les gris. 18.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Série : Pour l'amour du risque. 19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Crésus.** ■■ Film français de Jean Giono (1960). Avec Fernandel, Sylvie, Rellys. *Un brave berger de Haute-Provence, misanthrope comme tous les solitaires, voit sa vie transformée par la découverte d'un container de billets de banque abandonné depuis la guerre. Giono est passé lui-même derrière la caméra pour mettre en scène cette fable poétique. L'écrivain s'intéressait de près au cinéma, mais n'y trouva pas la même liberté créatrice qu'il gardait dans l'écriture. Du coup, le film manque de consistance, mais non de charme ; et Fernandel trouve là l'un de ses plus beaux rôles.* **22.10 Sport dimanche soir. 22.20 Boxe :** championnat du monde des poids lourds légers à Saint-Tropez, Holyfield-Ocasio. **23.05 Journal. 23.25 Feuilleton : Cités à la dérive.** De Robert Manthoulis (7e épisode). Avec Marina Vlady, Eléonore Hirt. *Jérusalem en 1942. Une ville peuplée de réfugiés, d'espions, d'aventuriers. Passions, trahisons, politique. D'après le roman « cubiste » de Tsirkas.*

A2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le livre des Nombres ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée en la paroisse Saint-Jean de Pézenas. **12.05 Feuilleton : Ma fille, mes femmes et moi** (1er épisode). **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire. 14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** A Pop-Yan (Colombie). **15.15 Feuilleton : Le matou.** Avec Serge Dupire, Jean Carmet, Julien Guiomar (dernier épisode). **16.50 Variétés : Magic show.** Emission enregistrée au cours du Congrès international de la magie à Bologne, en Italie. ▶ **17.45 Téléfilm : Péchés originaux.** Adam et Eve, de Michel Soutter. Avec Véronique Genest, Jean-François Stévenin. **18.50 Stade 2.** Automobile : championnat du monde de formule 1, Grand Prix d'Autriche ; Cyclisme : championnat du monde de mountain bike à Villars-de-Lans ; Pentathlon moderne : championnat du monde à Moulins ; surf professionnel à Lacanau ; Football : championnat de France à Toulouse ; natation. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Série : Madigan.** 5. Enquête à Harlem. Avec Richard Widmark. *Un millionnaire est victime d'un hold-up au cours d'une réception qu'il donne.* **21.40 Les carnets de l'aventure.** Zambèze, paradis des dangers. *Les têtes sombres des hippopotames, les eaux infestées de crocodiles, les cris des hyènes...* **22.30 Jazz à Antibes.** Patt Metheny. **23.40 Journal.**

FR3

12.00 Dialectales. 13.30 Forum RMC-FR3. Invité : Jack Lang. **14.30 Sports loisirs.** Halfcourt ; Admiral's Cup 87 ; Stadium Cross ; Ski nautique : Tour aérien de jeunes pilotes ; Championnat interclubs de la CEE de natation : Tir à l'arc à Agen. **18.00 Série : Yao. 18.30 RFO Hebdo. 19.00 Amuse 3.** Signé Cat's eyes ; les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **20.00 Série : Paul Hogan Show. 20.30 Série : Sur la piste du crime.** Le rapt. Avec Efrem Zimbalist Junior, Philipp Abbott, Stephen Brooks. *Kidnapping, rançon. L'enquête est difficile.* **21.20 Série : la France à la carte.** Avec Pierre Salinger. Bleu, Blanc, Bresse. *Trois générations se sont succédé aux fourneaux de l'auberge Blanc. Des femmes seulement avant qu'un fils – Georges – ne recueille à son tour l'héritage. La divine volaille dans tous ses états, courant dans les champs, plumée, sautée dans les casseroles. Hou là là !* **21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Le jour se lève.** ■■■ Film français de Marcel Carné (1939). Avec Jean Gabin, Jules Berry, Arletty, Jacqueline Laurent, Bernard Blier. *A la veille de son arrestation, un criminel revoit les événements qui l'ont conduit là. C'est peut-être le plus noir des films du trio Carné-Prévert-Trauner. Le fameux « réalisme poétique » est toujours là, plus onirique que terre à terre : il y a dans « Le jour se lève » un vrai sens du tragique ; l'interprétation est remarquable, et le film, à juste titre, un classique. A voir et revoir.* **23.55 Prélude à la nuit.** Mélodies de Joseph Kosma, par Jean-Christophe Ringeissen, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 9.10 Documentaire : Les allumés du sport. 9.35 Cinéma : Rosa la rose, fille publique. ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985). Avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso. **11.00 Cinéma : Comédie érotique d'une nuit d'été.** ■■ Film américain de Woody Allen (1982). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Mary Steenburgen. **12.25 Dessin animé. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Du sel sur la peau.** Blessé par un chagrin d'amour, un jeune homme timide ferme son cœur. **15.25 Documentaire : Les animaux du soleil.** *Les longues nuits de chasse des lions.* **15.50 Série : Batman. 16.15 Documentaire : Elvis, dix ans après.** *La vie, le destin, du King. A travers ses amis, ses musiciens, ses fans.* **17.05 Magazine : Le monde du sport. 18.05 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter vingt ans.** □ Film français de Jean Luret (1983). Avec Michel Galabru. *Un policier, parti à la recherche de sa femme, gagne à la Loterie. Oubliant son épouse, il va essayer de préserver son pactole. Niveau zéro de la comédie.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.35 Cinéma : Cinq jours ce printemps-là.** ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982). Avec Sean Connery, Betsy Brantley, Lambert Wilson. *Un homme passionné de montagne emmène sa jeune épouse en excursion ; elle tombe amoureuse du guide qui les accompagne. L'intrigue est volontairement mince. Zinnemann veut retrouver le ton des grands films romantiques de l'âge d'or hollywoodien. Il laisse parler le splendide paysage des Alpes, la précision de la reconstitution (l'action se passe dans les années 30), et surtout dirige d'excellents comédiens : Sean Connery et Lambert Wilson. Un film rare et beau.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Rock and Torah.** ■ Film français de Marc-André Grynbaum (1983). Avec Christian Clavier, Charles Denner, Rosy Varte. **0.00 Cinéma : La dernière mission.** □ Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty. **1.35 Téléfilm : Aventure sur la rivière blanche.** *Au nord des Etats-Unis à la fin du siècle dernier. La fugue de deux enfants tourne au drame.*

LA 5

7.35 Série : Drôle de vie. 8.00 Série : Les globe-trotters. 8.25 Série : Shérif fais-moi peur. 9.15 Série : L'or du temps. 9.40 Série : Marisol. 10.00 Feuilleton : Le temps des copains (rediff.). **10.25 Série : Happy days** (rediff.). **10.50 Série : Supercopter** (rediff.). **11.40 Série : Chips. 12.25 Wonder woman** (rediff.). **13.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **14.10 Série : Arabesque. 14.45 Série : Les cinq dernières minutes. 16.15 Série : Les globe-trotters. 16.45 Feuilleton : Le temps des copains. 17.10 Série : Happy days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder Woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : En avant la musique.** □ Film franco-italien de Giorgio Bianchi (1963). Avec Fernandel, Gino Cervi, Frank Fernandel. *Un petit village de l'Italie fasciste attend avec fièvre l'arrivée des Alliés ; d'autant que le magnat fasciste du coin vient d'être assassiné. Le sujet pouvait être intéressant – un Zurlini l'a traité avec talent – et on retrouve curieusement le thème du cadavre baladeur dans le film géorgien « Repentir », primé cette année à Cannes. Mais ces bribes d'idées sont noyées par l'interprétation : le film n'est qu'un prétexte pour opposer à nouveau Fernandel et Gino Cervi, les héros de « Don Camillo ». Chacun en rajoute, et le résultat n'est pas brillant.* **21.50 Série : Mission impossible. 22.45 Les cinq dernières minutes. 0.10 Série : Kojak. 1.00 Série : Supercopter. 1.45 Série : Mission impossible. 2.35 Série : Les globe-trotters.**

M6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Viera Da Silva, peintre. **11.15 Musique classique.** Concert : 9e symphonie, de Mendelssohn ; 3e symphonie, de Saint-Saëns. **12.15 Jeu : Paris go.** *Au cours de ce jeu, découverte de l'actualité du spectacle à Paris.* **12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Jeu : Les espions** (rediff.). **14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Hit, hit, hit hourra !** Les meilleurs clips de la semaine choisis par les téléspectateurs. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La discipline. **19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Section 4. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : L'homme qui racontait des histoires.** *Un scénariste qui travaille à la télévision est contacté par une mère de famille qui l'accuse d'être responsable du suicide de son fils à cause d'un film qu'il a écrit.* **22.10 Série : Vegas. 23.00 Journal. 23.15 Téléfilm : Le gorille blanc. 0.50 Série : Les espions** (1re partie). **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Concert (donné le 29 juillet 1987 à Salzbourg) : Don Juan, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, chœur du Staatsoper de Vienne, dir. Herbert von Karajan. **0.00 Climats.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Atelier de création radiophonique. Monsieur Ménard, stéréoglotte et polyphone. **22.30 Festivals :** musique de traverse à Reims (mai 1986) : Les Melody Four ; Chantenay-Villedieu (août 1986) : Steve Beresford, Lol Coxhill.

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Usine pétrochimique cherche Agt méthode-qualité, BTS ou DUT, genre méc., 30 a. env., expérience 5 a. min. de fonction qualité et méthodes préparation en mécanique. Notions informatique appréciées. Le salaire sera en rapport avec l'expérience acquise. Ecr. Eurosud Publicité nº 6 899, 45, bd J.-Mermoz, 13700 Marignane.

Usine pétrochimique cherche : Agent contrôle - audit entreprise réparation s/construct. méc., BTS ou DUT génie mécanique, 35 a. env. Exp. 10 a. min. en montage mécanique et réparation de matériel roulant. Le salaire sera en rapport avec l'expérience acquise. Ecr. Eurosud Publicité nº 6 893 45, bd J.-Mermoz, 13700 Marignane.

DEMANDES D'EMPLOIS

CH. ÉTUDIANTE AU PAIR (ESPAGNE) 18-346-3885246.

automobiles

A VENDRE

SEAT RONDA GLX 1.2

Gris métal., 40 000 km, avril 84, alarme, pot d'échappement neuf. PRIX ARGUS 23 000 F. Tél. : 48-05-29-98.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

DUROC, Pierre de T. étage élevé, 7 P. triple réception + 4 chbres, gde cuis., 2 bains, w.-c., 210 m², balc. Sud + 3 services. URGENT – 43-35-18-36.

14e arrdt

ST JACQUES – RARE. S./3 niv. bel. maison à rénov. 170 m² + ss sol compl. + 100 m² de jard. priv. Expo. Est-Ouest, calme. 3 500 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mº FALGUIÈRE

Superbe living, 3 chambres, 2 bains, terrasse sur jardin, luxueusement rénové. GARBI 45-67-22-88.

appartements achats

VOUS VENDEZ

1 logt avec ou sans confort PENSEZ IMMO MARCADET 88, r. Marcadet, 75018 PARIS. Tél. : 42-52-01-82. 42-23-73-73.

maisons de campagne

Rég. paris. 78 Yvelines disp. de suite, pavillon récent 7 p. sur 2 800 m², 2 tennis, piscine, à prox. golf (1) 39-71-86-67. VERNOUILLET 1.300 000 F.

Part. à part. de préf. vend

PLAIN-PIED

Nassiet (Landes), 2 km d'Amou 15 km d'Orthez, 30 km de Dax

Entièr. rénovée, 400 m de ter. Visible en août, M. PIEULET, téléphone : (16) 59-89-13-06 Prix 230.000 francs

Pour tous renseignements rég. parisienne, tél. : 60-20-16-28.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

villégiature

A louer septembre port du Crouesty, presqu'île de Rhuys (56), à 50 m de la plage, maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage. Tél. : 39-89-81-05 le soir.

propriétés

MONBAZILLAC

8 km de Bergerac au milieu des vignes

Part. vend s/3 100 m² planté arbres divers, maison à finir de rénover, gdes dépendances, chai, puits. Rez-de-chaussée : 120 m², 4 gdes pièces, cuisine, salle de bains, 2 w.-c. A l'étage : 120 m², 2 chbres, salle de bains, w.-c., combles avec lavabos à aménager, chauffage central gaz (2 chaudières). Téléphone. Prix 380 000 F à débattre. Agences s'abstenir. Tél. : (45) 81-95-52 ou (45) 82-05-07.

Informations « services »

15 août : les services ouverts ou fermés

Presse. – Les quotidiens paraissent normalement le samedi 15 août.

Banques. – Fermées le samedi 15 août mais ouvertes le vendredi 14 aux heures habituelles.

Postes. – Pas de distribution de courrier à domicile le samedi 15 août. Seuls seront ouverts les bureaux assurant la permanence des dimanches et jours fériés.

SNCF. – Service réduit des dimanches et jours fériés sur les lignes de banlieue.

RATP. – Service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins. – Tous fermés le samedi 15 août.

Sécurité sociale. – Les centres seront fermés au public les 14 et 15 août.

Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. – Les bureaux d'accueil, 110-112, rue de Flandre et 175, rue du Chevaleret, seront ouverts le vendredi 14 et fermés le samedi 15.

Allocations familiales. – Les caisses seront ouvertes le vendredi 14 aux heures habituelles et fermées le samedi 15.

Musées. – *A Paris* seront ouverts le musée d'Orsay, le musée de l'Orangerie, le musée des Arts africains et océaniens, le musée des Arts et traditions populaires, le musée des Monuments français, le musée Delacroix, le musée J.-J. Henner, le musée Gustave-Moreau, la Cité des sciences et techniques de La Villette, et les musées de l'Hôtel national des Invalides (armée, plans en reliefs, dôme royal, église Saint-Louis).

En Ile-de-France, seront ouverts le château de Chantilly, le domaine et l'abbaye de Chaalis, les châteaux de Fontainebleau (partiellement), de Compiègne, de Malmaison (partiellement), de Boispréau, et le musée des Granges de Port-Royal.

En province, seront ouverts le musée Chagall à Nice, le château de Pau, l'abbaye de Saint-Riquier, le musée de la préhistoire aux Eyzies de Tayac, le musée de Blérancourt le musée de l'Ile d'Aix, le musée Adrien-Dubouché à Limoges, et le musée de la maison Bonaparte à Ajaccio.

● **L'ascension à Notre-Dame de Paris.** – Vendredi 14 août, de 21 h à 22 h, veillée de prière ; Samedi 15, à 10 h, messe solennelle célébrée sur le parvis ; à 16 h, procession traditionnelle du vœu de Louis XIII. Le samedi 15 août, la cathédrale sera exceptionnellement fermée aux visiteurs, sauf entre 14 h et 15 h 30.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Ventes

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 16 août

Les Andelys, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, argenterie.

PLUS LOIN

Samedi 15 août

Divonne-les-Bains, 21 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Grandville**, 14 heures : mobilier, objets d'art, art nouveau.

Dimanche 16 août

Divonne-les-Bains, 21 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Avranches**, 14 heures : mobilier, argenterie, bijoux, Extrême-Orient ; **Honfleur**, 14 h 30 : bibelots modernes ; **Granville**, 14 heures : mobilier, objets d'art, art nouveau ; **Tonnerre**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Foires et Salons

Cabourg, Arcachon, Avranches, Saint-Vincent-de-Tyrosse (40), Saint-Girons (09), Saint-Georges-de-Didonne (17), Nolay (21), Orange, Barjac (30), L'Ile-sur-Sorgues, Cany-Barville (76), Saint-Flour, Thanville (67), Saint-Quay-Portrieux (22), Renazé (53), Méounes (83), Saint-Fargeau, Guérande, Legé (55), Saint-Méloir-des-Ondes (35), Pleaux (15).

PHILATÉLIE

C'est la lutte !...

Les Championnats du monde de lutte se dérouleront du 19 au 29 août à Clermont-Ferrand.

La Fédération internationale de lutte amateur (FILA), fondée en 1912, fête cette année son soixante-quinzième anniversaire. Sa première langue officielle est le français. En effet, c'est un Français, Roger Coulon, qui en fut le président de 1952 à 1971. Il n'est donc pas étonnant que la FILA ait choisi la France pour célébrer cet anniversaire à l'occasion des Championnats du monde, que vient de souligner la mise en vente générale, le lundi 24 août, d'un timbre-poste d'une valeur faciale de 3 F. Le territoire de Wallis-et-Futuna a déjà émis pour sa part un timbre sur ce sujet, de 97 F, le 26 mai dernier.

Actuellement, deux styles de lutte sportive sont codifiés par la FILA. La lutte gréco-romaine, appelée jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle lutte française, n'autorise que les prises au-dessus des hanches. Le but est de renverser l'adversaire sur le dos en lui faisant toucher terre des deux épaules en même temps, en n'employant pas certaines prises dangereuses. Les principaux coups de lutte sont les prises de ceinture, le tour de tête, le tour de bras, le bras roulé, la cravate... Plus de quatre cents prises sont répertoriées.

La lutte libre permet les prises sur tout le corps. C'est elle que pratiquaient les Egyptiens, il y a quatre mille cinq cents ans, comme en témoignent les nombreuses fresques trouvées dans les tombes. La lutte, deuxième sport olympique après la course à pied, était très prisée chez les Grecs. Les athlètes combattaient toujours le corps nu, frotté d'huile et de sable. Il était défendu de frap-

per l'adversaire à coups de pied et de poing, ce qui distinguait la lutte du pancrace et du pugilat.

La lutte figure au programme des Jeux olympiques modernes depuis 1896. Les premiers Championnats du monde de lutte gréco-romaine eurent lieu à Vienne en 1910 alors que la lutte libre fit son apparition en 1904 aux Jeux olympiques de Saint-Louis. Ce n'est que depuis 1961 que des championnats ont lieu tous les ans dans les deux styles. A noter que la lutte est le premier sport olympique pour le nombre de nations participantes.

* Fédération française de lutte, 2, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris. Tél. : 48-24-82-35.

Le timbre, d'une valeur faciale de 3 F, au format horizontal de 40×26 millimètres (N° PTT 1987-29), est dessiné et gravé en taille-douce par Jacques Gauthier et imprimé en feuilles de 50.

Vente anticipée les 21 et 22 août, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des sports à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; de 8 h à 19 h et de 8 h à 12 h au bureau de poste de Clermont-Ferrand RP.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Explorateurs français.** – Les Samoa occidentales émettront le 30 septembre une série de quatre timbres et un bloc-feuillet consacrés aux explora-

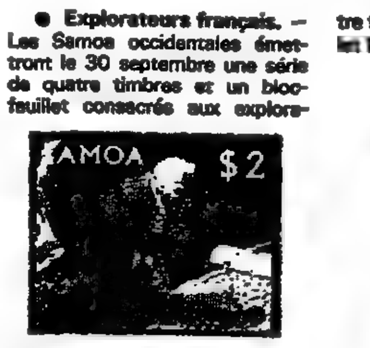

teurs du Pacifique. Parmi ces explorateurs, Louis-Antoine de Bougainville et Jean-François de La Pérouse, qui auront leur timbre en France en 1988. Une avant-première...

● **Miss Monde 1986.** – Trinidad-et-Tobago pouvait difficilement faire mieux pour honorer sa pulpeuse compatriote Giselle La Ronde, élue Miss Monde 1986 : une série de quatre timbres-poste, émis le 27 juillet !

● **La faune en fête à Prémanon.** – Les 22 et 23 août, à l'occasion de la fête du Haut-Jura, qui aura pour thème la faune, la Société philatélique de Morez organise à Prémanon (Jura) un bureau de poste temporaire (renseignements et souvenirs philatéliques : M. Petetin, Société philatélique de Morez, PTT Morbier, 39400 Morez).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 août 1987 :

UN DÉCRET

● Du 12 août 1987 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction du raccordement de la ligne nouvelle de chemin de fer à grande vitesse, dite TGV-Atlantique, à la ligne C du RER sur les communes d'Antony (Hauts-de-Seine) et de Massy (Essonne).

DES ARRÊTÉS

● Du 29 juillet 1987 modifiant et complétant l'annexe de l'article A 126-1 du code de l'urbanisme (servitudes d'utilité publique) ;

● Du 17 juillet 1987 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en pharmacie.

● **Fêtes d'automne 1987.** – La mairie du Ve arrondissement de Paris organise, du 3 septembre au 15 novembre, de nombreuses festivités. Le programme riche et varié est susceptible d'intéresser un large public (expositions d'objets et de documents rares, pièces de théâtre, concerts de musique classique et feux d'artifice).

★ Renseignements : 22, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Béatrice James, tél. : 42-96-63-06.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 12

LOTO N°32 — TIRAGE DU MERCREDI 12 AOUT 1987

13 20 24 26 48 49 — 19

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 15 AOUT 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

6 bons n°	6	1 177 795,00 F
5 bons n° + complémentaire	40	79 580,00 F
5 bons n°	1 942	6 475,00 F
4 bons n°	100 132	110,00 F
3 bons n°	2 105 519	8,00 F

Le Monde sur minitel
TeleMarket
Ouvert en août, jour et nuit
36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Carnet du Monde

Naissances

– Luc et Liliane DELFAUT, et leur fille Ludivine, sont heureux d'annoncer la naissance de

Laurent,

né le 13 août 1987.

2, place Lalo, 95400 Villiers-le-Bel.

Décès

– Le colonel Farcet, Ses enfants Et petits-enfants, font part du décès de

Mme Marie-Thérèse FARCET.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 août 1987, à 15 heures, en l'église de Lamotte-Beuvron.

17, avenue de l'Hôtel-de-Ville, 41600 Lamotte-Beuvron. Tél. : 54-88-07-74.

– Le président, Le conseil d'administration de l'Union des gaz modernes ont la tristesse de faire part du décès, le 11 août 1987, de leur président d'honneur

M. Georges FONTET, officier dans l'ordre du Mérite.

– Le conseil d'administration, La direction générale, Et l'ensemble du personnel de la Société des carrières Kleber-Moreau S.A. ont la profonde tristesse de faire part du décès de

René LUCET, directeur technique,

survenu le 12 août 1987 dans sa quarante-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jour, vendredi 14 août, à 14 heures, en l'église Saint-Laurent de Parthenay (Deux-Sèvres).

79310 Mazières-en-Gâtine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Yvonne et Gilbert Hardelin, Jean-Pierre, Françoise, Daniel, Denis, Annette et Jean-Pierre Geloso, Myriam, Marion, Sylvie et Alain Vannier, Michaël, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Denise MEYER, née Lévy,

survenu à Paris, le 13 août 1987, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

41, rue Paul-Couderc, 92330 Sceaux. 117, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

– Tel Aviv. Meudon.

Rachel SOUED, née Ancona,

a été rappelée à l'Eternel à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Elle repose en paix au mont des Oliviers.

Ses filles, Allegra, Suzanne Soued, Son fils, Albert Soued, Et leurs familles respectives.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Mathieu FUNCK-BRENTANO se joint à ses parents, Thierry FUNCK-BRENTANO et Marie-France PISIER, pour dire son bonheur de fêter, le 15 août 1987, le premier anniversaire de sa petite sœur

Iris.

– Un an après la disparition accidentelle de l'enseigne de vaisseau

Christian GAY,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a dix ans disparaissaient

Madeleine et Joseph NASH.

Leur souvenir reste.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

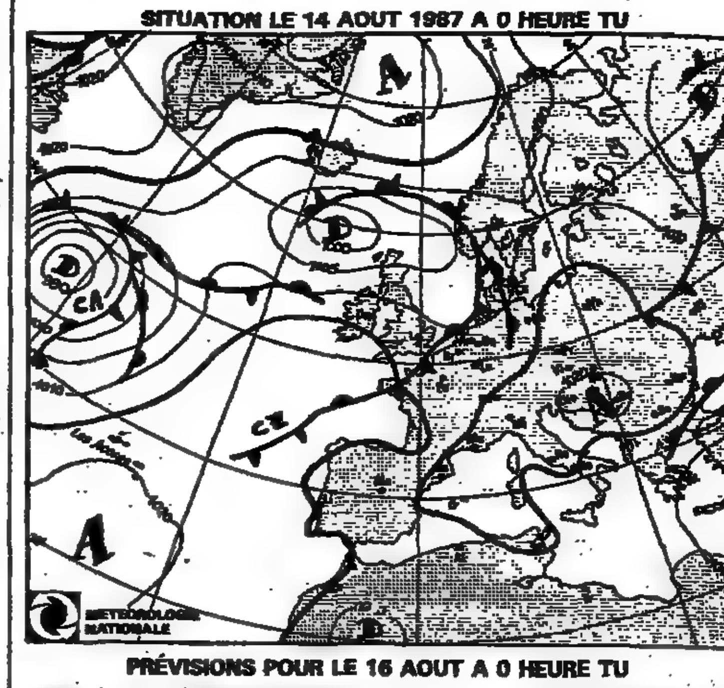

PRÉVISIONS POUR LE 16 AOUT A 0 HEURE TU

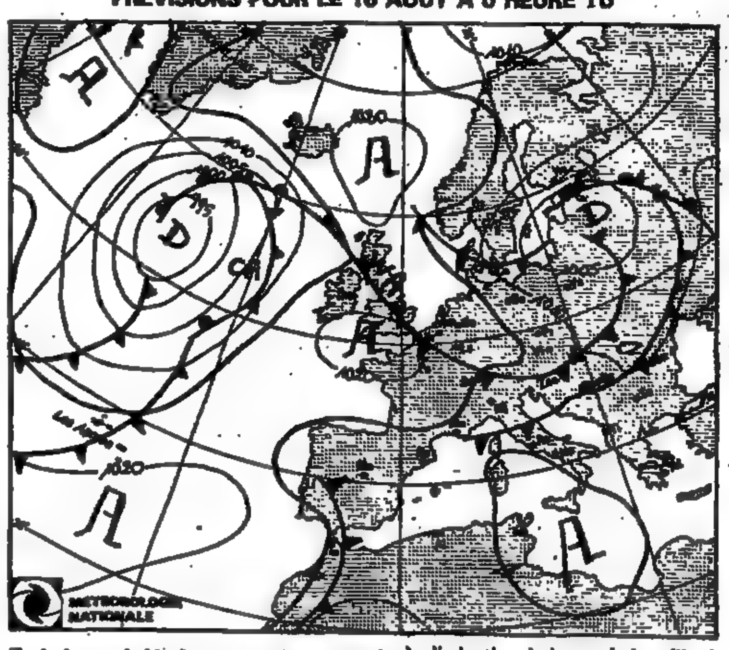

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 août à 0 h TU et le dimanche 16 août à 24 h TU.

Une zone d'activité faiblement orageuse finira de s'éliminer en Méditerranée, tandis qu'une petite cellule anticyclonique protégera la France des perturbations atlantiques.

Samedi : c'est le soleil qui prédominera, malgré quelques nuages ou ondées orageuses.

Sur le Nord, la Picardie et les Ardennes, le ciel sera nuageux et le soleil ne fera que de brèves apparitions.

Sur la Haute-Normandie, le Bassin parisien, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, la matinée sera bien ensoleillée après dissipation des brumes matinales, puis les nuages deviendront abondants l'après-midi.

Sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre, la Bourgogne et la Franche-Comté, la journée sera bien ensoleillée après dissipation de bancs de brouillard locaux.

Sur le Sud-Ouest, le Massif Central, la vallée du Rhône et les Alpes du Nord, nuages et éclaircies alterneront le matin, puis le soleil prendra le dessus l'après-midi. Sur les Pyrénées, il y aura des ondées orageuses.

Sur la Provence-Côte d'Azur et la Corse, le soleil brillera généreusement, mais des orages pourront se produire l'après-midi sur les montagnes corses.

Dimanche : sur les Pyrénées et le Sud-Ouest, le soleil jouera à cache-cache avec les nuages dès le matin, et des orages se produiront l'après-midi. Partout ailleurs, après dissipation de brumes ou brouillards matinaux, la journée sera belle et chaude.

Les vents seront faibles à modérés de secteur nord sur la moitié nord du pays, et faibles et de direction variable sur la moitié sud.

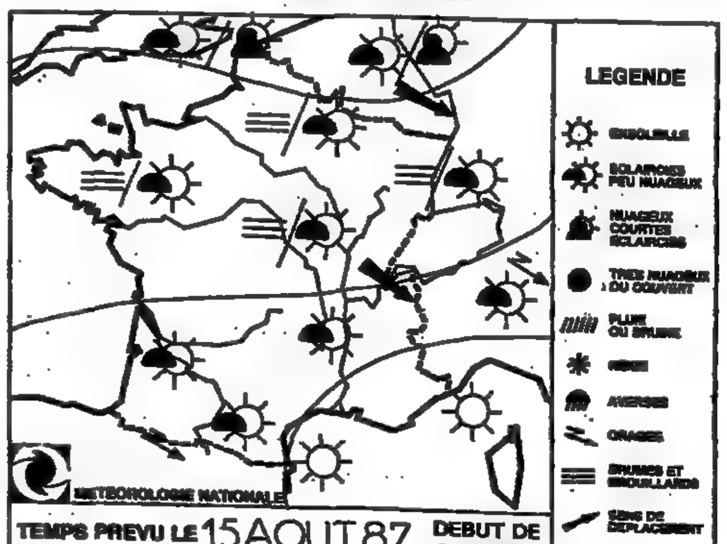

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-8 à 6 heures TU et le 14-8-1987 à 6 heures TU — le 14-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	28	19	D
BIARRITZ	35	20	N
BORDEAUX	37	19	D
BOURGES	32	16	C
BREST	22	13	B
CAEN	28	15	C
CHERBOURG	23	14	N
CLERMONT-FERR.	34	16	N
DIJON	29	16	C
GRENOBLE St-M-H	31	17	N
LILLE	28	16	C
LIMOGES	30	19	N
LYON	32	19	C
MARSEILLE-MAR.	31	20	D
NANCY	27	17	N
NANTES	31	17	N
NICE	29	23	D
PARIS-MONTS.	29	18	N
PAU	35	20	O
PERPIGNAN	31	20	N
RENNES	30	17	C
ST-ÉTIENNE	32	17	N
STRASBOURG	26	17	C
TOURS	30	16	C
TOULOUSE	37	20	N
POINTE-A-P.	33	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	42	22	D
AMSTERDAM	22	16	C
ATHÈNES	32	23	N
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	31	19	D
BELGRADE	23	8	D
BERLIN	20	13	P
BRUXELLES	25	17	N
LE CAIRE	36	24	D
COPENHAGUE	18	12	P
DAKAR	40	27	N
DELHI	33	26	O
DJERBA	37	25	D
GENÈVE	29	16	C
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	27	18	A
JÉRUSALEM	32	18	D
LISBONNE	28	19	D
LONDRES	23	13	C
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	23	15	N
MADRID	38	22	N
MARRAKECH	32	18	D
MEXICO	27	14	B
MILAN	30	21	N
MONTRÉAL	28	12	N
MOSCOU	18	8	D
NAIROBI	24	12	C
NEW-YORK	26	18	D
OSLO	20	13	C
PALMA-DE-MAL.	37	18	D
PÉKIN	27	20	P
RIO-DE-JANEIRO	33	24	D
ROME	30	19	D
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	21	9	N
SYDNEY	20	14	C
TOKYO	32	25	C
TUNIS	42	16	D
VARSOVIE	16	8	N
VENISE	27	16	D
VIENNE	18	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الاصل

Economie

REPÈRES

Prix de gros

Flambée au Japon

Les prix de gros au Japon ont augmenté de 0,9 % en juillet, ce qui est la plus forte augmentation mensuelle depuis avril 1980. Selon la Banque du Japon, qui fournit ces statistiques, cette hausse est due à une augmentation des prix du pétrole brut et à un repli du yen par rapport au dollar. Par rapport à juillet 1986, la baisse des prix de gros est de 2,2 %.

Ventes au détail

Progression aux Etats-Unis

Au cours du mois de juillet, les ventes au détail, l'un des principaux indicateurs de l'activité économique aux Etats-Unis, ont progressé de 0,8 % (+ 954 millions de dollars par rapport au mois précédent). Le montant de ces ventes, corrigé des variations saisonnières, a atteint 127,57 milliards de dollars (+ 6 % par rapport à juin 1986). La progression des ventes d'automobiles, stimulée par la guerre du crédit que se livrent les grands constructeurs de Detroit, a beaucoup pesé dans cette augmentation (+ 1,9 % en juillet).

Electronique

La production américaine en hausse de 5 % au premier semestre

La production américaine de matériels électroniques a progressé de 5 % au premier semestre, pour atteindre 107,9 milliards de dollars, selon les dernières statistiques de l'Electronic Industries Association (EIA). Cette reprise a concerné tous les secteurs, à l'exception de l'électronique de défense qui est restée étale avec 28 milliards de dollars. En revanche, les composants — en crise depuis 1985 — affichent une hausse de 6,5 % (à 20 milliards de dollars par rapport au premier semestre de 1986), l'informatique progresse de 5 %, les télécoms de 4,5 %. L'électronique grand public enregistre de son côté une hausse de la production de 9,6 %.

Chômage

Recul en Grande-Bretagne

Le nombre de chômeurs a reculé en Grande-Bretagne, selon les statistiques officielles, pour le treizième mois consécutif en juillet : le chiffre corrigé des variations saisonnières s'établit désormais à 2 877 000 (— 47 000 par rapport au mois de juin), soit 10,4 % de la population active. Il y a un an, en juillet 1986, le nombre des demandeurs d'emploi avait atteint 3 222 000, soit 11,6 % de la population active.

Les offres d'emploi sont à leur meilleur niveau depuis le début de leur comptabilisation, en 1980 : elles sont estimées à 234 900 (+ 22 % par rapport au mois de juin 1986). Le recul du chômage s'étend à l'ensemble du pays, mais les baisses les plus fortes ont été enregistrées dans les régions les plus durement touchées : Pays de Galles, nord-ouest et ouest des Midlands.

Bâtiment

Optimisme des chefs d'entreprise

L'activité dans le bâtiment a fortement progressé au deuxième trimestre en France, selon l'enquête réalisée par l'INSEE en juillet auprès des entrepreneurs de cette branche.

Cette amélioration est particulièrement marquée dans le secteur du gros-œuvre, où plus d'une entreprise sur quatre en moyenne estime pouvoir accroître sa production. Sans s'améliorer significativement par rapport à l'enquête précédente, les commandes reçues s'inscrivent à un niveau « très satisfaisant ». En matière d'effectifs, les prévisions des entreprises sont également *« très favorables »* pour les prochains mois.

● **ÉTATS-UNIS : les roulements à billes japonais sur la sellette.** — Nouvel épisode dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon : le département du commerce a conclu, le jeudi 13 août, que les fabricants japonais de roulements à billes faisaient du « dumping » aux Etats-Unis, en ne répercutant pas la hausse du yen sur leurs prix. Si cette conclusion est confirmée par la commission fédérale pour le commerce international, ces produits pourraient être frappés de droits de douane.

● **RECTIFICATIF.** — Le cours plancher du deutschemark à l'égard du franc n'est pas à 3,35386 F, comme nous l'indiquions dans nos éditions datées du vendredi 14 août. Il s'agit là du cours pivot. Le cours plancher est à 3,4305 F, le cours plafond à 3,2792 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C. N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

AFFAIRES

Perquisition chez une secrétaire du président de la Bundesbank

L'escroquerie aux changes chez Volkswagen éclabousse le monde bancaire allemand

FRANCFORT
de notre correspondant

Le scandale de l'escroquerie aux opérations de change de Volkswagen, depuis qu'il a été révélé en mars dernier, gagne par capillarité les milieux bancaires ouest-allemands et internationaux de Francfort. Volkswagen y a perdu 480 milliions de deutschemarks (environ 1,5 milliard de francs), soit le bénéfice d'une année entière. Un coup qui aurit été fatal pour beaucoup d'autres groupes, mais l'auguste firme de Wolfsbourg (nord de la RFA), toujours austère mais blessée, a su faire front.

On a appris, le jeudi 13 août, qu'il éclaboussait le « saint des saints », la Bundesbank, la banque centrale de RFA qui vient de fêter se trente ans d'existence avec une réputation au-dessus de tout soupçon. L'office fédéral de la police judiciaire fédérale, le BKA de Wiesbaden, a en effet annoncé qu'il avait procédé le 4 août à une perquisition dans l'appartement et le bureau d'une des deux secrétaires de l'Institut d'émission ouest-allemand, M. Karl-Otto Poehl.

La secrétaire, dont l'identité n'a pas été révélée, est accusée d'avoir vendu des informations, sans doute à propos des interventions de la banque centrale sur les marchés des changes, à la principale « brebis galeuse » connue de l'affaire, Joachim Schmidt (trente-huit ans), courtier en devises, disparu avant qu'elle n'éclate.

Joachim Schmidt, un « flambeur » bien connu sur la place de Francfort, a trouvé, avec des complicités qui n'ont pas encore été définitivement établies par le parquet de Brunswick chargé de l'enquête, la faille dans le système financier de Volkswagen : le méandre international des techniques de couverture utilisées par la société pour parer aux fluctuation des devises.

Un art de l'anticipation extrêmement aléatoire. On s'engage par avance en pariant sur des cours ultérieurs. A la mesure d'une maison comme VW, ce genre de pari devient proprement vertigineux. Joachim Schmidt a apparemment floué l'ensemble de la direction financière du constructeur automobile, lorsqu'il a fallu suivre les mouvements de la devise américaine, passée de 3,47 DM en février 1985 à 1,85 DM deux ans plus tard.

La première réaction du groupe dirigé par M. Carl Hahn, lui-même blanchi et reconduit dans ses fonctions en juin, a d'ailleurs été de licencier l'ensemble de cette direction financière. Celle-ci était accusée non d'escroquerie, mais de naïveté dans des opérations menées pour l'essentiel avec la Banque nationale de Hongrie.

Un réseau international

Selon ce qu'on peut entrevoir du fond de l'affaire, les cambistes de VW, avec les services de la « maison » Schmidt, ont acheté des centaines de millions de dollars au cours de 3 DM, au début 1985. Ils croyaient pouvoir les revendre un an plus tard au même cours à Budapest.

Mais le constructeur automobile se fondait sur des documents falsifiés, et la Banque hongroise a simplement refusé d'acheter les dollars dépréciés. La direction a constaté la su=percherie à la fin de 1986, se retrouvant avec un paquet de billets verts achetés à 3 DM et qui n'en valaient plus que 1,80 DM.

Après avoir longtemps refusé de reconnaître publiquement l'escroquerie, VW s'y est résolu en mars. La direction fde la firme le chef cambiste de la firme M. Burkahrd Junger qui de 'avis des experts n'y pouvait rien et proclame depuis en vain son innocence, a été incarcéré.

En avril, on apprenait que Joachim Schmidt, avait réussi à mettre en palce un réseau international de cambistes à Zurich, Tokyo, New-York et dans les émirats arabes, pour escroquer le géant de l'automobile. L'enquête établissait ensuite que le courtier indélicat, contre lequel un mandat d'arrêt international a été délivré, avit impliqué dans ses opérations plusieurs banques ouest-allemandes et étrangères, ayant pignon sur rue dans cette capitale financière de la RFA qu'est Francfort, sans que les autorités judiciaires soient en mesure jusqu'à aujourd'hui d'intervenir contre elles.

M. Poehl vient d'être reconduit pour huit ans dans ses fonctions de patron de la banque centrale par le gouvernement du chancelier Helmut Kohl. Rien ne laissait prévoir pour lui pareille déconvenue. La RFA était plus coutumière des secrétaires espionnes travaillant au gouvernement ou àà la présidence de la République... au profit de l'Etat.

(Interim.)

Hausse des taux sur les bons du Trésor américains

Les Japonais reprennent leurs achats massifs

Les investisseurs japonais, qui avaient boudé les bons du Trésor américains en mars dernier ont cette fois-ci, et comme en mai, acheté massivement des titres du gouvernement américain. La vente de bons du Trésor, cette semaine à New-York, et pour un montant de 28 milliards de dollars s'est, de ce fait, déroulée sans difficulté particulière. Les enchères ont cependant fait ressortir une légère tendance à la hausse des taux d'intérêt.

Ainsi, pour certains des nouveaux titres à trente ans mis en vente jeudi 13 août (pour un montant total de 9,01 milliards de dollars), on a pu constater des prix en progression de 1,25 point. En moyenne, le rendement des nouveaux bons à trente ans, se situait à 8,89 %, légèrement au-dessus des taux enregistrés lors de la dernière vente de titres équivalents, en mai, où le taux moyen avait été de 8,76 %.

Pour la plupart des observateurs, qui craignaient des niveaux supérieurs à 9 %, le déroulement de ces enchères amènent à nuancer les propos souvent enendus en ce moment sur la tendance à la hausse des taux d'intérêt.

Les achats importants des Japonais lors de ces enchères (ils auraient acquis près de 40 % des titres mis sur le marché) en ont facilité le déroulement. A ce sujet, la caisse d'épargne de la poste japonaise, autorisée par la loi depuis juin dernier à investir à l'étranger, a fait connaître, à Tokyo ce 13 août, ses intentions précises dans ce domaine.

Le ministère des postes et télécommunications a indiqué qu'il avait alloué 2 000 milliards de yens (13,2 milliards de dollars) pour des investissements à l'étranger sur un total de 110 000 milliards de yens (728,5 milliards de dollars) de dépôts à la poste.

Une partie du fonds d'assurance postale sera également destiné à l'achat de titres étrangers, essentiellement des obligations d'Etat.

La poste japonaise étant l'une des plus puissantes institutions financières mondiales — elle récolte une part importante des économies des Japonais, — dont l'épargne est la plus forte dans le monde, — cette nouvelle loi devrait renforcer encore l'importance de la force de frappe japonaise sur tous les marchés financiers.

E. I.

Les moyens de l'agence de garantie des dépôts renforcés

Record de faillites bancaires aux Etats-Unis

Depuis le début de cette année, cent neuf banques américaines ont fermé leurs guichets, indique le FDIC, le Federal Deposit Insurance Corp, l'agence qui garantit les dépôts bancaires aux Etats-Unis, dans son rapport d'activité rendu public à Washington le jeudi 13 août. L'agence est en outre venue au secours de seize autres établissements pour leur permettre de poursuivre leurs activités. Pour l'ensmble de cette année, M. William Seidman, le responsable du FDIC, prévoit deux cents faillites de banques aux Etats-Unis en particulier les plus petites (il y a 14 000 banques outre-Atlantique).

Cette vague de défaillances bancaires a débuté en 1981, année au cours de laquelle dix banques ont fermé leurs portes. Le mouvement s'est depuis accéléré, avec cent trente-huit faillites l'an dernier. Cette année, le nombre des faillites devrait être le plus élevé jamais enregistré depuis la création du FDIC, en 1934 : il y avait eu alors plus de quatre mille banques fermées.

Pour faire face à cette crise du système bancaire, les moyens de l'agence fédérale ont été renforcés. Au cours du premier semestre de cette année, ses ressources se sont accrues de 164 millions de dollars, portant à 18,4 milliards le montant total de ses réserves. Cet accroissement est surtout le fruit de la politique plus dynamique conduite par le FDIC pour recouvrir les prêts défaillants. Présentant le rapport d'activité, M. Seidman a estimé que l'agence *« est en mesure de faire face aux difficultés actuelles. »*

La nouvelle loi bancaire, signée par M. Reagan le 10 août, donne à l'agence des moyens nouveaux d'intervention. Ceux-ci sont d'ailleurs mis en œuvre dans l'opération de sauvetage de la First City Bancorp, la quatrième banque du Texas, particulièrement affectée par les difficultés des secteurs pétroliers et immobiliers.

Pour la première fois, le FDIC use de ses pouvoirs renforcés. L'agence travaille sur plusieurs hypothèses. Parmi les solutions envisagées, le FDIC pourrait proposer la création d'une nouvelle banque nationale — financée par l'Etat fédéral — qui prendrait le contrôle de la First City pour une période transitoire d'au maximum trois ans. Un tel dispositif, la création d'une *« bridge-bank »* est prévu dans la nouvelle loi bancaire.

(Publicité)

BURKINA FASO

TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ALLONGEMENT DE PISTE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE OUAGADOUGOU

Avis d'appel de candidatures pour appel d'offres restreint

OBJET DU MARCHÉ
- Lieu d'exécution
  Aéroport International de Ouagadougou.
- Nature des prestations à fournir :
  - Renforcement complet de la piste existante et son allongement sur une longueur de 500 m pour la porter à 3 014 m ;
  - Assainissement des surfaces nouvellement créées.
  L'ensemble de ces travaux nécessite la mise en œuvre d'environ 41 000 tonnes de grave bitume et 25 000 tonnes de béton bitumineux.

DÉLAI D'EXÉCUTION
Huit mois.

DOSSIER DE CANDIDATURES
Dossier de préqualification comprenant :
- une déclaration d'intention de soumissionner (possibilité d'exprimer toutes les raisons particulières pouvant faire valoir la candidature de l'entreprise à ce projet),
- dénomination sociale et adresse de l'entreprise,
- capital social en francs français,
- chiffre d'affaires en francs français 1984/1985/1986,
- agence au Burkina Faso,
- agence en Afrique,
- références aéroportuaires,
- autres références, les plus récentes dans les domaines concernés, et ce plus particulièrement en Afrique.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES
- Les candidatures devront parvenir à chacun des deux destinataires suivants :
- **AÉROPORTS DE PARIS**
  Direction de l'Architecture et de l'Ingénierie - Parc Central - Orly Sud 103 94396 ORLY AEROGARE CEDEX.
  A l'attention de M. SAUVALLE - Chef de Projets PK.E.
- **DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE**
  B.P. 1158 - OUAGADOUGOU - BURKINA FASO.
  A l'attention de M. TALL - Chef de Projet.
- Le délai pour la réception des candidatures expirera le 31 août 1987 à 12 h. terme de rigueur.
- Les plis devront porter en suscription :
  Appel de Candidatures - Aéroport International de Ouagadougou - Travaux de piste.

Les conséquences de la chute du MATIF

La Compagnie du Midi et Thomson-CSF démentent avoir subi de grosses pertes

Le plongeon des cours sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), tombé le 12 août dernier au plus bas niveau de sa courte histoire (dix-sept mois et demi d'existence), après avoir, au passage, crevé le plancher « psychologique » de 100, a dû provoquer de lourdes pertes dans les établissements financiers. Mais il est difficile de savoir lesquelles.

Depuis quelque temps, la rumeur boursière avait désigné, par filiales interposées, la Compagnie du Midi et Thomson-CSF. Résultat : les actions des deux groupes, très en cours pourtant rue Vivienne, avaient rapidement baissé, d'environ 27 % chacune par rapport à leur plus haut niveau de l'année.

La Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagézy, a vivement réagi. Elle dément que sa filiale Deltabanque, spécialisée dans les opérations sur les marchés à terme d'instruments financiers, ait subi des pertes. *« Deltabanque, dans les interventions quotidiennes qu'elle effectue sur le MATIF,* indique un communiqué de la société publié le 13 août, *n'a enregistré ni avant le 30 juin ni au cours des semaines qui ont suivi, de conséquences dommageables pour son compte d'exploitation des opérations traitées sur ce marché. »* On ne peut être plus clair.

Des rumeurs infondées

La Compagnie reconnaît toutefois que Deltabanque peut subir des moins-values sur des opérations d'arbitrage sur bons du Trésor *« si certaines hypothèses d'évolution des taux venaient à se réaliser »*, et d'ajouter : *« Ces risques ne devraient cependant en aucun cas mettre en cause l'équilibre de Deltabanque et, a fortiori, de la Compagnie du Midi. »*

Rue Vivienne, on avait murmuré que Deltabanque avait perdu quelque 100 millions de francs.

De son côté, le groupe Thomson CSF, pour lever sans doute toute équivoque,publie les comptes de sa filiale financière, la BATIF (Banque d'arbitrage de trésorerie et d'instruments financiers). Pour le premier semestre, le résultat social avant impôts et après provisions s'établit aux alentours de 400 millions de francs. *« Selon les premières conclusions de l'examen actuellement mené par les commissaires aux comptes, ce résultat,* précise le communiqué de Thomson CSF, *ne devait pas être modifié de façon significative. »* Toujours d'après le groupe, le résultat du premier semestre comprend 110 millions de francs de gain de change sur intérêts de « swaps » (échanges) de devises, qui ont été inclus dans les positions de change à compter de 1987. Acquise en décembre 1985, la BATIF avait dégagé, pour 1986, un bénéfice net de 494 millions de francs.

Les rumeurs étaient donc infondées, selon ces deux sociétés. Reste que les victimes ont dû être nombreuses sur ce marché, où les échanges journaliers sont en moyenne de 30 milliards de francs, avec des pointes à 50 milliards. La compagnie du Midi précise qu'*« aucune des sociétés d'assurances du groupe de Paris AGP n'est intervenue ou n'intervient sur le MATIF et de ce fait, ne saurait être concernées par les opérations qui s'y traitent »*. *S'agirait-il de filiales des AGP ? Interrogés, les spécialistes assurent que les placards du premier étage « sont pleins de cadavres ».* Les morts, il est vrai, ne parlent jamais.

A. D.

A la Bourse de Paris

Nouveaux achats des titres Prouvost

Les actions du groupe lainier Prouvost ont fait l'objet, le jeudi 13 août, de nouveaux achats à la Bourse de Paris : 160 864 titres (pour une valeur de 59,18 millions de francs) ont changé de main. Le cours a progressé de 13,5 %, à 382,50 F. Vendredi matin, suspendre provisoirement, le titre était en hausse de 9,8 %.

D'après certaines rumeurs, ces achats pourraient être effectués pour le compte des Chargeurs SA, qui ont indiqué, la semaine dernière, posséder déjà 11,69 % du capital de Prouvost. Aucun commentaire n'était fait, vendredi, chez Prouvost. On affirmait chez Prouvost vendredi dernier que les Chargeurs avaient acheté leurs participations pour les 40 % d'actions dans le public.

Si aucune explication officielle n'a encore été donnée par le patron des Chargeurs, on confirmait récemment dans son entourage la volonté du groupe de se développer dans le textile, un secteur où il réalisait, en 1986, environ 1 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Economie

ÉTRANGER

Réticences ou ignorance des réalités européennes

Les Suisses cherchent prudemment à s'adapter à la CEE

BERNE
de notre correspondant

La Suisse pourra-t-elle se tenir indéfiniment en marge de la construction européenne ? Jusqu'ici, la Confédération avait préféré se cantonner dans son superbe isolement, et cela ne lui a pas trop mal réussi. Mais, trente ans après la signature du traité de Rome, la question sinon d'un rapprochement, du moins d'un aménagement des rapports avec l'Europe communautaire ne saurait plus longtemps être éludée dans la perspective de la création d'un grand marché unique.

Avec ses cinq partenaires de la « petite Europe » (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède), Berne commence à se préparer à cette échéance. Le développement de la coopération avec la CEE était le thème dominant de la dernière réunion du conseil des ministres de l'Association européenne de libre échange (AELE), en mai à Interlaken (1).

Au cours d'une rencontre avec M. Willy de Clercq, membre de la commission chargé des affaires extérieures, il a été décidé de donner une nouvelle impulsion au processus amorcé par la déclaration conjointe signée en avril 1984 à Luxembourg. L'objectif est d'éviter, par la conclusion d'accords bilatéraux et l'adoption de normes communes, « l'Europe à deux vitesses ».

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de consolider et d'intensifier leur collaboration parallèlement aux progrès accomplis par la Communauté dans la réalisation de son marché intérieur. Ainsi, pour la première fois, l'AELE et la CEE ont signé deux conventions visant à harmoniser la documentation douanière et les procédures de transit.

L'avenir des relations avec la CEE est également régulièrement abordé par les dirigeants helvétiques lors de leurs rencontres avec des représentants des pays membres. Tel fut le cas à l'occasion des brèves visites successives en Suisse, début juin, du président de la République et du premier ministre français. Aussi bien M. Mitterrand que M. Chirac se sont prononcés en faveur d'arrangements avec la Suisse, étant donné son poids dans l'économie mondiale.

« *Le gouvernement et le peuple suisse*, a indiqué le président de la République, *devront décider souverainement de leur adhésion ou non au marché commun, mais il faudra bien marcher ensemble.* » Le même langage a été tenu quelques jours plus tard par M. Raymond Barre devant les responsables de l'horlogerie helvétique à Bienne : « *La Communauté doit s'ouvrir à la Suisse et aux autres pays européens afin d'éviter leur marginalisation.* »

Tout en se souciant de s'adapter aux transformations de la CEE, la Suisse persiste à croire que, compte tenu de son statut particulier, les inconvénients d'une éventuelle adhésion continuent de l'emporter sur les avantages. Comme ne cesse de le répéter le chef du département fédéral de l'économie publique, M. Jean-Pascal Delamuraz, trois facteurs au moins expliquent cette réserve : le système de démocratie semi-directe en vigueur dans la confédération, les structures fédéralistes et la neutralité.

M. Delamuraz admet volontiers qu'il n'en sera pas nécessairement ainsi « *jusqu'à la fin des siècles* ». Il reconnaît aussi que le choix à opérer entre les considérations intérieures et l'intérêt commercial de la Suisse lié à sa volonté d'ouverture « *conduiront peut-être à des évolutions* ». Mais, ajoute-t-il, « *je ne les vois ni aujourd'hui ni à l'horizon 2000. C'est totalement impensable. Il ne faut pas oublier qu'il existe en Suisse des réactions et des convictions populaires profondes qui vont dans ce sens* ».

Tendance à la dramatisation

Les autorités fédérales, qui se veulent pourtant à l'écoute de l'opinion, resteraient-elles insensibles aux mises en garde de ceux qui redoutent une marginalisation de la Suisse ? Interrogé par l'hebdomadaire *Weltwoche* de Zurich, le nouvel ambassadeur de la Confédération à Paris, M. Carlo Jagmetti, qui, auparavant, représentait son pays auprès de la Communauté à Bruxelles, déclarait dernièrement : « *Je suis quelquefois stupéfait du degré d'ignorance à l'égard de l'Europe et cela, jusque dans mon propre ministère. J'ai le sentiment que notre pays s'occupe de plus en plus exclusivement de ses propres affaires, qu'il centre de plus en plus son attention sur lui-même.* »

Une partie de la presse helvétique, celle de langue française, exprime aussi la crainte de voir la Confédération manquer le train de l'Europe. Se fondant sur un sondage, le magazine *l'Hebdo*, de Lausanne, a cru pouvoir déceler l'apparition d'un courant favorable à l'adhésion en Suisse romande. Ces quelques signes sont cependant encore trop timides pour lever les fortes préventions qui subsistent.

L'AELE, principal partenaire de la CEE

« *L'opinion publique en Suisse a, ces derniers temps, tendance à dramatiser les choses* », déclare M. Frantz Blankart, secrétaire d'Etat helvétique chargé des relations avec la Communauté. Les responsables de Berne restent échaudés par le désaveu qui leur avait été infligé lors du référendum de mars 1986 sur l'ONU, où les trois-quarts des électeurs se sont prononcés contre l'adhésion. Or, dans le cas de la CEE, le corps électoral aura également le dernier mot, et les autorités n'ont nullement l'intention d'aller au-devant d'un nouvel échec.

« *Il est difficile de croire*, remarque M. Blankart, *que le peuple suisse, qui a renoncé à entrer aux Nations unies principalement pour ne pas compromettre notre concept de neutralité, trouverait aisé d'adhérer à une institution de caractère indéniablement supranationale, avec tout ce que cela implique pour notre politique et nos institutions traditionnelles.* » Sans minimiser les répercussions que la réalisation du marché intérieur ne manquera pas d'avoir pour la Suisse, M. Blankart constate que les partis politiques et les milieux économiques adoptent une attitude plus prudente. « *Notre politique économique extérieure libérale semble jusqu'à présent avoir assuré une participation adéquate à l'économie européenne.* »

Comme ses partenaires de l'Association européenne de libre-échange, la Suisse est soucieuse au premier chef, d'éviter que la réalisation du programme communautaire n'érige de nouvelles barrières entre les Douze et la Petite Europe. Dans leurs relations avec la CEE, les Six estiment qu'ils ne manquent pas d'arguments pour faire valoir leurs intérêts. Certes, ils ne sont que 30 millions face à 320 millions, mais ils peuvent se targuer d'un poids économique non négligeable. Ainsi l'AELE est-il le principal partenaire commercial de la CEE, avec laquelle elle réalise plus du cinquième de son commerce extérieur. En 1985, la CEE a vendu à l'AELE pour 2 030 dollars de marchandises par habitant de cette dernière.

Ce qui est valable pour l'ensemble de l'AELE l'est encore plus pour la Suisse, deuxième partenaire économique de la CEE après les Etats-Unis. Le Marché commun lui fournit 73 % de ses importations et absorbe 55 % des exportations helvétiques. Les Douze réalisent avec la Confédération un excédent commercial de 4,3 milliards de dollars et accueillent 42 % de l'ensemble des investissements suisses à l'étranger. Les responsables de Berne en déduisent que leur pays représente pour la Communauté un partenaire « *intéressant* ».

Depuis 1972, une centaine d'accords bilatéraux ont déjà été conclus avec la CEE. Après la suppression des droits de douane sur les produits industriels, le gouvernement helvétique compte bien persévérer dans ce sens. Avec les cinq autres membres de l'AELE, la Suisse souhaite aller encore plus loin en intensifiant les pratiques des accords bilatéraux. Malgré leur volonté de développer la coopération avec la CEE, les Six ne peuvent ignorer qu'ils courent, à la longue, un danger de marginalisation, d'autant qu'ils ne participent pas aux délibérations. Aussi n'ont-ils guère d'autre choix que de s'adapter à l'évolution de l'intégration communautaire. La Suisse semble prête à en payer le prix, consciente des sacrifices qu'une adhésion exigerait d'elle.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) L'AELE comprend l'Autriche, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse. La Finlande est associée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

b INTERBAIL

Le Conseil de Surveillance s'est réuni à Lucerne le 3 juillet dernier à l'invitation de ses principaux actionnaires étrangers, l'UNION DE BANQUES SUISSES, la Société suisse d'assurances WINTERTHUR et INTERSHOP HOLDING.

Monsieur MARTINEAU, Président du Conseil, a commenté les comptes arrêtés au 31 mai 1987.

Par ailleurs, Monsieur PASCAL, Président du Directoire, a rendu compte de la très bonne activité commerciale des six premiers mois de l'année, puisque le montant des nouveaux engagements contractés (F 450 000 000 hors taxes de crédit-bail immobilier) correspond au montant de même nature de l'année entière 1986.

C U ASSURANCE

Situation semestrielle

Progression du bénéfice d'exploitation qui s'élève à £ 82,1 m

- Augmentation de £ 41,0 millions du bénéfice d'exploitation avant impôts (non-audité).
- Les opérations d'assurance-vie et d'épargne réalisent d'excellentes performances.
- Le Royaume-Uni enregistre de très bons résultats.
- Les opérations aux Etats-Unis et dans les autres pays étrangers progressent régulièrement.
- Dividende intérimaire de 6,25 pence en augmentation de 20 %.

PRINCIPAUX CHIFFRES	6 mois 1987 non-audités £m	6 mois 1986 non-audités £m	exercice 1986 audités £m
Total des primes émises	1.548,9	1.368,0	2.765,9
Bénéfice des opérations vie	39,6	35,8	88,2
Résultat d'exploitations des assurances dommages	42,5	5,3	30,9
Bénéfices d'exploitation avant impôts	82,1	41,1	119,1
Impôts et intérêts minoritaires	(31,1)	(15,9)	(36,4)
Plus-values sur cessions de placements immobilisés	38,0	39,2	77,2
Résultat net	89,0	64,4	159,9
Capitaux propres	1.430	1.315	1.428
Résultats par action	21,50p	15,60p	38,77p

Bénéfice d'exploitation avant impôts	£m	£m	£m
Royaume-Uni	60,3	34,3	97,5
Etats-Unis	(0,7)	(11,5)	(23,0)
Pays-Bas	22,5	20,3	50,1
Canada	5,7	4,5	6,2
Reste du Monde	14,2	12,8	29,1
Intérêts sur emprunts centraux:			
— externes	(10,7)	(11,4)	(22,3)
— intra groupe	(9,2)	(7,9)	(18,5)
	82,1	41,1	119,1

Le dividende intérimaire de 6,25 pence par action sera payé le 17 novembre 1987 aux actionnaires enregistrés le 3 septembre 1987 au soir, et son montant global s'élèvera à £ 26,1 m (1986 : £ 21,5 m).

Les administrateurs ont convenu que les actionnaires auront le choix de recevoir des actions ordinaires intégralement libérées au lieu d'un dividende en numéraire. Des informations sur les conditions de cette offre ainsi qu'un exemplaire du rapport intérimaire seront envoyés le 15 septembre 1987 à tous les actionnaires enregistrés. Par la suite, ces documents seront à la disposition du public sur demande faite à l'agent financier de la Société en France - Société Générale - Direction des Marchés de Capitaux MARC/ACT/ETR 3, rue La Fayette - 75009 PARIS.

C U ASSURANCE Commercial Union Assurance Company plc

Marchés financiers

PARIS, 13 août ↑

Légère amélioration

Après avoir fait du sur-place dans la matinée et en début d'après-midi, la Bourse de Paris s'est, jeudi, raffermie très légèrement, mais il lui a fallu pour cela déployer de très gros efforts, car les courants d'échanges sont restés généralement très maigres.

Peugeot, Club Méditérranée, Cetelem, Guyenne, Casino, L'Oréal, Bic, et même Midi ont été assez bien orientés. Prouvost a de nouveau été très recherché et a tenu la vedette (+ 10,7 %). En revanche, Thomson CSF a continué de s'alourdir. Un moment le titre a baissé de 5 % avant de réduire l'écart à – 3 % seulement.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,5 % environ.

Les professionnels se refusaient à tirer la moindre conclusion de ce raffermissement. Partout, c'était le même refrain : il y a trop peu d'affaires. Plus le week-end du 15 août approche, plus l'activité diminue.

D'une façon générale, ce sentiment n'est pas meilleur que mercredi. Tout le monde reste persuadé que les capitaux sont détournés par New-York. Toutes les conversations portent sur l'affaiblissement du franc français et des autres devises du SME par rapport au deutschemark. Comme dans la matinée, des rumeurs continuent à circuler sur un possible rajustement des parités durant le prochain week-end.

Ces bruits sont probablement dénués de tout fondement. Mais le fameux syndrome du 15 août est une réalité.

Sur le marché obligataire et sur le MATIF, le « statu quo » est observé, à une ou deux fractions au-dessus de la barre de 100. Personne n'est capable de dire s'il y a intervention ou pas.

NEW-YORK, 13 août ↑

Nouveau record

Wall Street « super star » ? Le marché américain mérite bien ce qualificatif. Hier, jeudi, il est vigoureusement reparti de l'avant après la petite pause faite l'avant-veille. En séance, l'indice Dow Jones a, pour la seconde fois, franchi la barre des 2 700 points (2 713,81). S'il n'a pas réussi à se maintenir au-dessus, il n'en a pas moins battu un nouveau record d'altitude, s'établissant à la clôture à 2 691,48 (+ 22,16 points). Le bilan de la journée a été de bonne qualité. Sur 1 995 valeurs traitées, 941 ont monté, 693 ont baissé et 361 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, l'enthousiasme était à son comble. Les professionnels se pinçaient pour s'assurer qu'ils ne rêvaient pas. Les capitaux étrangers continuent d'arriver par vagues successives. L'optimisme est intact. L'annonce d'une hausse de 0,8 % en juillet des ventes au détail démontre que la reprise de l'économie est en bonne voie. La Bourse new-yorkaise n'est toujours pas, paraît-il, en état d' « overdose » avec la hausse. Si quelques valeurs commencent à donner quelques signes de fatigue, les « traînards » prennent le relais. Bien qu'en diminution, l'activité est restée forte, et 217,07 millions de titres ont changé de mains, contre 235,7 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 13 août
Alcoa	61 3/4	60 3/8
Allegis (ex-UAL)	94 1/4	95 1/2
A.T.T.	34 3/4	34 7/8
Boeing	83	83 1/4
Chase Manhattan Bank	44 3/4	45 1/4
Du Pont de Nemours	128 1/2	128 5/8
Eastman Kodak	98 3/4	100 1/4
Exxon	96 7/8	97 3/4
Ford	108 1/8	109 1/8
General Electric	83 1/2	84 3/8
General Motors	89 7/8	91 3/8
Goodyear	74 5/8	74 3/4
I.B.M.	170 1/4	173 3/8
I.T.T.	85 1/8	86 1/8
Mobil Oil	52 5/8	51 1/2
Pfizer	74 5/8	75 7/8
Schlumberger	49 3/4	48 3/4
Texaco	44 3/4	43 1/4
Union Carbide	28 1/2	28 1/8
U.S.X.	38 5/8	38 1/4
Westinghouse	70 3/4	71 3/8
Xerox Corp.	79 3/8	81 1/8

CHANGES

Dollar : 6,33 F ↑

Dopé par le succès rencontré par le Trésor américain dans ses opérations de refinancement, le dollar s'est redressé vendredi sur toutes les places financières, pour coter 6,3275 F (contre 6,3120 F). Le deutschemark continue de monter contre les monnaies du SME (3,3425 F contre 3,3387 F). Des rumeurs de rajustement continuent à circuler.

FRANCFORT	13 août	14 août
Dollar (en DM) ..	1,8998	1,8998
TOKYO	13 août	14 août
Dollar (en yens) ..	151,38	152,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (14 août). .. 6 7/8-6 15/16 %
New-York (13 août). .. 6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	12 août	13 août
Valeurs françaises ..	101,2	101,9
Valeurs étrangères .	138,1	137,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	404,3	404,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	12 août	13 août
Industrielles	2 669,32	2 691,48

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	12 août	13 août
Industrielles	1 775,20	1 778,60
Mines d'or	446	438,30
Fonds d'Etat	96,56	96,48

TOKYO

	13 août	14 août
Nikkei Dow Jones	25575,74	25494,81
Indice général	2115,89	2105,96

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 août
Nombre de contrats : 37 444

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,05	100	99,95	99,90
Précédent	100,15	100,05	99,90	–

LA VIE DE LA COTE

HOECHST : FAIBLES BÉNÉFICES. – Pour le premier semestre, le groupe chimique allemand annonce un bénéfice avant impôts de 1,48 milliard de deutschemarks, en hausse de... 0,7 % seulement et encore grâce aux résultats de Celanese, firme américaine rachetée en mars. De la même façon, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 4,7 % à 17,92 milliards de deutschemarks. Sans Celanese, il aurait baissé de 5,8 %. La direction attribue ces maigres performances au renchérissement du deutschemark par rapport au dollar et à la livre sterling.

BP : DOUBLEMENT DES BÉNÉFICES. – La compagnie pétrolière britannique annonce pour le premier semestre un doublement de son bénéfice net à 775 millions de livres. Bien qu'en hausse par rapport à la période correspondante de 1986, les profits du deuxième trimestre (317 millions de livres contre 214 millions) sont inférieurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep.	+ ou dép. –	Rep.	+ ou dép. –	Rep.	+ ou dép. –
SE.-U.	6,3225	6,3245	+ 45	+ 60	+ 90	+ 110	+ 320	+ 410
Scan.	4,7582	4,7593	–	78 44	– 125	– 92	– 316	– 218
Yen (100) ...	4,1473	4,1513	+ 136	+ 152	+ 256	+ 275	+ 792	+ 867
DM	3,3767	3,3785	+ 94	+ 111	+ 200	+ 220	+ 618	+ 685
Florin	2,9614	2,9637	+ 54	+ 64	+ 115	+ 127	+ 389	+ 439
F.B. (100) ...	16,8673	16,8806	+ 74	+ 154	+ 259	+ 310	+ 854	+ 1987
F.S.	4,0143	4,0181	+ 0133	+ 0151	+ 265	+ 288	+ 817	+ 892
L (1 000) ...	4,6015	4,6097	– 226	– 182	– 416	– 362	– 916	– 791
£	9,9643	9,9737	– 195	– 159	– 384	– 327	– 995	– 811

TAUX DES EUROMONNAIES

SE.-U.	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 3/4	6 5/8	7 1/16	7 3/16
DM	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/4	4 3/8
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6 3/8	6 7/8	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8
F.S.	1 7/8	2 1/8	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	4	4 1/8
L (1 000) ..	10 1/4	12 1/4	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8	12 1/8	12 1/2
£	9 1/2	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	10 3/16	10 5/16
F. franç. .	7 1/4	7 3/8	7 13/16	8	8 1/8	8 5/16	8 11/16	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

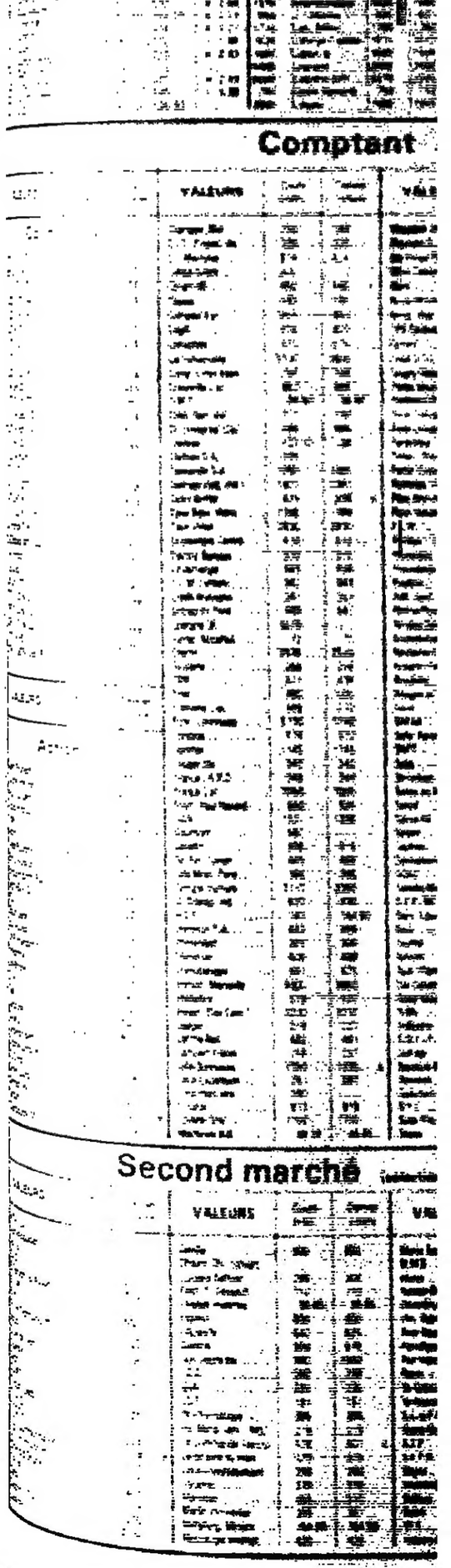

Second marché

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

13 AOUT Cours relevés à 17 h 42

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1950	1959	1955	+ 0 26
4250	C.N.E. 3%	4257	4245	4245	− 0 28
1232	B.N.P. T.P.	1170	1175	1176	+ 0 43
1124	C.C.F. T.P.	1127	1130	1130	+ 0 27
1257	Créd. Lyon. T.P.	1253	1253	1253	....
3000	C.G.E. T.P.	3110	3110	3085	− 0 79
1900	Renault T.P.	1916	1920	1920	+ 0 21
2200	Rhone-Poul. T.P.	2220	2200	2190	− 1 34
1210	St-Gobain T.P.	1235	1231	1231	− 0 31
1322	Thomson T.P.	1228	1224	1224	− 0 32
485	Accor	485	485	484 50	− 0 11
525	Agence Havas	531	530	530	− 0 19
670	Air Liquide	678	682	682	+ 0 59
2460	Alcatel	2351	2365	2360	+ 0 38
1950	Als. Superm.	2070	2100	2100	+ 1 45
480	A.L.S.P.I.	470	475	475	+ 1 06
405	Alsthom ★	362	380	384	+ 8 08
2340	Anjoin. Prioux	2390	2399	2420	+ 1 26
500	Aussedat-Rey	536	550	543	+ 1 31
1220	Aux. Entrepr. ★	1194	1185	1199	+ 0 42
1130	Avions Dassault	1090	1100	1100	+ 0 92
580	BAFP	545	523	522	− 4 04
370	Bail-Equipem. ★	371	378 40	370	− 0 27
830	Bail Investiss.	810	805	803	− 0 85
525	B.N.P. C.I.	529	529	529	....
660	Cie Bancaire	660	660	663	+ 2
480	Bazar H.-V.	491	490	490	− 0 20
520	Béghin-Say ★	498	498	499	+ 0 20
900	Berger (Ma)	885	885	885	....
705	Bic ★	720	720	749	+ 4 03
1380	B.I.S.	1435	1392	1497	+ 0 14
2750	Bongrain S.A.	2850	2850	2855	+ 0 18
1160	Bouygues	1200	1198	1192	− 0 67
99	B.S.N. France	98 30	98	98	+ 0 71
4940	B.S.N.	4900	4925	4921	+ 0 43
2290	Cap Gem. S. ★	2420	2355	2440	+ 0 83
1260	Carnaud	1265	1265	1275	+ 0 79
3180	Carrefour ★	3190	3176	3248	+ 1 85
178	Casino	170 50	173	172	+ 0 88
145	Casino A.D.P.	133	133	134 10	+ 0 83
1250	C.C.M.C.	1330	1325	1325	− 0 38
880	Cetelem	824	825	865	+ 4 98
810	Cerus	755	760	780	+ 0 66
2010	C.F.A.O.	1999	1999	1988	− 0 05
325	C.G.E.	340 20	340	340 20	....
1350	C.G.I.P. ★	1288	1280	1300	+ 0 93
1320	Chargeurs S.A.	1288	1288	1291	+ 0 23
76 50	Chers-Châtill.	73	73 20	73 20	+ 0 27
1080	Ciments franc. ★	1010	1015	1017	+ 0 69
630	Club Méditran.	615	630	630	+ 2 44
174	Codetel ★	159	160 10	159 20	+ 0 13
335	Colimeg	330	325	334	+ 1 21
2250	Coles	2060	2005	2030	− 1 48
250	Compt. Entrepr.	234	232	235	+ 0 43
675	Compt. Mod.	715	715	715	....
1180	Créd. Foncier	1235	1259	1285	+ 2 43
620	Crédit F. Inm.	652	640	625	− 4 09
145	C.C.F.	136 30	136 20	136 30	....
760	Créd. Lyon. (C)	777	775	782	+ 0 64
1110	Crédit Nat. ★	1075	1072	1073	− 0 19
240	Crouzet ★	233 90	235	231	− 1 24
2700	Damart S.A.	2665	2675	2680	+ 0 56
420	Darty ★	431	430 50	438	+ 1 62
355	Darty (DP)	360	360	360	....
2130	De Dietrich	2195	2200	2200	+ 0 23
340	Dév. P.-d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	500	498	518	+ 3 60
455	Drouot Assur.	443	444	444	+ 0 23
2340	Docks France ★	2300	2300	2360	+ 2 61
2200	Dumez ★	1110	1105	1105	− 0 45
1210	Eaux (Gén.)	1212	1200	1210	− 0 17
1210	Ecco ★	1226	1225	1239	+ 1 06
1050	Electro-Finan.	1018	1015	1015	− 0 29
380	Elf-Aquitaine	379 50	376	379 50	....
348	— (certific.)	325	325	325	....
916	Epeda-B-Faure	887	875	876	+ 1 04
3690	Essilor	3850	3860	3965	+ 2 98
2660	Essilor Int. (DP)	2750	2860	2860	+ 4
500	Esso S.A.F. ★	482	481	477	− 1 04
2290	Eurafrance	2160	2150	2160	....
1430	Eurocom ★	1440	1438	1404	− 2 50
3800	Euromarché	3940	3960	3960	+ 0 51
660	Europe n° 1 ★	605	606	600	− 0 83
1240	Exor	1161	1210	1205	+ 3 79
740	Facom	690	700	704	+ 2 03
1050	Fichet-Bauche	1121	....	....	....
200	Finextel ★	199	200	198 50	− 0 25
178	Fives-Lille	129	129 60	132	+ 2 33
1265	Fromageries Bel	1264	1285	1285	+ 0 08
1220	Gal. Lafayette ★	1230	1220	1215	− 1 22
400	Gascogne	420	424 90	424 90	+ 1 17
2020	Gaz et Eaux	1950	1950	1955	+ 0 26
690	Géophysique ★	690	680	688	− 0 29
2300	Gerland	2315	2310	2315	....
696	GTM-Entrepose	690	688	695	+ 0 72
695	Guyenne-Gas. ★	720	734	760	+ 5 56
2800	Hachette ★	2750	2710	2721	− 1 05
745	Hénin (La)	740	749	748	+ 1 08
1310	Hutchinson	1427	1430	1430	+ 0 21
188	Imétal	170	171 50	171 90	+ 1 12
390	Imm. Plaine-M.	398	399	399	....
4750	Inst. Mérieux	5200	5170	5170	− 0 58
520	Interbail ★	506	504	515	+ 1 78
1370	Intertechnique	1425	1445	1445	+ 1 40
850	J. Lefebvre	832	831	841	+ 1 08
1710	Lab. Bellon	1700	1780	1760	+ 3 53
1820	Labinal-Coppée	1611	1612	1618	+ 0 43
1590	Lebon ★	1565	1559	1601	+ 2 30
5400	Legrand	2665	2655	2660	− 0 19
5000	Legrand (DP)	2270	2260	2280	− 0 44
760	Lamy-Sonas ★	755	763	780	+ 3 13
2000	Lesieur	1960	1965	1965	+ 0 26
825	Locabail Immob.	800	798	798	− 0 25
595	Locafrance ★	597	597	597	....
880	Locindus	861	861	862	+ 0 12
1180	L. Vuitton S.A. ★	1164	1171	1180	+ 1 37
520	Lucbaire	454	445	454	....
1450	Lyonn. Eaux ★	1430	1430	1421	− 0 63
80	Mais. Phénix	62 10	62	65	+ 4 67
670	Majorette (Ly)	686	686	686	....
480	Mar. Wendel ★	412	425	437	+ 6 07
1780	Martell	1912	1915	1915	+ 0 16
2160	Matra	2105	2250	2240	+ 6 41
2150	Merlin-Gerin ★	2425	2420	2436	+ 0 45
3200	Michelin	317 50	320 40	320 80	+ 1 04
1310	Midi (Cie)	1187	1154	1272	+ 7 16
325	Midland Bk SA ★	311	311	310	− 0 32
1040	Min. Salsig. (Ma)	1220	1200	1199	− 1 72
51	M.M. Panarroya	55	57	57 50	+ 4 55
2800	Moët-Hennessy	2820	2849	2849	+ 1 03
3965	Moulinex	75 10	75 50	75 10	....
3965	Navig. Mixtes	940	950	948	+ 0 85
172	Nord-Est	152 50	152	153 50	+ 0 66
400	Nordon (Ny)	450	449	448	− 0 22
580	Nouvelles Gal.	535	540	547	+ 2 24
1170	Occident. (Gén.)	1096	1090	1090	− 0 73
1680	Omn.F.Paris	1580	1629	1629	+ 2 45
200	Oxido-Caby	193	186	186	− 3 63
440	Opti-Paribas	400	398	400 10	+ 0 03
3730	Oréal (L')	3857	3835	3860	+ 0 08
455	Paribas	441	440	440 50	− 0 10
640	Paris-Réesc. ★	591	590	597	+ 1 02
1390	Pechelbronn ★	1240	1221	1248	+ 0 65
1390	Penhoet	1338	1352	1352	+ 1 05
975	Pernod-Ricard	833	840	838	+ 0 32
1370	Peugeot S.A.	1465	1480	1472	+ 1 17
13 50	Poclain	14 45	14 70	14 55	+ 0 69
2280	Pokel	2225	2235	2243	+ 0 81
740	P.M. Labinal	705	716	716	+ 1 56
3450	Presses Cité	3525	3560	3565	+ 1 13
1130	Prétabail Sic.	1090	1090	1138	+ 4 40
875	Primagaz	845	846	846	+ 0 12
555	Printemps ★	842	844	843	+ 0 16
1870	Promodès	1900	1910	1900	....
285	Prouvost S.A ★	337	345	382 50	+ 13 50
1490	Radiotechn.	1440	1451	1472	+ 2 22
100	Rafi. Diez. Total	101 60	100 10	100	− 1 67
2990	Redoute (La) ★	2956	2965	2957	− 0 30
450	Robur financière	447 50	438	438	− 2 12
1420	Roussel-Uclaf	1430	1430	1430	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5530	5460	5470	− 1 08
235	Sade	220	235	236	+ 6 82
1840	Sagem	1871	1830	1830	− 2 19
450	Sans-Gobain	474 80	475	478 90	+ 1 07
1290	St-Louis B.	1290	1298	1289	+ 0 70
800	Salomon	1960	1958	1958	− 0 10
1720	Salvepar	1555	1565	1565	+ 0 64
710	Sanofi	750	741	735	− 2
780	S.A.T.	737	728	733	− 0 54
1290	Sauqueur (Ns)	1330	1361	1361	+ 2 33
405	Schneider ★	399	389	389 10 c	+ 0 02
115	S.C.O.A.	114	115	116	+ 1 75
675	S.C.R.E.G.	712	706	700	− 1 69
880	Seb ★	870	865	874	+ 0 46
460	Sefimeg	435	446	446	+ 2 53
1370	S.F.I.M.	1400	1410	1405	+ 0 36
55	S.G.E.	60 70	61 20	61 80	+ 1 48
530	Sign. Ent. El. ★	500	505	505	+ 1
970	Silic	966	940	941	− 2 79
580	Simco-U.P.H. ★	580	571	575	− 0 86
425	Sinnor (Li)	415	415	415	....
1200	Sios Rossignol	1180	1166	1180	....
840	Slimineo	596	585	595	− 0 17
430	Société Générale	425	425	425	....
230	Sodeco	215	214 50	214 50	− 0 23
245	Sodero (Ns)	235	235	235	....
2740	Sodexho	2800	2780	2800	....
150	Sogenal (Ny)	135 10	135	135	− 0 07
455	Sogerap	455	450	441	− 3 08
2520	Somm.-Allib. ★	2483	2476	2483	....
815	Source Perrier	829	820	820	− 1 09
960	Sovac ★	855	851	885	+ 3 51
570	Spie-Batignol.	512	510	510	− 0 39
595	Strafor	585	588	590	+ 0 85
300	Synthelabo ★	297 90	300	310	+ 4 06
590	Talc Luzenac	630	626	623	− 1 11
3050	Tél. Elect.	3230	3230	3225	− 0 15
1330	Thomson-C.S.F.	1245	1230	1206	− 3 12
490	Total (CFP) ★	442 10	441 20	440 10	− 0 45
104	— (certific.)	95 10	98	99	+ 4 10
2030	T.R.T.	2008	2002	2008	....
630	U.F.B.	620	640	645	+ 4 03
1120	U.I.C.	1039	1052	1078	+ 3 75
600	U.I.F.	625	611	611	− 2 24
800	U.I.S.	809	809	815	+ 0 74
280	U.C.B. ★	286	287	293	+ 2 45
670	Unibail	690	690	690	....
580	Valéo	591	588	600	+ 1 52
58	Vallourec	61 80	60 30	60 10	− 2 75
490	Via Banque	440	440	440	....
1030	Elf-Gabon	1096	1075	1075	− 1 92
180	Amax Inc.	178 80	175	173 80	− 2 85
215	Amer. Express	250	243 50	243 50	− 2 60
180	Amer. Teleph.	218	217 50	216	− 0 92
188	Anglo Amer. C.	165 60	162 30	162 50	− 1 67
720	Anngold	740	725	720	− 2 70
1040	BASF (Akt)	1144	1107	1107	− 3 23
1140	Bayer	1211	1200	1200	− 0 91
142	Buttelsont.	136 20	132	131 80	− 3 23
255	Chase Manh.	279	282	282	+ 1 08
90	De Beers	93 90	94 80	93 80	− 0 11
2100	Deutsche Bank	2340	2312	2313	− 1 15
87	Dome Mines	104 80	105	105	+ 0 19
1090	Dresdner Bank	1199	1188	1185	− 1 17
173	Driefontein Cld	161 50	160 10	159 70	− 1 11
770	Du Pont-Nem.	806	810	810	+ 0 50
555	Eastman Kodak	630	628	626	− 0 63
74	East Rand	84 05	81 30	81 90	− 2 68
290	Electrolux	296	291	292	− 1 35
240	Ericsson	245 50	246 90	246 80	+ 0 12
575	Exxon Corp.	635	625	625	− 1 57
695	Ford Motors	673	690	689	+ 2 38
110	Freegold	104 10	101 80	101 80	− 2 21
110	Gencor	117	117	117 60	+ 0 68
350	Gen. Electr.	406	403 50	403	− 0 74
645	Gén Belgique	632	632	638	+ 0 47
515	Gen Motors	571	570	570	− 0 18
128	Goldfields	139 90	136 50	136 90	− 2 14
86	GdNetropolitan	55 90	85 50	85 40	− 0 89
94	Harmony	93 80	92 20	92 20	− 1 71
43	Hitachi	51 90	54	54 20	+ 4 43
1060	Hoechst Akt.	1118	1122	1122	+ 0 36
150	Imp. Chemical	156 70	156	156	− 0 45
1000	IBM	1087	1074	1074	+ 0 66
380	ITT	407	409 50	409 50	+ 0 61
162	Ito-Yokado	175 80	175	175	− 0 46
92	Matsushita	110 10	111 50	111 50	+ 1 27
1130	Merck	1249	1262	1263	+ 1 12
440	Minnesota M.	495	497 50	500	+ 1 01
320	Mobil Corp.	342	332 60	332 60	− 2 75
300	Morgan J.P.	329	334 50	334 50	+ 1 67
42700	Nestlé	43150	43250	43290	+ 0 32
215	Norsk Hydro	239 10	238 90	238 90	− 0 08
280	Olsil	260 80	263 10	253 10	− 2 96
2030	Petrofina	2217	2217	2217	....
580	Philip Morris	651	648	648	− 0 46
160	Philips	161 30	162 40	162 70	+ 0 87
550	Quimis	558	560	560	+ 0 36
845	Randfontein	875	830	830	− 5 14
845	Royal Dutch	862	862	863	+ 0 12
128	Rio Tinto Zinc	135 50	137	137	+ 1 11
117	St Helena Co	114 40	111	110 50	− 3 41
285	Schlumberger	311	313	312 90	+ 0 61
144	Shell transp.	142 60	143 50	143 50	+ 0 63
2200	Siemens A.G.	2300	2279	2279	− 0 91
164	Sony	211 80	216	216	+ 1 98
190	T.D.K.	225	231 20	232	+ 3 11
24	Toshiba Corp.	27 80	27 50	27 50	− 1 08
416	Unilever	450 50	465	464	+ 3
335	Uns. Techn.	384	365	364	....
880	Vast Reefs	884	853	851	− 1 50
330	Volvo	364	361	361	− 0 82
410	West Deep	398 50	392	392	− 1 88
450	Xerox Corp.	493	502	502	+ 1 83
1 38	Zambia Corp.	2 40	2 49	2 49	+ 3 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9476	..
Emp. 8,80 % 77	126	1 996
9,80 % 78/83	100 20	0 884
10,80 % 78/94	102	10 179
13,25 % 80/90	106 50	2 607
13,80 % 80/87	101 02	11 418
13,80 % 81/89	107 05	7 578
16,75 % 81/87	100 66	15 511
16,20 % 82/90	115 40	9 454
16 % janv 82	117 20	2 886
14,60 % fév. 83	115 45	6 990
13,40 % déc. 83	115 80	8 664
12,20 % oct. 84	109 50	10 362
11 % fév. 85	105 70	5 244
10,20 % 85	101 90	4 345
ORT 12,75 % 83	1761	..
OAT 10 % 2000	98 85	2 158
OAT 9,50 % 1997	101 35	6 618
OAT 9,80 % 1998	99 38	5 262
Ch. France 3 %	180	..
CNB Bques janv. 82	101 75	1 051
CNB Paribas	102 20	1 051
CNB Suez	102 20	1 051
CNI janv. 82	101 70	1 051
PTT 11,20% 85	103 25	7 236
CFF 10,30% 85	....	..
CNE 11,50% 85	105 05	2 038
CMT 9% 86	90 40	2 856
CRH 10,90% déc. 85	101	6 101

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions

Aciers Peugeot	1071	1125
Agache (Sté. Fin.)	2200	2256
A.G.F. (St Cent.)	768	798
Applic. Hydraul.	815	840
Arbel	250	267 80 d
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2630	2670
Bain C. Monaco	370	350
Banque Hypoth. Eur.	458	481
Béghin-Say (C.I.)	345	340
B.G.I.	620	620
Bercut (Général)	....	....
Blanzy-Ouest	680	681
B.N.P. Intercom.	290	290
Bénédictine	5350	5500
Bon-Marché	880	875
B.T.P.	140	140
Calif	947	880 o
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	414	419
Carpenon Bern.	470	489
Carbone-Lorraine	705	705
C.E.G.Fog.	655	654
Casses, Blanzy	2580	2550
Cavarroz (Ny)	241	241
Cerabos	83 10	91 d
Chambourcy (Nl.)	984	1010
Champex (Ny)	150	144
C.I.C. (Financ. de)	325	325
C.I. Maritime	814	814
Cimse-Sinors	500	....
Cimm (B)	850	840 o
Clause	580	580
Cofradel (Ly)	1866	1850
Cogifi	434	425
Comphos	575	575
Cie Industrielle	3700	3800
Comp. Lyon-Alem.	750	745
Concorde (La)	862	865
C.M.P.	38 80	38 50
Créd. Gén. Ind.	777	790
Cr. Universel (Cie)	699	695
Crédital	137 10	138
Darblay S.A.	586	....
Delalande S.A.	1000	1005
Delmas-Vieil. (Fin.)	1401	1381
Delor-Bonnin	875	838 d
Eaux Bass. Vichy	1396	1399
Eaux Vicat	2830	2830
Economats Centre	610	612
Electro-Banque	370	370
Bl-Antargaz	643	638
E.L.M. Leblanc	942	943
Emfil-Bretagne	281	281
Entrepôts Paris	583	581
Epargne (B)	3215	....
Europ. Accumul.	72	70
Etemit	2535	2520
Finalens	258	258
FIPP	411	435
Fonc	980	1000
Foncière (Cie)	569	570
Fonc. Lyonnaise	5700	5740
Foncins	574	570
Fonintel	1145	1145
Fougerolle	340	340
France I.A.R.D.	349	348
France (La)	7050	7000
Frum. Paul Renard	550	535
GAN	1331	1336
Garmont	560	....
Gévelot	920	915
Gr. Fin. Constr.	485	486
Gds Moul. Paris	366	365
Groupe Victoire	3310	3350
G. Transp. Ind.	620	630
H.E.F.	140	144 50
Immeubl S.A.	497	499
Imminvest	301	300
Immobail	405	408
Immobenque	681	675
Immob. Marseille	9900	9850
Immolice	519	520
Invest. (Sté Cent.)	3200	3210
Jaeger	219	223
Lafitte-Bail	482	481
Lambert Frères	258	257
Lille-Bonnières	1390	1335 o
Loca-Expansion	281	281
Locafinancière	380	....
Locatel	812	815
Louvre (Sté)	1702	1702
Machines Bull	48 25	45 65
Magasins Unipris	251	251
Magnant S.A.	114	112
Maritimes Part.	410	415
Métal Déployé	418	407
Mors	156 30	150
Naval Worms	85	85
Navig. (Nav. de)	196	172 o
OPB Paribas	312	310
Optorg	260	227
Orléal (L') C.I.	2598	2600
Origny-Desvroise	1150	1180
Palais Nouveauté	1000	995
Paribas-CP	395	393
Pars France	300	300
Paris-Orléans	348 50	350
Partenlaux	787	784
Potem. Ries. Div.	1330	....
Penté-Cinémi	700	680
Pechiney (cert. inv.)	337	339
Pilles Wonder	950	912 o
Piper-Heidsieck	870	931
P.L.M.	152 50	155
Porcher	480	480
Primodis	1340	1340
Providence S.A.	1700	1725
Publicis	2578	2673
Raff. Soal. R.	156	153
Rhône-Poul. (c. inv.)	460	480
Ricqlès-Zan	308	....
Rochefortaise S.A.	484	505
Rochette-Cepe	73 30	75
Rosario (Fin.)	820	845
Roudière	241	241
Rougier et Fils	105	102
Sacer	359	....
SAFAA	1305	1305
Sallic-Acieis	886	905
SAIFT	2100	2081
Saga	286	281
St-Gobain C.I.	405	430
Salins du Midi	556	559
Sanofi	....	....
Sanza-Fé	178	180
Sazara	155	155
Seatrex	65 50	65 50
Savoisienne (M)	250 10	....
SCAC	775	760
Senelle Maubeuge	515	515
S.E.P. (M)	200	198
Serv. Equip. Vill.	92	94
Sidi	275	269
Sicomi	350	340
Sinvim	241	245
Siph (Plant. Hévéa)	390 60	390
Sté Générale-CP	423	419
Sofal financière	1765	1800
Sofio	450	....
Soficomi	775	778
S.O.F.I.P. (M)	146	146
Sofragi	1203	1240
Soudure Autog.	480	479
Sovabail	626	650
Speichim	37	10 65 o
S.P.I.	622	610
Suez (Fin. de)-CP	1585	1580
Stemi	758	750
Taittinger	1882	1950
Textut-Acquières	525	535
Tour Eiffel	548	549
Ufimer S.M.D.	720	728
U.A.P.	2585	2585
U.T.A.	1650	1650
Veuve Clicquot	3920	3800
Vicat	1420	1410
Vinipris	1800	1760
Virax	182	180
Waterman S.A.	670	670
Brass. du Maroc	148 60	134 30 o

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Étrangères

A.E.G.	1026	1070
Akzo	508	....
Alcan Alum	224	225
Algemene Bank	1445	1484
American Brands	310 10	319
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	445	450
Banque Morgan	....	....
Banque Occidente	2130	....
B. Régl. Internat.	58980	60000
Br. Lambert	673	686
Canadian-Pacific	132 50	130 90
CIR	31	....
Commerzbank	960	950
Dart. and Kraft	390	385 50
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	623	600
Gén. Belgique	632	635
Gevaert	1141	1255
Gliaco	175	178
Goodyear	470	484
Grace and Co	455	445
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	555	556
I. C. Industries	224	230 90
Johannesburg	1550	....
Kubota	25	24
Lonrho	280	277
Midland Bank Plc	48	....
Mineral-Ressourc.	95	....
Nicdorf	2900	2880
Noranda	170	170
Olivetti	34 60	34 90
Pakhoed Holding	250	258
Pfizer Inc.	471	475
Procter Gamble	539	510
Ricoh Cy Ltd	47 50	51
Rolinco	325	329
Robeco	347	347
Rodamco	432	433
Saipem	20 40	20 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	123	125
Tenneco	334	350
Thorn EMI	72	70
Toray indust. inc	31 45	31 30
Vieille Montagne	936	937
Wagons-Lits	910	910
West Rand	28	27 60

Hors-cote

Amrep	4 90	4 80
Calcidoss	335	331
C.F.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	181
Coparex	425	422
Dubois Inv. (Casa.)	1000	996
Gackot	230	220
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Mauro Hort. (éclats.)	....	....
Nicolas	1120	1070
Patacrelle-R.D.	3400	....
Réalton	368	....
Renesto N.V.	154	153 10
S.M.T. Goupil	330	322
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135 50	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1030	....
Alan Manoukian	590	610
Assystel	570	570
B.A.C.	435	435
B. Dansday & Assoc.	782	783
B.I.C.M.	970	970
B.I.P.	680	660
Bollore Technologies	1170	1172
Boizel	744	721
Cables de Lyon	1235	1200
Catherson	889	885
Cerbi	2200	2170
C.D.M.E.	901	901
C. Europ. Elec.	326	325
C.E.S.I.D.	1450	1410
C.E.G.E.P.	224	224
C.E.P.-Communications	1241	1328 d
C.G.I. Informatique	782	782
Ciments d'Origny	620	620
C.N.I.M.	395	400
Clalys	320	315
Dauphin Q.T.A.	3185	3200

Le Monde

ÉTRANGER

3 Paris poursuivra son aide logistique aux troupes de M. Hissène Habré.
– Sécheresse et inondations en Inde.
4 Les négociations en Amérique centrale.
5 La tension dans le Golfe et l'attitude des grandes puissances.

POLITIQUE

6 M. Olivier Guichard plaide pour une candidature unique de la majorité.
– La situation en Nouvelle-Calédonie.

COMMUNICATION

6 La privatisation de RMC-TMC après le forfait de M. Jean-Claude Decaux.

SOCIÉTÉ

7 Nouvelles émeutes à la prison des Baumettes.

SPORTS

8 Le championnat du monde de surf ; la course de l'Europe à la voile ; le Festival du film d'aventures sportives.

CULTURE

13 Deux musées insolites à Paris : le Kwok On et le Camondo.
– Cinéma : *Prêchi-Prêcha*, de Glenn Jordan.

ÉCONOMIE

17 L'escroquerie aux changes chez Volkswagen éclabousse le monde bancaire allemand.
– Record de faillites bancaires aux Etats-Unis.
18 Les Suisses cherchent prudemment à s'adapter à la CEE.
18-19 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-Télévision 15
Météorologie 16
Philatélie 16
Mots croisés 12
Carnet 16
Annonces classées 15
Loto 16
Abonnements 17
Spectacles 14

MINITEL

● *10 h : le mini-journal.* JOUR
● *Week-end 15 août ouvert/fermé.* AVIS
● *Faites-vous une toile.* CINE

Actualité. Sports. International. Culture. Jeux. Bourse.

3615 Tapez LEMONDE

Deux semaines après les incidents de La Mecque

Le marché pétrolier se stabilise

Après une semaine de « folies », selon l'expression d'un courtier, les marchés pétroliers semblent avoir retrouvé leur calme. La hausse brutale des cours provoquée, le 3 août, par la montée des dangers maritimes dans le Golfe et surtout par les événements de La Mecque, a été presque effacée. En dix jours, les prix du brut ont reperdu 1,50 dollar par baril, se stabilisant à un niveau supérieur d'environ 1 dollar au-dessus des prix officiels de l'OPEP (18 dollars par baril en moyenne). Le brut américain de référence s'est établi, le jeudi 13 août, à 20,77 dollars par baril (contre 22,16 le 3 août), celui du pétrole britannique brent à 19,43 dollars par baril, et le brut Dubai à 17,35 dollars.

La plupart des opérateurs et des analystes sont partagés entre deux craintes : celle d'une nouvelle envolée des cours si la tension militaire s'aggrave, et celle d'une retombée brutale si aucun événement majeur ne se produit. Passée la panique, les pétroliers constatent que, en dépit de l'afflux des bâtiments militaires dans le Golfe, des mines et des menaces iraniennes, le brut n'a jamais cessé de sortir du détroit d'Ormuz. La seule conséquence de la montée des périls a été pour l'heure la hausse des taux d'assurance et de fret qui ont quasiment doublé les coûts de transport de l'or noir.

Mais le pétrole est là, et l'offre est extrêmement abondante. La plupart des pays de l'OPEP ont, en effet, gonflé leur production ces dernières semaines, pour empêcher une envolée spéculative des cours et pour profiter des prix attractifs du marché. Selon les estimations, la production des treize pays excède de 1,6 à 2,4 millions de barils par jour le plafond officiel fixé en juin. Ce brut qui, pour l'heure, n'apparaît ni dans les chiffres de consommation – plutôt stagnante – ni dans les stocks – inchangés – va inévitablement se retrouver tôt ou tard sur le marché, risquant d'entraîner les cours à la baisse. « *En l'absence de toute nouvelle alerte politique, le marché devrait chuter* », estime M. Richard Vernon, analyste londonien de la société Petroleum Economics.

V. M.

De l'insecticide dans le Médoc

« Château Orthène »

Que s'est-il passé au château Phélan-Ségur ? Racheté en juillet 1985 par M. Xavier Gardinier, ancien président des champagnes Pommery et Lanson, ce cru bourgeois renommé de Saint-Estèphe est au centre d'une peu banale affaire. Depuis plusieurs mois, le propriétaire cherche à racheter l'ensemble des bouteilles millésimées 1983 de ce château. Il a d'autre part décidé de ne pas commercialiser les millésimes 1984 et 1985, soit, pour une production annuelle moyenne de 300 000 bouteilles, une perte estimée à plus de 30 millions de francs.

Cette décision unique dans les annales du Bordelais a été prise après que de nombreuses bouteilles de phélan-ségur 1983 sont apparues impropres à la consommation, le vin dégageant des odeurs très désagréables. Le même phénomène a été observé sur les deux millésimes suivants. Il a disparu sur le millésime 1986, dont la vente en primeur s'est faite il y a quelques semaines sans problème.

Pour les responsables de ce château, aucun doute n'est permis. Après de longues recherches – on avait d'abord mis en cause la futaille – les responsables ont aujourd'hui la conviction que cet accident est dû à un insecticide utilisé contre plusieurs maladies de la vigne. Ce produit est commercialisé sous le nom d'Orthène par la société Petro, filiale agrochimique de Rhône-Poulenc. Son principe actif est une molécule organophosphorée – l'acéphate – fabriquée par le groupe américain Chevron Chemical. Pour M. Daniel Faure-Desforges, directeur commercial de la société Petro, rien n'indique que l'Orthène soit à l'origine de cette affaire. « *La relation de cause à effet n'est absolument pas démontrée,* explique-t-il. *Il est facile d'accuser un produit phytosanitaire. De nombreuses autres explications peuvent être avancées.* »

Commercialisé en France depuis plus de dix ans, l'insecticide mis en cause est largement utilisé, notamment en arboriculture. Un accident identique à celui du château Phélan-Ségur a déjà été noté en RFA sur des vins de Moselle. Inquiet des conséquences que pourrait avoir une telle affaire, le groupe Chevron déconseille aujourd'hui l'utilisation de l'Orthène en viticulture. « *Nous étudions scientifiquement la question aux Etats-Unis,* déclare M. Franck Hans, PDG de la filiale française du groupe. *C'est pour nous une affaire importante, moins à cause du chiffre d'affaires que nous réalisions avec ce produit en viticulture qu'à cause du prestige des vins français et de la mauvaise image de marque qu'elle pourrait valoir à notre groupe.* »

A Bordeaux, où l'on salue la « *décision courageuse* » de M. Xavier Gardinier, on aurait préféré qu'une telle affaire ne s'ébruite pas. On assure par ailleurs que le produit incriminé a été très peu utilisé.

JEAN-YVES NAU.

Importante découverte en génétique

Le cancer du côlon pourrait être dû à une anomalie du chromosome 5

L'altération ou l'absence d'un gène spécifique, situé sur le chromosome 5, pourrait être à l'origine d'environ un quart des cancers du côlon. C'est ce que vient de découvrir une équipe de chercheurs anglais, dirigée par sir Walter Bodmer, directeur de l'Imperial Cancer Research Fund (Londres) (1).

Selon le Dr Bodmer, cette découverte pourrait permettre la mise au point prochaine de tests pour identifier les personnes susceptibles de développer par la suite cette forme de cancer, qui constitue, après le cancer broncho-pulmonaire, la deuxième cause de mortalité par cancer dans les pays occidentaux. Le Dr Bodmer estime qu'environ une personne sur dix mille est porteuse de cette altération génique.

Cette découverte importante, qui intervient quelques mois seulement après qu'une équipe américaine eut annoncé avoir découvert et séquencé un gène dont l'absence ou l'anormalité est responsable de l'apparition du rétinoblastome (*le Monde* du 19 mars), confirme que de grands progrès sont à attendre de l'étude du rôle des facteurs génétiques dans la genèse des cancers.

Dans le cas du cancer du côlon, il est plus que probable que cette altération du chromosome 5 sera le plus souvent retrouvée chez des personnes ayant dans leur famille des parents atteints soit de cancer du côlon, soit de polypose adénomateuse familiale. Bien que le gène spécifique, dont l'altération provoque l'apparition du cancer colique, n'ait pas encore été découvert, les chercheurs anglais indiquent qu'ils ont mis en évidence suffisamment de marqueurs pour pouvoir affirmer son existence. A terme, selon le Dr Bodmer, il sera possible de mettre au point un test prénatal, indiquant l'existence d'une prédisposition pour cette forme de cancer héréditaire.

Chez les personnes adultes, un tel test pourrait également être utile, dans la mesure où, selon le Dr Bodmer, sa positivité inciterait à mettre en œuvre des mesures préventives draconiennes (ablation de tout ou partie du côlon).

En France, l'ensemble des cancers colo-rectaux se placent au premier rang de la pathologie cancéreuse et représentent près de 15 % de toutes les tumeurs malignes. En 1977, le cancer colo-rectal avait représenté en France la première cause de mortalité par cancer avec 15 500 décès. Aux Etats-Unis, on estime qu'il se produit chaque année environ 145 000 cas de cancer du côlon. La plupart des spécialistes estiment que les polypes adénomateux situés au niveau du côlon sont les précurseurs habituels de ces cancers.

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette découverte fait l'objet d'une publication dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté du 13 août).

Dans des déclarations au « Quotidien de Paris »

Me Vergès estime que M. Wahid Gordji n'a pas à répondre à la convocation du juge Boulouque

L'avocat de Georges Ibrahim Abdallah et de Klaus Barbie, Me Jacques Vergès, « *contacté par des amis* » de M. Wahid Gordji, qui faisait fonction de numéro deux à l'ambassade d'Iran, assure que le juge d'instruction Gilles Boulouque n'a aucunement le droit de demander à entendre ce dernier. Me Vergès, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* du 14 août, affirme : « *La première chose à faire est que le juge Boulouque renonce à son entreprise, qui est illégale, parce qu'elle viole la convention de Vienne, qui, en France, a une autorité supérieure à la loi. Maintenant, s'il persistait dans ce sens, on serait amené, je serais amené, à prendre certaines dispositions.* »

Selon l'avocat parisien, c'est pas erreur que M. Wahid Gordji a accepté du ministère des relations extérieures, le 1er octobre 1986, une attestation de fonctions lui attribuant la catégorie AR (administratif résident). La convention de Vienne, qui distingue trois catégories pour le personnel des ambassades, précise dans son article 38, alinéa 2, que les administratifs résidents « *ne bénéficient des privilèges et immunités que dans la mesure où l'Etat accréditaire les reconnaît* », ce qui n'est pas le cas de la France. Me Vergès indique que M. Gordji bénéficie d'une carte de séjour temporaire valable jusqu'au 20 décembre 1987. Selon l'avocat, ce dernier titre de séjour démontrerait que le « diplomate » iranien n'est nullement un administratif résident.

En fait, la convention de Vienne ne prend en considération que trois catégories de personnel bien précises et nullement les titres de séjour, qui sont des dispositions dépendant exclusivement du droit interne français.

Au Quai d'Orsay, on rappelle que l'Iran n'a pas demandé, en faveur de M. Gordji, la mention AT (administratif technique), qui l'aurait fait bénéficier de certains privilèges et immunités. Au contraire, dans tous les états de personnels envoyés par l'ambassade d'Iran au Quai d'Orsay depuis 1984, celui-ci était présenté comme un « AR » (*le Monde* du 31 juillet).

Le Quotidien de Paris du 14 août demande notamment à Me Jacques Vergès si « *le fait de voir l'avocat de Klaus Barbie prendre la défense de Wahid Gordji* » n'accrédite pas l'enquête du *Monde* (nos éditions du 13 août) sur le « flirt » d'une certaine extrême droite avec la révolution islamique iranienne. « *Je ne tiens pas à rentrer plus avant dans le débat,* répond l'avocat. *Cela ferait simplement le jeu des amateurs de journalisme d'égout.* »

[« *Journalisme d'égout* » : l'expression procède du vocabulaire d'extrême droite. Ou d'extrême gauche. Ou qui sait ? d'une synthèse.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 août

Forte reprise

Incroyable. Vendredi matin, le marché parisien s'est fortement redressé. Le mouvement est allé en s'accélérant. De 0,72 % à l'ouverture, l'avance de l'indicateur instantané dépassait 1,1 % en clôture. Hausse de Prouvost (+ 9,8 %), CSF (+ 6,6 %), Sanofi, Pernod-Ricard, Club Méditerranée, Michelin.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	464 50	466	468
Agence Havas	530	532	535
Air Liquide (L')	682	685	690
Bancaire (Cie)	663	690	689
Bongrain	2855	2885	2885
Bouygues	1182	1202	1209
B.S.N.	4921	4925	4950
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1281	1302	1301
Club Méditerranée	630	641	645
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3965	3966	4000
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1421	1425	1439
Michelin	320 90	324	328
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2848	2870	2879
Navig. Mixtes	948	952	962
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	936	951	950
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	479 90	486	488
Sanofi	735	753	764
Source Perrier	820	828	835
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2008	2070	2010
Valéo	600	607	611

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Embarquées au Havre

Des armes destinées à la police de la Guadeloupe ont disparu pendant le transport

Treize revolvers et des cartouches ont disparu en juillet alors qu'il devaient être livrés à la police de la Guadeloupe. Selon notre correspondant à Pointe-à-Pitre, Alain Léger, la disparition de quatre cartons destinés au service administratif et technique (SAT) de la police a été déclarée, le mercredi 29 juillet, à la gendarmerie de Baie-Mahault, commune où se trouve le port, par la Compagnie générale maritime (CGM). Les quatre cartons disparus – parmi une centaine au total – contenaient treize armes de poing – des revolvers Smith et Wesson de calibre 38 spécial – ainsi que leur matériel d'entretien et des aérosols de gaz lacrymogène. Les armes seraient neutralisées, c'est-à-dire qu'une pièce nécessaire à leur fonctionnement manquaient.

Les caisses auraient été défoncées durant les manœuvres de manutention. Elles avaient été expédiées du Havre, le 7 juillet. Les enquêteurs n'avaient pas encore déterminé, vendredi 14 août, si ce vol – qui aurait été plutôt une occasion saisie par des inconnus, après que les caisses se fussent ouvertes – a été commis au Havre, durant la traversée du porte-conteneurs le *Fort-Fleur d'Epée*, ou à l'arrivée en Guadeloupe.

Le numéro du « Monde » daté 14 août 1987 a été tiré à 448 307 exemplaires

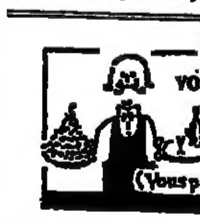
En Une Demi Heure Chez Vous
vos Repas, votre Plateau de Fruits de Mer
par «LAYRAC à domicile»
en téléphonant à 46.34.21.40
(Vous pourrez choisir votre Menu sur MINITEL à 43.31.74.74)
Prix nets ● Livraison gratuite

Le Monde *sur minitel*
REVUE DE PRESSE
Les grands quotidiens nationaux
36.15 TAPEZ LEMONDE puis PRS

RUGBY

L'Afrique du Sud renonce à la tournée des Australiens

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La tournée rebelle des rugbymen australiens, tant désirée par les Sud-Africains, n'aura pas lieu. A la surprise générale, la réunion du comité exécutif de la fédération (SARB : South African Rugby Board), prévue pour le vendredi 14 août, a été annulée la veille, après que la section de la province du Transvaal eut retiré sa demande de convocation. « *Ce serait une perte de temps et d'argent inutile* », indique le communiqué. Une majorité ne serait pas réunie en faveur de la venue des Wallabies. La fédération n'a plus eu qu'à exprimer « ses regrets » aux joueurs australiens et sud-africains pour les espoirs déçus qu'avait créés cette possible rencontre condamnée par l'International Rugby Board (IRB).

Ainsi s'achèvent les spéculations qui, depuis quinze jours, agitent le monde du rugby et les médias sud-africains. Privés de Coupe du monde, les Springboks pensaient pourtant bien pouvoir se frotter aux australiens, demi-finalistes de la dernière Coupe du monde. Après avoir fait plus que bonne figure l'an dernier contre les Cavaliers, ces All Blacks néo-zélandais rebaptisés pour une tournée rebelle.

Les pressions en Afrique du Sud étaient énormes, tant du côté de certaines unions provinciales que des joueurs, en faveur de la venue des Wallabies, même au prix d'une exclusion quasiment certaine de l'IRB. Fatigués par leur isolement, les Springboks étaient prêts à se mettre hors la loi pour pouvoir exercer leur talent. La venue, la semaine dernière, à l'invitation de l'Union de la province du Natal, d'Andrew Slack et de David Codey, les ancien et actuel capitaines des Wallabies, avait accru les chances d'une rencontre. Le président de la SARB, Danie Craven, avait même paru chanceler face à la détermination des partisans de la tournée rebelle.

Cette figure respectée du rugby mondial avait pourtant juré à l'IRB et à son président, son ami François Albert Ferrasse, qu'il n'acceptait pas que des rubgymen dissidents viennent en terre sud-africaine. En échange, M. Ferrasse avait promis qu'il ferait le maximum pour envoyer une équipe composée de joueurs internationaux l'an prochain, et les Lions britanniques se proposaient de venir en 1989. Des promesses qui ne séduisaient pas la base, et encore moins certaines unions locales, trop souvent abusées dans le passé par des propositions qui ne s'étaient jamais matérialisées. A commencer par le président de l'importante union de la province du Transvaal, Louis Luyt, l'un des plus ardents supporters de la venue des Wallabies, qui en fin compte a dû baisser pavillon.

Malgré certains indices favorables, le vent a finalement tourné. Il y avait, bien sûr, l'opposition du gouvernement australien et de la Fédération de ce pays, qui menaçait d'exclure à vie ceux qui feraient le voyage au pays de l'apartheid. Petit à petit, des défections sont apparues au sein de l'équipe australienne. Au moins dix joueurs ont annoncé qu'ils étaient prêts à refuser une invitation sud-africaine. Et, en fin de compte, la majorité des membres du comité exécutif de la Fédération, dirigée par Danie Craven, ont hésité à franchir le pas qui les placerait au ban de la communauté internationale du rugby. Dani Craven lui-même, après quelques hésitations et un télégramme de soutien d'Albert Ferrasse, a renoncé à couper définitivement son pays du monde du rugby.

Cela au grand désappointement d'Andrew Slack, qui a accusé les Sud-africains de « *manquer de tripes* ». D'autant, affirme-t-il, que trente joueurs étaient prêts à partir. *Exit* donc la tournée rebelle des Wallabies, qui n'ont pas rencontré les Springboks depuis 1969.

M. B.-R.

Pour rendre caduque la grève du week-end de l'Assomption

Sabena assigne ses pilotes en justice

La compagnie aérienne belge SABENA a décidé d'assigner en justice, le 20 août, ses quatre cent quarante et un pilotes avec lesquels elle est en conflit.

Cette procédure juridique a pour effet de rendre caduc rétroactivement le préavis de grève lancé par les pilotes pour le week-end de l'Assomption. Tous les pilotes ont reçu des « assignations à comparaître », ce qui pourrait paradoxalement entraîner un arrêt des activités sans qu'il y ait grève.

La Sabena avait obtenu mercredi dernier, 12 août, *in extremis*, un jugement d'urgence annulant un premier préavis de grève, décision sans précédent dans l'histoire sociale et juridique belge.

Mais le tribunal ne s'est pas prononcé sur le fond de l'affaire. Le conflit porte sur des questions salariales et sur les modalités de pilotage de certains avions.

La direction, pour sa part, invoque la violation de certaines clauses dites de « paix sociale » du contrat d'entreprise ainsi que la disproportion du préjudice que représenterait une grève en haute saison.

Un argument qui n'est pas sans rappeler celui qu'avait développé avec succès, à la fin juillet, Air Inter devant le tribunal de Créteil.

EN BREF

● **Mgr Sauveur Casanova évêque d'Ajaccio.** – Mgr Sauveur Casanova, administrateur diocésain d'Ajaccio, a été nommé évêque d'Ajaccio par le pape Jean-Paul II.

[Le chanoine Sauveur Casanova est né à Corte, diocèse d'Ajaccio, le 2 juin 1918. Ordonné prêtre le 24 février 1945, à Lyon, il devint ensuite vicaire à Corte, de 1945 à 1954, et aumônier diocésain de mouvements de jeunesse : JAC, JOC, JEC et scouts. De 1954 à 1958, il fut directeur adjoint de la maison des œuvres diocésaines avant de devenir vicaire général, chargé spécialement de l'apostolat des laïcs, de 1958 à 1965. Archiprêtre de Bastia, responsable de la coordination pastorale d'un secteur urbain, de 1968 à 1979, il devint archidiacre de la Haute-Corse. Depuis 1979, il était vicaire épiscopal et curé-archiprêtre de la cathédrale d'Ajaccio, responsable de la pastorale de la famille et administrateur diocésain d'Ajaccio.]

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + LEMONDE

● **Des souris donnent du lait de brebis.** – Une équipe de l'Institut britannique de génétique et physiologie animales d'Edimbourg annonce dans le prochain numéro de l'hebdomadaire *Nature* les résultats spectaculaires d'une manipulation génétique interespèces. Les scientifiques britanniques ont réussi à intégrer des gènes de mouton dans des embryons de souris. Ces gènes, qui dirigent la production d'une protéine du lait chez la brebis, ont réussi à s'exprimer chez les souris, dont le lait possède ainsi certaines caractéristiques du lait de brebis. Selon les chercheurs britanniques, ce résultat démontre que les techniques des manipulations génétiques permettent aujourd'hui de modifier la composition du lait des animaux domestiques.

● **NATATION : record du monde.** – L'Américain Tom Jager a battu le record du monde du 50 mètres nage libre en 22 s 32, le jeudi 13 août, à Brisbane. L'ancien record était détenu par son compatriote Matt Biondi en 22 s 33.

هكذا من الاصل